

0. INTRODUCTION GENERALE :	4
0.1. Contexte, justifications, et subdivision de l'étude	4
1. TENDANCES ET STRUCTURE DES EXPORTATIONS, ET PARTS MONDIALES DE LA RDC	6
1.1. Tendance mondiale des exportations	13
1.1.1. Parts mondiales des exportations des produits primaires de la RDC	14
2. POTENTIELS DES MARCHES ET DES EXPORTATIONS	17
2.1. Potentiels des marchés	17
2.2. Potentiel d'exportations	18
2.2.1. Le secteur agricole	18
2.2.2. Le secteur de la pêche et dérivées.....	38
2.2.3. Le secteur élevage et dérivés.....	49
2.2.4. Le secteur forestier	57
2.2.5. Le secteur du coton et du textile.....	62
2.2.6. Le secteur de l'artisanat.....	73
2.2.7. Les produits chimiques	87
2.2.8. Les produits minéraux	88
2.2.9. Peaux (autres que les pelleteries) et cuirs	95
2.2.10. Le secteur minier	97
3. LES AXES STRATEGIQUES ET LES BESOINS EN RESSOURCES	101
3.1. Critères et méthodologie.	101
3.1.1. Objectifs stratégiques (OS) pour le développement et la promotion des exportations agricoles.	102
3.1.2. Interventions stratégiques générales et besoins en ressources pour le développement, la promotion et la diversification des produits agricoles	102
3.1.3. Objectifs stratégiques spécifiques (OSS) pour certaines filières agricoles, en vue du développement et de la promotion des exportations :.....	107
3.2.4. Objectifs stratégiques (OS) pour le développement et la promotion des exportations des produits forestiers dont :.....	109
3.2.5. Objectifs stratégiques (OS) pour le développement et la promotion des exportations des produits de l'élevage.....	112
3.2.6. Objectifs stratégiques (OS) pour le développement, la promotion, et la diversification des exportations des poissons et des crustacés.....	114
3.2.7. Objectifs stratégiques (OS) pour le développement, la promotion et la diversification des exportations des produits artisanaux.....	116
3.2.8. Objectifs stratégiques (OS) pour le développement, la promotion et la diversification des exportations des textiles.....	118
3.2.9. Objectifs stratégiques pour le développement, la promotion et la diversification du coton.....	119
3.2.10. Objectifs stratégiques (OS) pour le développement, la promotion et la diversification des exportations des produits chimiques.....	121
3.2.11. Objectifs stratégiques (OS) pour le développement, la promotion et la diversification des exportations de produits miniers.	123

4. LE CADRE DE MISE EN ŒUVRE DE LA SPED-RDC : PRODUITS D'EXPORTATION PRIORITAIRES	125
4.1. Produits prioritaires, par secteur et à court terme.....	125
4.2. Produits prioritaires par secteur, à moyen et long terme	128
5. SELECTION ET PRIORISATION DES MARCHES D'EXPORTATION	145
5.0. Introduction.....	145
5.1. Sélection des marchés.....	145
5.2. Marchés-cibles par filière.....	146
5.2.1. Marchés-cibles pour les animaux vivants.....	147
5.2.2. Marchés-cibles pour les arbres et autres plantes vivantes	148
5.2.3. Marchés-cibles pour le café, le thé, le maté et les épices	149
5.2.4. Marchés-cibles pour les céréales.....	150
5.2.5. Marchés-cibles pour les graisses et huiles animales ou végétales, et leurs produits de clivage	152
5.2.6. Marchés-cibles pour le cacao et les préparations à base de cacao	152
5.2.7. Marchés-cibles pour le tabac et produits substitués.....	153
5.2.8. Marchés-cibles pour le sel, le soufre, les terres, la pierre, les matériaux de plâtre, la chaux et le ciment	154
5.2.9. Marchés-cibles pour les produits chimiques organiques	155
5.2.10. Marchés-cibles pour les huiles essentielles et résinoïdes, les produits de parfumerie ou de toilette préparés, et les préparations cosmétiques	156
5.2.11. Marchés-cibles pour les savons, les agents de surface organiques, les préparations pour lessives, les préparations lubrifiantes, les cires artificielles, les cires préparées, les produits d'entretien, les bougies et articles similaires, les pâtes à modeler, les « cires pour l'art dentaire », et les compositions pour l'art dentaire à base de plâtre.....	157
5.2.12. Marchés-cibles pour le caoutchouc et les ouvrages en caoutchouc	157
5.2.13. Marchés-cibles pour les ouvrages en cuir, les articles de bourrellerie ou de sellerie, les articles de voyage, sacs à main et contenants similaires, et les ouvrages en boyaux.....	158
5.2.14. Marchés-cibles pour le bois et ouvrages en bois, et le charbon de bois.....	159
5.2.15. Marchés-cibles pour le coton	160
5.2.16. Marchés-cibles pour les perles naturelles de culture, les pierres précieuses et semi-précieuses, les métaux précieux, les plaqués ou doublés de métaux précieux, et les ouvrages en ces matières, les bijoux fantaisie et pièces de monnaie	160
5.2.17. Marchés-cibles pour les métaux ; n.c.a., cermets et ouvrages en ces matières	161
5.2.18. Marchés-cibles pour les œuvres d'art, les pièces de collection et antiquités	162
5.2.19. Marchés-cibles pour les produits chimiques inorganiques, les composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, d'éléments radioactifs, de métaux des terres rares ou d'isotopes.....	163
5.2.20. Marchés-cibles pour le cuivre et les ouvrages en cuivre	163
5.3. Marchés-cibles des secteurs non prioritaires, mais lucratifs, servant de stratégie de diversification des produits d'exportation de la RDC	164
5.3.1. Marchés-cibles pour la viande et les abats comestibles.....	164
5.3.2. Marchés-cibles pour les poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques.....	165
5.3.3. Marchés-cibles pour les légumes, certaines racines, et tubercules comestibles.....	166
5.3.4. Marchés-cibles pour les fruits et noix comestibles, le zeste d'agrumes ou de melons.....	167
5.3.5. Marchés-cibles pour les graines oléagineuses et fruits oléagineux, les céréales, graines et fruits divers, les plantes industrielles ou médicinales, la paille et fourrage	168

6. ANNEXES.....	171
6.1. Annexe 1 : Structure et valeurs des exportations de la RDC de 2015 à 2029 (USD).....	171
6.2. Annexe 2 : Les produits bruts non transformés de la RDC identifiés pour l'exportation 177	
6.3. Annexe 3 : Structure et valeur des exportations de la RDC dans les années 60	180
6.4. Annexe 4 : Méthodologie du calcul des potentiels d'exportation et de diversification des marchés	181

0. Introduction générale :

0.1. Contexte, justifications, et subdivision de l'étude

Au moment de son accession à l'indépendance, en 1960, la République Démocratique du Congo (RDC en sigle) était classée deuxième pays le plus industrialisé d'Afrique, après l'Afrique du Sud. Elle disposait d'un secteur minier florissant. Son secteur agricole était suffisamment productif. Sa croissance était portée par un secteur exportateur dynamique avec, entre autres, comme principales exportations : l'or, le diamant, le cuivre, l'ivoire, le copal, le caoutchouc, l'huile de palme, le café, le thé, le cacao, le manioc, le bois et le ciment.

Après avoir subi une sévère dépression entre la fin des années 1980 et le début des années 2000, la RDC a renoué avec une trajectoire de croissance en 2002, même si elle a été l'un des pays d'Afrique les plus touchés par la crise de 2008-2009, et récemment par la pandémie de covid-19. Entre 2010 et 2015, elle a connu une croissance moyenne de 7,9 %, avec un pic de 9,2 % en 2014 et une inflation largement maîtrisée. Avec la chute du prix des matières premières et la crise politique de 2016, le taux de croissance n'était plus que de 2,4 %, avant de remonter à 3,4 % en 2017. En 2019, avant la pandémie de covid-19, la croissance économique de la RDC atteignait 4,4 %, selon les estimations de la Banque Mondiale.

Un défi majeur du développement socio-économique de la RDC serait de booster et de pérenniser sa croissance économique. Le secteur exportateur peut à cet effet jouer un rôle clé. Plusieurs pays ont basé leurs stratégies de croissance sur les exportations. Les expériences de Taïwan et de la Corée du Sud, dans les années 1960 et 1970, de la Malaisie, de la Thaïlande et du Singapour, dans les années 1970, de la Chine, dans les années 1980, et finalement de l'Inde, dans les années 1990, en sont la preuve. Les exportations jouent un rôle de premier plan dans le soutien à la croissance économique, stimulent l'émergence d'un secteur manufacturier moderne, fournissent des emplois, et réduisent la pauvreté.

Plusieurs autres pays africains (Afrique du Sud, Ghana, Kenya) se sont inspirés de cette vérité économique. En la pratiquant, la RDC retrouvera son leadership historique d'un des pays les plus industrialisés d'Afrique. Un des défis de ce pays, pour ce faire, est de diversifier ses exportations. Plus de 90% de celles-ci sont constituées de matières premières (minerais et pétrole), dont 40% sont destinées à la Chine. Ce qui rend son économie très dépendante de l'évolution du cycle de matières premières et de la demande chinoise.

Toutefois, avant d'articuler les éléments d'une stratégie de croissance basée sur le secteur exportateur, il est opportun d'apprécier le positionnement de la RDC par rapport aux tendances mondiales des exportations.

La réponse à cette question appelle à faire un profond diagnostic de la structure des exportations. Il s'en suivra impérativement la mise en place d'une stratégie de promotion des exportations, dans le but d'aider la RDC, non seulement à fournir des efforts de diversification, mais surtout à gagner des parts des marchés mondiaux, en ciblant des partenaires clés.

C'est dans cette perspective que le Gouvernement de la RDC se propose de mettre en place une **Stratégie de Promotion des Exportations et de Diversification des marchés de la RDC**, SPED-RDC en sigle, qui se fixe les principaux objectifs énoncés ci-dessus, en ces termes :

- consolider la vision gouvernementale de prospérité économique qui s'appuie notamment sur l'augmentation des exportations, en complémentarité avec les grandes politiques et stratégies sectorielles en cours, favorisant la compétitivité et le développement de certains secteurs, particulièrement ceux dont les principaux produits et services sont représentatifs des exportations nationales (agroalimentaire, forestier, industriel et minier) ;
- soutenir les entreprises par une série de mesures ayant pour but de renforcer leur capacité ainsi que leur compétitivité ;
- donner une impulsion à la production nationale et à l'exportation des produits congolais vers les marchés extérieurs, en dévoilant une série de plans d'action permettant d'assurer l'arrimage entre l'offre de secteurs stratégiques congolais et les occasions d'affaires mondiales ;
- élargir la base exportatrice ainsi que la diversification économique de la RDC, par un meilleur ancrage sur les chaînes des valeurs mondiales.

La SPED-RDC s'emploie à favoriser le développement du commerce, au regard des défis internes et externes, notamment ceux inhérents à l'intégration régionale, et à la mondialisation, plus précisément à l'intégration aux chaînes de valeurs mondiales (ZLECAF, COMESA, SADC, CEEAC,).

Ainsi, cette étude se structure autour de 5 points, à savoir :

1. Les tendances, la structure des exportations (totales et hors ressources minières), et les parts mondiales de la RDC ;
2. L'analyse des potentiels des exportations et du marché ;
3. Les axes de la mise en œuvre de la SPED-RDC ;
4. La définition d'un cadre de mise en œuvre de la SPED-RDC ;
5. La sélection et la priorisation des marchés d'exportation.

1. Tendances et structure des exportations, et parts mondiales de la RDC

1.0. Introduction

Un regard sur la structure des exportations de la RDC appelle une analyse approfondie : de la tendance moyenne des exportations sur les cinq dernières années, de la tendance des exportations hors (ressources) minières, et une comparaison des exportations de la RDC avec celles d'un référentiel de quelques pays africains.

0.1. Tendance et structure des exportations de la RDC sur les cinq dernières années

0.1.1. Tendance moyenne des exportations de la RDC sur les cinq dernières années

La structure et les valeurs des exportations, sur 5 ans, de 2015 à 2019¹, révèle, à partir du tableau n°1 ci-dessous, ce qui suit : a) sur les 89 produits recensés, les exportations ne sont pas tendanciellement croissantes, elles fluctuent plutôt d'une année à l'autre, avant de connaître une baisse systématique pour la majorité des produits ; les textiles, les produits animaux et les instruments, exceptés : b) la moyenne des valeurs des exportations de la RDC est de 12,3 milliards USD et ne couvre nullement son potentiel d'exportations.

Tableau n°1. Structure et valeurs des exportations de la RDC de 2015 à 2019 (USD)

N°	Produit	Valeur exportée en 2015 (USD)	Valeur exportée en 2016 (USD)	Valeur exportée en 2017 (USD)	Valeur exportée en 2018 (USD)	Valeur exportée en 2019 (USD)	Moyenne de 2015 à 2019 (USD)
1	Cuivre et ouvrages en cuivre	\$5,186,911,000.00	\$4,078,473,000.00	\$5,227,072,000.00	\$6,977,112,000.00	\$7,470,256,000.00	\$5,787,964,800.00
2	Produits chimiques inorganiques ; composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, d'éléments radioactifs, de métaux des terres rares ou d'isotopes	\$2,092,139,000.00	\$1,661,587,000.00	\$4,912,430,000.00	\$10,453,090,000.00	\$3,936,385,000.00	\$4,611,126,200.00
3	Minerais, scories et cendres	\$918,216,000.00	\$848,207,000.00	\$1,503,642,000.00	\$1,929,296,000.00	\$1,287,143,000.00	\$1,297,300,800.00
4	Perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires, métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux et ouvrages en ces matières ; bijouterie de fantaisie ; monnaies	\$194,000.00	\$24,000.00	\$36,000.00	\$218,987,000.00	\$224,123,000.00	\$88,672,800.00
5	Combustibles minéraux, huiles minérales et produits de leur distillation ; matières bitumineuses ; cires	\$1,591,000.00	\$300,153,000.00	\$325,829,000.00	\$143,963,000.00	\$149,731,000.00	\$184,253,400.00

¹ Il est important de signaler que les données s'arrêtent en 2019 étant l'impact probable des conséquences de la crise sanitaire sur les résultats des exportations en 2020.

	minérales						
6	Cacao et ses préparations	\$28,565,000.00	\$37,795,000.00	\$35,019,000.00	\$47,256,000.00	\$66,183,000.00	\$42,963,600.00
7	Bois, charbon de bois et ouvrages en bois	\$34,222,000.00	\$37,054,000.00	\$41,234,000.00	\$51,296,000.00	\$51,900,000.00	\$43,141,200.00
8	Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, leurs parties et accessoires	\$65,905,000.00	\$15,731,000.00	\$10,668,000.00	\$34,287,000.00	\$43,196,000.00	\$33,957,400.00
9	Autres métaux communs ; cermets ; ouvrages en ces matières	\$222,745,000.00	\$83,621,000.00	\$101,952,000.00	\$16,777,000.00	\$34,409,000.00	\$91,900,800.00
10	Café, thé, maté et épices	\$16,819,000.00	\$20,309,000.00	\$20,127,000.00	\$18,036,000.00	\$14,310,000.00	\$17,920,200.00
11	Machines, appareils et engins mécaniques, réacteurs nucléaires, chaudières ; parties de ces machines ou appareils	\$21,621,000.00	\$20,377,000.00	\$21,779,000.00	\$25,432,000.00	\$14,134,000.00	\$20,668,600.00
12	Navigation aérienne ou spatiale	\$3,653,000.00	\$11,798,000.00	\$2,296,000.00	\$3,141,000.00	\$13,509,000.00	\$6,879,400.00
13	Graines et fruits oléagineux ; graines, semences et fruits divers ; plantes industrielles ou médicinales ; pailles et fourrages	\$6,523,000.00	\$7,169,000.00	\$7,001,000.00	\$7,869,000.00	\$11,211,000.00	\$7,954,600.00
14	Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc	\$10,222,000.00	\$6,560,000.00	\$11,319,000.00	\$9,846,000.00	\$7,863,000.00	\$9,162,000.00
15	Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties ; appareils d'enregistrement ou de reproduction du son, appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision, et parties et accessoires de ces appareils	\$3,813,000.00	\$6,442,000.00	\$4,719,000.00	\$5,585,000.00	\$7,295,000.00	\$5,570,800.00
16	Tabacs et succédanés de tabac fabriqués	\$3,870,000.00	\$1,229,000.00	\$2,828,000.00	\$3,447,000.00	\$5,781,000.00	\$3,431,000.00
17	Gommes, résines et autres sucres et extraits végétaux	\$2,421,000.00	\$4,065,000.00	\$3,970,000.00	\$4,709,000.00	\$4,117,000.00	\$3,856,400.00
18	Résidus et déchets des industries alimentaires ; aliments préparés pour animaux	\$5,211,000.00	\$4,101,000.00	\$4,589,000.00	\$3,416,000.00	\$3,819,000.00	\$4,227,200.00
19	Navigation maritime ou fluviale	\$3,000.00	\$1,254,000.00	\$478,000.00	\$2,967,000.00	\$3,450,000.00	\$1,630,400.00
20	Autres articles textiles confectionnés ; assortiments ; friperie et chiffons	\$4,851,000.00	\$3,194,000.00	\$2,012,000.00	\$1,692,000.00	\$2,986,000.00	\$2,947,000.00
21	Meubles ; mobilier médico-chirurgical ; articles de literie et similaires ; appareils d'éclairage non dénommés ni compris ailleurs ; lampes-réclames, enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses et articles similaires ; constructions préfabriquées	\$1,626,000.00	\$1,354,000.00	\$954,000.00	\$772,000.00	\$2,871,000.00	\$1,515,400.00
22	Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision ; instruments et appareils médico-chirurgicaux ; parties et accessoires de ces instruments ou appareils	\$1,577,000.00	\$2,507,000.00	\$2,506,000.00	\$3,200,000.00	\$2,844,000.00	\$2,526,800.00

23	Armes, munitions et leurs parties et accessoires	\$5,083,000.00	\$193,000.00	\$4,676,000.00	\$3,503,000.00	\$2,715,000.00	\$3,234,000.00
24	Aluminium et ouvrages en aluminium	\$13,000.00	\$390,000.00	\$490,000.00	\$2,410,000.00	\$2,321,000.00	\$1,124,800.00
25	Préparations alimentaires diverses	\$1,337,000.00	\$1,394,000.00	\$1,596,000.00	\$3,228,000.00	\$2,082,000.00	\$1,927,400.00
26	Ouvrages en fonte, fer ou acier	\$1,198,000.00	\$1,176,000.00	\$1,312,000.00	\$1,307,000.00	\$1,995,000.00	\$1,397,600.00
27	Savons, agents de surface organiques, préparations pour lessives, préparations lubrifiantes, cires artificielles, cires préparées, produits d'entretien, bougies et articles similaires, pâtes à modeler, « cires pour l'art dentaire » et compositions pour l'art dentaire à base de plâtre	\$3,000.00	\$947,000.00	\$2,781,000.00	\$2,179,000.00	\$1,884,000.00	\$1,558,800.00
28	Zinc et ouvrages en zinc	\$16,307,000.00	\$19,163,000.00	\$22,938,000.00	\$722,000.00	\$1,861,000.00	\$12,198,200.00
29	Produits chimiques organiques	\$147,000.00	\$0.00	\$497,000.00	\$1,076,000.00	\$1,540,000.00	\$652,000.00
30	Coton	\$15,000.00	\$18,000.00	\$130,000.00	\$54,000.00	\$1,134,000.00	\$270,200.00
31	Huiles essentielles et résinoïdes ; produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations cosmétiques	\$425,000.00	\$1,005,000.00	\$1,203,000.00	\$2,015,000.00	\$1,044,000.00	\$1,138,400.00
32	Plomb et ouvrages en plomb	\$1,904,000.00	\$2,796,000.00	\$1,560,000.00	\$1,543,000.00	\$900,000.00	\$1,740,600.00
33	Produits de l'édition, de la presse ou des autres industries graphiques ; textes manuscrits ou dactylographiés et plans	\$102,000.00	\$122,000.00	\$775,000.00	\$1,556,000.00	\$853,000.00	\$681,600.00
34	Fonte, fer et acier	\$3,775,000.00	\$1,427,000.00	\$1,408,000.00	\$2,261,000.00	\$845,000.00	\$1,943,200.00
35	Graisses et huiles animales ou végétales ; produits de leur dissociation ; graisses alimentaires élaborées ; cires d'origine animale ou végétale	\$670,000.00	\$491,000.00	\$401,000.00	\$371,000.00	\$541,000.00	\$494,800.00
36	Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires	\$40,000.00	\$83,000.00	\$1,164,000.00	\$1,647,000.00	\$531,000.00	\$693,000.00
37	Véhicules et matériel pour voies ferrées ou similaires et leurs parties ; appareils mécaniques (y compris électromécaniques) de signalisation pour voies de communications	\$13,634,000.00	\$3,640,000.00	\$1,886,000.00	\$11,943,000.00	\$444,000.00	\$6,309,400.00
38	Produits pharmaceutiques	\$1,507,000.00	\$731,000.00	\$1,643,000.00	\$327,000.00	\$344,000.00	\$910,400.00
39	Outils et outillage, articles de coutellerie et couverts de table, en métaux communs ; parties de ces articles, en métaux communs	\$951,000.00	\$1,468,000.00	\$312,000.00	\$457,000.00	\$310,000.00	\$699,600.00
De 40 à 89 ²	Somme de tous les autres produits dont la valeur d'exportation en 2019 est inférieure à \$ 300,000	\$5,242,000.00	\$4,798,000.00	\$8,485,000.00	\$5,506,000.00	\$3,437,000.00	\$5,493,600.00
Total		\$8,685,051,000.00	\$7,192,846,000.00	\$12,295,717,000.00	\$20,004,281,000.00	\$13,382,297,000.00	\$12,312,038,400.00

² Veuillez consulter l'annexe 1 pour voir les détails des produits 40 à 89.

Source : Centre du commerce international (CCI³), basé sur les données de COMTRADE.

0.1.2. Tendances des exportations hors produits miniers

La moyenne des exportations hors produits miniers, sur la même période, est évaluée à 232 millions USD. Elle ne représente que 2% du total. Les produits concernés sont généralement issus du secteur primaire. Leur production manufacturière est embryonnaire.

Cette situation est principalement due au phénomène de désindustrialisation qu'a connu la RDC, depuis de longues décennies, mais aussi aux contraintes liées à l'offre, telles que le mauvais état des infrastructures de transport, l'insuffisance de l'offre en énergie (eau et électricité), l'insécurité persistante dans certaines zones de production, et les difficultés d'accès au financement.

De même, les matières premières utilisées par la plupart des industries (telles que celles des produits minéraux non métalliques) ne reposent pas sur la transformation des matières premières locales, mais portent plutôt sur des intrants et produits semi-transformés importés. Ce qui maintient les coûts de production à des niveaux élevés.

Le tableau n° 2 ci-après identifie les parts relatives des exportations hors produits miniers.

Tableau n°2. Exportations de la RDC hors produits miniers et pierres précieuses

Exportations de la RDC hors produits miniers et pierres précieuses entre 2015 et 2019						
Produit	Valeur exportée en 2015 (USD)	Valeur exportée en 2016 (USD)	Valeur exportée en 2017 (USD)	Valeur exportée en 2018 (USD)	Valeur exportée en 2019 (USD)	% Exportation total 2019
Cacao et ses préparations	\$28,565,000.00	\$37,795,000.00	\$35,019,000.00	\$47,256,000.00	\$66,183,000.00	0.49%
Bois, charbon de bois et ouvrages en bois	\$34,222,000.00	\$37,054,000.00	\$41,234,000.00	\$51,296,000.00	\$51,900,000.00	0.39%
Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, leurs parties et accessoires	\$65,905,000.00	\$15,731,000.00	\$10,668,000.00	\$34,287,000.00	\$43,196,000.00	0.32%
Café, thé, maté et épices	\$16,819,000.00	\$20,309,000.00	\$20,127,000.00	\$18,036,000.00	\$14,310,000.00	0.11%
Machines, appareils et engins mécaniques, réacteurs nucléaires, chaudières ; parties de ces machines ou appareils	\$21,621,000.00	\$20,377,000.00	\$21,779,000.00	\$25,432,000.00	\$14,134,000.00	0.11%
Navigation aérienne ou spatiale	\$3,653,000.00	\$11,798,000.00	\$2,296,000.00	\$3,141,000.00	\$13,509,000.00	0.10%
Graines et fruits oléagineux ; graines, semences et fruits divers ; plantes industrielles ou médicinales ; pailles et fourrages	\$6,523,000.00	\$7,169,000.00	\$7,001,000.00	\$7,869,000.00	\$11,211,000.00	0.08%
Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc	\$10,222,000.00	\$6,560,000.00	\$11,319,000.00	\$9,846,000.00	\$7,863,000.00	0.06%

³ Les données traitées et exploitées sont tirées des statistiques du CCI 2019, pour éviter les biais éventuellement introduits par la crise sanitaire en 2020.

Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties ; appareils d'enregistrement ou de reproduction du son, appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision, et parties et accessoires de ces appareils	\$3,813,000.00	\$6,442,000.00	\$4,719,000.00	\$5,585,000.00	\$7,295,000.00	0.05%
Tabacs et succédanés de tabac fabriqués	\$3,870,000.00	\$1,229,000.00	\$2,828,000.00	\$3,447,000.00	\$5,781,000.00	0.04%
Gommes, résines et autres sucs et extraits végétaux	\$2,421,000.00	\$4,065,000.00	\$3,970,000.00	\$4,709,000.00	\$4,117,000.00	0.03%
Résidus et déchets des industries alimentaires ; aliments préparés pour animaux	\$5,211,000.00	\$4,101,000.00	\$4,589,000.00	\$3,416,000.00	\$3,819,000.00	0.03%
Navigation maritime ou fluviale	\$3,000.00	\$1,254,000.00	\$478,000.00	\$2,967,000.00	\$3,450,000.00	0.03%
Autres articles textiles confectionnés ; assortiments ; friperie et chiffons	\$4,851,000.00	\$3,194,000.00	\$2,012,000.00	\$1,692,000.00	\$2,986,000.00	0.02%
Meubles ; mobilier médico-chirurgical ; articles de literie et similaires ; appareils d'éclairage non dénommés ni compris ailleurs ; lampes-réclames, enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses et articles similaires ; constructions préfabriquées	\$1,626,000.00	\$1,354,000.00	\$954,000.00	\$772,000.00	\$2,871,000.00	0.02%
Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision ; instruments et appareils médico-chirurgicaux ; parties et accessoires de ces instruments ou appareils	\$1,577,000.00	\$2,507,000.00	\$2,506,000.00	\$3,200,000.00	\$2,844,000.00	0.02%
Armes, munitions et leurs parties et accessoires	\$5,083,000.00	\$193,000.00	\$4,676,000.00	\$3,503,000.00	\$2,715,000.00	0.02%
Préparations alimentaires diverses	\$1,337,000.00	\$1,394,000.00	\$1,596,000.00	\$3,228,000.00	\$2,082,000.00	0.02%
Savons, agents de surface organiques, préparations pour lessives, préparations lubrifiantes, cires artificielles, cires préparées, produits d'entretien, bougies et articles similaires, pâtes à modeler, « cires pour l'art dentaire » et compositions pour l'art dentaire à base de plâtre	\$3,000.00	\$947,000.00	\$2,781,000.00	\$2,179,000.00	\$1,884,000.00	0.01%
Produits chimiques organiques	\$147,000.00	\$0.00	\$497,000.00	\$1,076,000.00	\$1,540,000.00	0.01%
Coton	\$15,000.00	\$18,000.00	\$130,000.00	\$54,000.00	\$1,134,000.00	0.01%
Huiles essentielles et résinoïdes ; produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations cosmétiques	\$425,000.00	\$1,005,000.00	\$1,203,000.00	\$2,015,000.00	\$1,044,000.00	0.01%
Produits de l'édition, de la presse ou des autres industries graphiques ; textes manuscrits ou dactylographiés et plans	\$102,000.00	\$122,000.00	\$775,000.00	\$1,556,000.00	\$853,000.00	0.01%
Graisses et huiles animales ou végétales ; produits de leur dissociation ; graisses alimentaires élaborées ; cires d'origine animale ou végétale	\$670,000.00	\$491,000.00	\$401,000.00	\$371,000.00	\$541,000.00	0.00%
Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires	\$40,000.00	\$83,000.00	\$1,164,000.00	\$1,647,000.00	\$531,000.00	0.00%

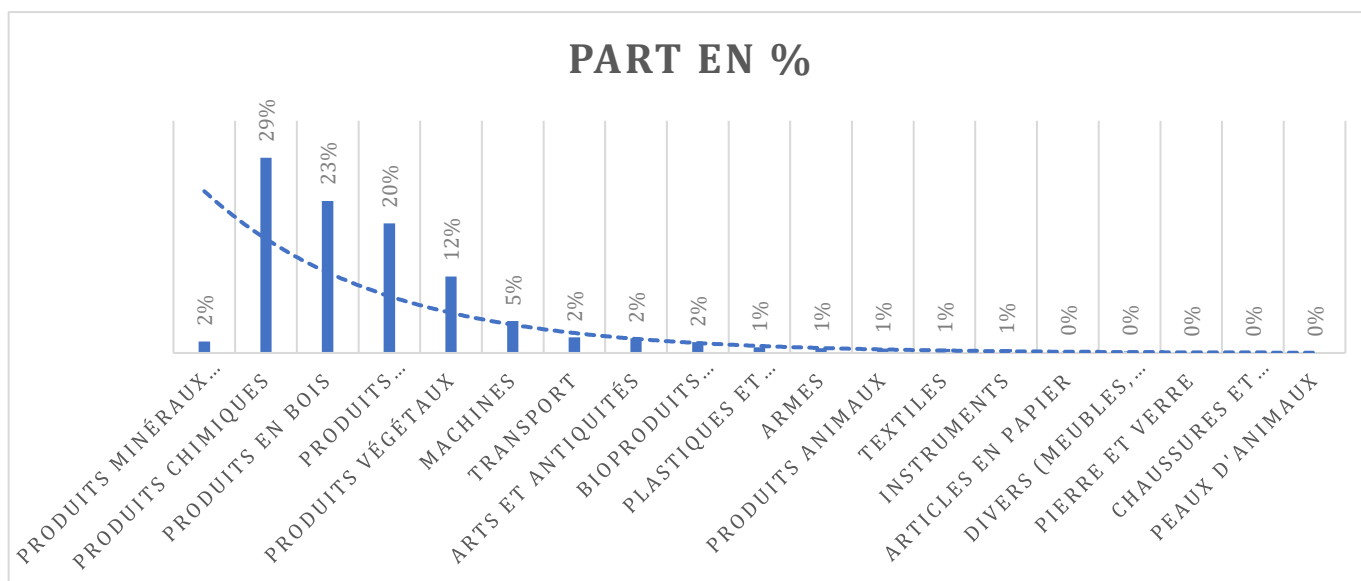
Véhicules et matériel pour voies ferrées ou similaires et leurs parties ; appareils mécaniques (y compris électromécaniques) de signalisation pour voies de communications	\$13,634,000.00	\$3,640,000.00	\$1,886,000.00	\$11,943,000.00	\$444,000.00	0.00%
Produits pharmaceutiques	\$1,507,000.00	\$731,000.00	\$1,643,000.00	\$327,000.00	\$344,000.00	0.00%
Somme de tous les autres produits dont la valeur d'exportation en 2019 est inférieure à \$ 300,000 ⁴	\$5,242,000.00	\$4,798,000.00	\$8,485,000.00	\$5,506,000.00	\$3,437,000.00	0.03%
Total Exportations RDC sans les minerais et les pierres précieuses)	\$239,107,000.00	\$194,361,000.00	\$196,736,000.00	\$256,356,000.00	\$272,018,000.00	2.03%
Total Exportations RDC	\$8,685,051,000.00	\$7,192,846,000.00	\$12,295,717,000.00	\$20,004,281,000.00	\$13,382,297,000.00	100.00%

Source : Centre du commerce international (CCI), basé sur les données de COMTRADE.

⁴ Veuillez consulter l'annexe 1 pour voir les détails de ces produits.

La figure n°1 ci-après identifie les parts relatives des exportations hors produits miniers.

Figure n°1 : Exportations de la RDC hors produits miniers et pierres précieuses



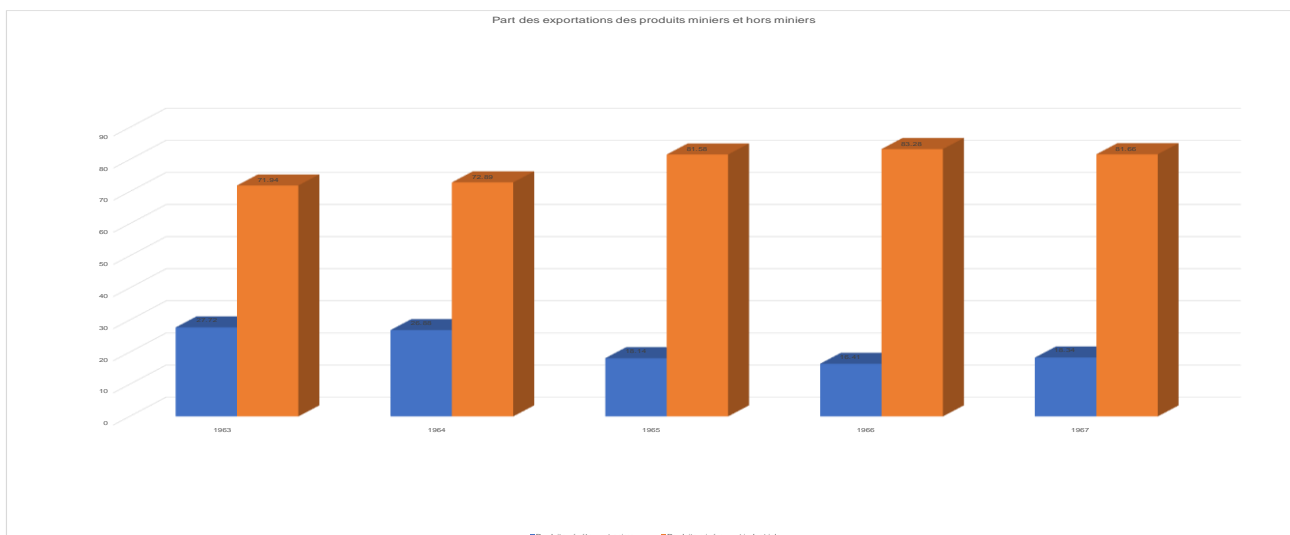
(2019)

Source : L'Observatoire de la complexité économique (OEC), basé sur les données de COMTRADE.

Les fondamentaux à l'origine de ces faibles résultats à l'exportation hors produits miniers au fil des années résident dans une combinaison de facteurs structurels, notamment le rétrécissement de la base de la production. Cette situation a été aggravée par l'absence d'une stratégie nationale cohérente d'exportations.

Le rétrécissement de la base d'exportations conduit inéluctablement la RDC vers le mono, ou la bi-exportation (cuivre et cobalt), après la quasi disparition des produits agricoles des statistiques des exportations. Les produits miniers et industriels représentaient, durant la période comprise entre 1963 et 1967, 78 % en moyenne (voir figure n°2 ci-dessus), contre 98% actuelles.

Figure n°2 : Structure des exportations congolaises de 1963 à 1967



Source : Banque Centrale, Rapports annuels 1963 et 2016.

0.1.2.1. Exportations de la RDC comparées à celles d'un référentiel des pays africains

La comparaison des exportations de la RDC avec celles de quelques pays africains révèle ce qui suit : le niveau des exportations de la RDC est faible, par rapport à celui d'un référentiel des pays ayant pourtant les mêmes fondamentaux économiques. Les cinq pays de ce référentiel présentent des niveaux des exportations beaucoup plus élevés, tels qu'indiqués dans le tableau n°3 ci-après.

Tableau n°3. La valeur des exportations des biens quelques partenaires commerciaux africains en 2019.

N°	Pays	Exportation (USD)	PIB (USD courants)	PIB (USD constants de 2010)
1	Afrique du Sud	90.419.473.000	351 431 649 241.44	430 166 850 678,94
2	Nigeria	53.624.701.000	448 120 428 858.77	477 161 826 016,25
3	Angola	34.819.241.000	89 417 190 341.25	99 013 511 554,03
4	Ghana	16.768.275.000	67 234 292 582.76	57 193 544 870,31
5	RDC	13.382.297.000	50 400 746 171.42	36 767 977 989,35

Source : Centre du commerce international (CCI), basé sur les données de COMTRADE.

1.1. Tendances mondiale des exportations

La tendance des exportations mondiales des produits primaires peut être appréhendée à travers les cinq catégories de produits primaires les plus échangés dans le monde en 2019.

Tableau n°4. Les 5 catégories de produits primaires les plus échangés dans le monde en 2019 en USD

N°	Produit	Monde		RDC		Premier pays exportateur en Afrique		
		Valeur (USD)	Valeur exportée (USD)	% des échanges mondiaux	Potentiel	Pays	Valeur exportée (USD)	% de l'échange mondial
1	Combustibles fossiles	2.600 milliards	555 millions	0.02%	-	Nigeria	50,3 milliards	1.93%
2	Métaux et minéraux	1.400 milliards	7,2 milliards	0.51%	22 milliards USD par ans	Afrique du Sud	45,8 milliards	3.27%
3	Produits agricoles	1.400 milliards	100 millions	0.01%	80 000 000 ha	Côte d'Ivoire	8,8 milliards	0.63%
4	Produits forestiers	164 milliards	70.4 millions	0.04%	6 000 000 m3/an - Bois (Grumes)	Afrique du Sud	1,2 milliards	0.73%
5	Perles et pierres précieuses	118 milliards	233 millions	0.2%	-	Afrique du Sud	8 milliards	6.78%

Source : resourcetrade.earth, basé sur les données de COMTRADE

En ordre d'importance, les combustibles fossiles sont les produits primaires les plus exportés au monde, avec un niveau d'échanges atteignant 2.600 milliards de dollars américains, dont la part de la RDC est de 0,02%, loin derrière le Nigeria. La part de ce pays est évaluée à 1,93%.

Suivent respectivement : les métaux et minéraux (1.400 milliards USD), dont la part de la RDC est de 0,51% (derrière l'Afrique du Sud avec une part de 3,27 %) ; les produits agricoles (1.400 milliards USD), dont la part de la RDC est de 0,01% (derrière la Côte d'Ivoire avec une part de 0,63%) ; les produits forestiers (164 milliards USD) dont 0,04% pour la RDC, loin derrière l'Afrique du Sud (avec une part de 0,73%) ; et les perles et pierres précieuses (118 milliards USD), dont la part de la RDC, 0,2% est loin derrière l'Afrique du Sud (avec une part de 6,78%).

Pour tous ces produits confondus, les exportations de la RDC représentent un très faible pourcentage dans les échanges internationaux. Au niveau du continent africain, elles se situent loin après les pays ci-haut cités.

1.1.1. Parts mondiales des exportations des produits primaires de la RDC

Le tableau n°4 ci-dessus a fourni des renseignements sur les grandes composantes des exportations mondiales des produits primaires. Le tableau n°5 identifie, au sein de ces grandes catégories, les produits exportés par la RDC, tout en dégageant son positionnement, par rapport aux échanges mondiaux.

Tableau n°5. Valeurs des échanges mondiaux de produits primaires de la RDC par filières présentant un avantage comparatif⁵.

N°	Catégorie	Monde		RDC		Premier pays exportateur en Afrique	
		Valeur (USD)	Valeur exportée (USD)	% de l'échange mondial	Pays	Valeur exportée (USD)	% de l'échange mondial
1	Oléagineux	92,1 milliards	4,5 millions	0,0225%	Sénégal	279 millions	0.30%

⁵ Cfr. Annexe 2 pour un tableau plus détaillé.

2	Céréales	65,8 milliards	257 mille	0,000625%	Afrique du Sud	491,2 millions	0.75%
3	Fruits, jus de fruit, confiture	33,7 milliards	mille	0,00001%	Afrique du Sud	854 millions	2.53%
4	Légumes	29,7 milliards	46 mille	0,0005%	Égypte	330 millions	1.11%
5	Plantes	103 milliards	72.23 millions	0,64%	Côte d'Ivoire	6,6 milliards	6.41%
6	Poisson	83,1 milliards	1.51 millions	0,033%	Mauritanie	644 millions	0.77%
7	Viande	149 milliards	Cent nonante sept	0,00005%	Afrique du Sud	224 millions	0.15%
8	Animaux vivants	22,2 milliards	253 mille	0,005%	Namibie	96,1 millions	0.43%
9	Minéraux industriels	38 milliards	326 mille	0,00572%	Afrique du Sud	176 millions	0.46%
10	Produits chimiques	7,01 milliards	5 mille	0.0001%	Afrique du Sud	136 millions	1.94%
11	Autres produits agricoles	19,2 milliards	20 mille	0,0001%	Afrique du Sud	184 millions	0.96%
12	Grumes	17,5 milliards	31.49 millions	0,2%	Congo, République	277 millions	1.58%
13	Fibres textiles d'origine végétales	53,6 milliards	10 mille	0.00002%	Égypte	522 millions	0.97%
14	Articles textiles confectionnés	65,1 milliards	316 mille	0,0005%	Égypte	258 millions	0.40%
15	Instruments de musique	7,43 milliards	mille	0.00002%	Tunisie	6,65 millions	0.09%

Source : resourcetrade.earth, basé sur les données de COMTRADE

En analysant ce tableau, il s'avère que la RDC n'occupe qu'une place relativement faible dans les exportations des produits primaires. A part les plantes et les grumes pour lesquelles elle capte respectivement 0,64% et 0,2% des parts sur les marchés mondiaux, la RDC est quasi absente de tous les autres marchés internationaux.

1.1.1.1. Parts mondiales de la RDC relatives aux exportations des produits manufacturés

Le tableau n°6 ci-après présente le top 20 des produits manufacturés échangés dans le monde, ainsi que les parts du marché de la RDC.

Tableau n°6. Principaux produits manufacturés échangés dans le monde

Principales valeurs d'exportation mondiales de produits manufacturés en 2019				
		Monde	RDC	
N°	Catégorie	Valeur (USD)	Valeur (USD)	% de la valeur mondiale
1	Machines et appareils électriques et leurs parties ; appareils d'enregistrement et de reproduction du son, appareils d'enregistrement et de reproduction des images et du son en télévision, et parties et accessoires de ces articles	2.705.174.768.000,00	7.295.000,00	0.0003%
2	Réacteurs nucléaires, chaudières, machines et appareils mécaniques ; leurs parties	2.215.884.219.000,00	14.134.000,00	0.0006%
3	Combustibles minéraux, huiles minérales et produits de leur distillation ; matières bitumineuses ; cires minérales	2.055.734.489.000,00	149.731.000,00	0.007%

4	Véhicules autres que le matériel roulant des chemins de fer ou des tramways, et leurs parties et accessoires	1.500.441.265.000,00	43.196.000,00	0.003%
5	Perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires, métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux et ouvrages en ces matières ; bijouterie de fantaisie ; monnaies.	649.075.002.000,00	224.123.000,00	0.03%
6	Matières plastiques et ouvrages en ces matières	625.001.961.000,00	207.000,00	0.00003%
7	Instruments et appareils d'optique, de photographie, de cinématographie, de mesure, de contrôle, de médecine ou de chirurgie ; parties et accessoires de ces instruments et appareils	612.173.592.000,00	2.844.000,00	0.0005%
8	Produits pharmaceutiques	617.499.109.000,00	344.000,00	0.00006%
9	Produits chimiques organiques	412.790.199.000,00	1.540.000,00	0.0004%
10	Fer et acier	370.691.130.000,00	845.000,00	0.0002%
11	Aéronefs, véhicules spatiaux et leurs parties	335.496.215.000,00	13.509.000,00	0.004%
12	Articles en fer ou en acier	307.520.478.000,00	1.995.000,00	0.0006%
13	Meubles ; articles de literie, matelas, sommiers, coussins et articles similaires rembourrés ; lampes et appareils d'éclairage, n.c.a. ; enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses et articles similaires ; constructions préfabriquées	261.317.931.000,00	2.871.000,00	0.001%
14	Minerais, scories et cendres	239.873.468.000,00	1.287.143.000,00	0.5%
15	Vêtements et accessoires du vêtement, en bottes ou en crochets	238.042.076.000,00	67.000,00	0.00003%
16	Vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie	233.197.946.000,00	119.000,00	0.00005%
17	Produits chimiques n.c.a.	209.097.571.000,00	7.000,00	0.000003%
18	Caoutchouc et articles en caoutchouc	185.788.414.000,00	7.863.000,00	0.004%
19	Aluminium et ouvrages en aluminium	176.003.479.000,00	2.321.000,00	0.001%
20	Papier et carton ; ouvrages en pâte à papier, en papier ou en carton	170.192.315.000,00	235.000,00	0.0001%

Source : Centre du commerce international (CCI), basé sur les données de COMTRADE.

Ce tableau conforte le constat selon lequel le secteur manufacturier congolais ne participe que très peu aux échanges mondiaux. Parmi ces 20 produits, à l'exception des produits transformés à partir des minerais, cendres et scories (qui représentent 0,5% des exportations mondiales), aucun autre produit transformé n'atteint 0,1% des valeurs des exportations mondiales, quand bien même que certains d'entre eux sont transformés à partir des intrants issus de la RDC qui en dispose en abondance.

2. Potentiels des marchés et des exportations

2.0. Introduction

L'analyse des potentiels des marchés et des exportations, repose sur une sélection des produits destinés à l'exportation.

Les études existantes (EDIC, PNIA, PDI)⁶ ont pu identifier, outre les produits issus des filières traditionnelles agricoles, minières et de l'industrie manufacturière existante, aux produits suivants, de diversification des exportations :

- Pour la filière agricole, on compte : le manioc, les légumes, les racines de tubercule, le maïs, les produits de l'élevage, les pommes de terre, le quinquina, les haricots, le soja, la courge, l'oseille rouge, le sésame, et le gingembre ;
- Pour la filière minière : le niobium, les diamants industriels travaillés, les articles d'orfèvrerie et d'argenterie, l'argent, le tantale, les métaux communs en poudre ou sous forme brute, les barres, tiges et profilés en cuivre affiné, les fils en cuivre affiné, entre autres.

2.1. Potentiels des marchés

Pour identifier les potentiels des marchés, les contraintes pesant sur les possibilités d'exportations ont été mises en évidence par les études ci-haut citées, afin d'éclairer et orienter les interventions stratégiques visant à promouvoir le développement des secteurs concernés. Ces études ne donnent aucune estimation des potentiels des marchés.

Pour combler cette insuffisance, à l'instar de plusieurs autres pays, on recourra aux données de la Chambre du Commerce International (CCI) pour faire une extrapolation des potentiels d'exportations sur base du potentiel global du marché.

Il est question d'identifier, selon une méthodologie rigoureuse présentée en annexe, non seulement les produits que la RDC exporte déjà et qui ont de bonnes perspectives de succès à l'exportation sur un marché cible donné, mais également les produits qu'elle n'exporte pas encore de manière compétitive, mais dont l'exportation est réalisable, compte tenu du panier d'exportations actuel du pays, et des paniers d'exportations des pays similaires. Ces produits non encore exportés par la RDC devraient attirer l'attention des décideurs politiques, en raison de la forte demande mondiale, et de la possibilité d'acquérir des parts de marché substantielles.

Plusieurs produits ont été identifiés sur cette base. Force est de constater que la RDC n'en produit qu'un nombre limité. Sur un éventail de 6294 produits potentiellement exportables, pour lequel il existe un énorme potentiel de marché, la RDC ne produit que 1759 articles (CCI). Cela confirme le diagnostic récurrent suivant lequel l'économie de la RDC n'est pas assez diversifiée.

⁶ Etude Diagnostique sur l'Intégration du Commerce (EDIC), Plan National d'Investissement Agricole (PNIA), Plan Directeur d'Industrialisation (PDI)

L'opposée de ce constat est que, si le Gouvernement adopte des mesures adéquates en matière de promotion des exportations, la RDC pourra cibler un marché très large pour une gamme très variée de produits.

Cela suggère, d'une part, que pour la grande majorité des articles produits par la RDC, **atteindre la cible de 1% de la demande mondiale, dans un horizon d'un an ou de cinq ans, nécessite des efforts absolument immenses.** D'autre part, il importe d'explorer et de développer rapidement de nouvelles filières de produits exportables. Les défis sont énormes et devront permettre au Gouvernement de mesurer l'étendue de la tâche à accomplir, pour que la RDC réalise pleinement son potentiel d'exportations.

2.2. Potentiel d'exportations

Le potentiel des exportations découle du potentiel des marchés. Pour atteindre pleinement son potentiel d'exportations, la RDC doit nécessairement élargir la gamme de biens produits, plus encore, augmenter les produits du panier des biens exportés, conquérir des nouveaux marchés, améliorer la qualité des exportations existantes, et procéder préalablement à leur transformation.

Un processus de diversification des exportations passe par l'aptitude à exporter de nouveaux produits, c'est-à-dire par la capacité à créer de nouvelles lignes d'exportations. Lorsque ces dernières perdurent et se consolident, la structure exportatrice de la RDC sera substantiellement modifiée et portera la croissance économique.

Puisque les exportations (l'offre) sont un moyen de répondre aux importations (la demande), il faut analyser le dynamisme de la demande, pour chaque type de produits importés par le reste du monde. A cette fin, il faut développer des aptitudes à adapter en continu la capacité de production exportatrice de la RDC aux schémas en perpétuelle évolution de la demande mondiale.

Le potentiel d'exportations qui sera présenté dans cette stratégie est évalué, selon la méthodologie présentée dans l'annexe n°4. Il concerne non seulement les produits que la RDC exporte déjà, mais également ceux qu'il n'exporte pas encore de manière compétitive. Toutefois, l'exportation de ces produits est réalisable, compte tenu du panier d'exportations actuel de la RDC et des paniers d'exportations de pays similaires.

2.2.1. Le secteur agricole

2.2.1.1. Les plantes stimulantes (café, cacao et thé)

Au niveau actuel de la production et des exportations des produits agricoles, le café et le cacao sont les deux seuls produits les plus importants. Dans chacune de ces filières, les contraintes pesant sur les résultats à l'exportation ont été mises en évidence dans diverses études (PNIA, EDIC et BCC). Par ailleurs, les mêmes études indiquent que la production et l'exportation du thé ont décliné.

Suivant les statistiques de Comtrade (2019), les quantités exportées ne dépassent pas les volumes respectifs de 11.748 tonnes de café (robusta et arabica) et de 40.000 tonnes de

cacao brut, avec des recettes oscillant en moyenne autour de 14 millions de dollars américains, pour le café, et 66 millions de dollars américains, pour le cacao brut. Le niveau des exportations du café reste très faible, comparativement aux exportations des principaux acteurs sur le marché africain, tels que la Côte d'Ivoire (1,8 million de tonnes en 2019), et le Ghana (643.000 tonnes en 2019).

Pourtant, selon EDIC (2019), le contexte mondial est favorable à l'accroissement des exportations de ces produits. Au cours des prochaines années, l'augmentation de la demande de cacao dans les pays émergents devrait se maintenir en particulier, du fait de l'accélération de la croissance attendue en Asie où la demande de chocolat devrait croître à un rythme de 4 % par an sur la période 2018–2030.

Le même pronostic intéressant est fait pour la demande mondiale du café, dans les prochaines années ; les prix nominaux de l'arabica et du robusta devraient connaître une légère augmentation, sous l'impulsion de la demande de ces mêmes pays émergents.

En ce qui concerne le thé, le Plan Directeur d'Industrialisation a démontré que les bassins de production sont localisés à l'Est de la RDC, particulièrement dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu, et que l'industrialisation de cette filière est une opportunité importante pour ce pays.

Tableau n°7. Évolution marché des produits agricoles : plantes stimulantes

POTENTIEL DE MARCHÉ							
N°	Produit	Potentiel du marché (ITC) / Valeur des importations mondiales (USD)	Cible ; 1% Potentiel de marche (USD)	Valeur des exportations de la RDC (USD)	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 5 ans	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 1 an	Quelques pays cibles pour l'exportation
A. Produits Agricoles : Les plantes stimulantes							
1. Le Café							
1	Café ; non torréfié ni décaféiné	18,488,984,000	184,889,840	13,531,407	69%	1266%	Espagne, États-Unis, Arabie saoudite, Ouganda, République de Corée, Canada, Émirats arabes unis, Kenya, Angola, Pologne, Allemagne, Chine, Zambie, Afrique du Sud, Namibie
2	Café non torréfié, décaféiné	731,300,000	7,313,000				
3	Café, torréfié, non décaféiné	10,200,000,000	102,000,000				
4	Café, torréfié et décaféiné	648,319,000	6,483,190				
5	Coques et pellicules de café ; succédanés de café contenant du café	152,814,000	1,528,140	775,838	15%	97%	
6	Extraits de café	5,100,000,000	51,000,000				
7	Préparations de café	1,900,000,000	19,000,000				
8	Substituts et extraits de café torréfié	120,400,000	1,204,000				

	Total	37,341,817,000	373,418,170	14,307,245	92%	2510%	
2. Le Thé, même aromatisé							
9	Thé vert (non fermenté) présenté en emballages immédiats d'un contenu n'excédant pas 3 kg	1,000,000,000	10,000,000	1,000	531%	999900%	
10	Thé vert (non fermenté) présenté autrement	826,100,000	8,261,000				
11	Thé noir (fermenté) et thé partiellement fermenté, présenté en emballages immédiats d'un contenu n'excédant pas 3 kg	1,800,000,000	18,000,000				Pakistan, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Royaume-Uni, Arabie Saoudite, Maroc, Égypte, Allemagne, Chine, France, Emirats Arabes Unis, Japon, Pays-Bas, Pologne, Canada, Australie, Ghana, Malaisie, Togo, Taipei Chine, Italie, Inde, Mexique, Irlande
12	Thé noir (fermenté) et thé partiellement fermenté, présenté autrement	3,800,000,000	38,000,000				
13	Préparations composées d'un mélange de thé, de poudre de lait et de sucre ; autres extraits, essences et concentrés de thé, préparations à base de ces extraits, essences et concentrés	1,100,000,000	11,000,000				
	Total	8,526,100,000	85,261,000	1,000	869%	8526000%	
3. Le Cacao							
14	Déchets de cacao	9,132,119,000	91,321,190	66,175,786	7%	38%	Espagne, Etats-Unis, Allemagne, Pologne, Chine, Pays-Bas, Canada, Arabie Saoudite, Egypte, Kenya, Emirats Arabes Unis, France, Canada, République de Corée, Afrique du Sud, Angola, Thaïlande
15	Déchets de cacao	118,600,000	1,186,000				
16	Pâte de cacao	2,800,000,000	28,000,000				
17	Beurre, graisse et huile de cacao	5,500,000,000	55,000,000				
18	Poudre de cacao	2,400,000,000	24,000,000				
19	Cacao en poudre, sucré	431,600,000	4,316,000				
20	Chocolat et autres préparations	4,600,000,000	46,000,000				

	alimentaires à base de cacao					
21	Chocolat et autres préparations à base de cacao	4,500,000,000	45,000,000			
22	Chocolat et autres préparations à base de cacao	4,600,000,000	46,000,000			
23	Chocolat et autres préparations à base de cacao	13,800,000,000	138,000,000	7,556	612%	1826263%
	Total	47,882,319,000	478,823,190	66,183,342	49%	623%

Source : CCI (2019')

Une analyse de la demande mondiale démontre la nécessité d'augmenter la production exportable du café, du cacao et du thé, ainsi que de leurs dérivés.

Les principaux marchés de destination pour les exportations du café sont les suivants: l'Espagne, les États-Unis, l'Arabie saoudite, l'Ouganda, la République de Corée, le Canada, les Émirats Arabes Unis, le Kenya, l'Angola, la Pologne, l'Allemagne, la Chine, la Zambie, l'Afrique du Sud, la Namibie. Selon les calculs de la base de données du CCI, ces marchés s'élèvent à **37,3 milliards USD**. La RDC peut viser 1% des parts de ces marchés, pour atteindre un niveau d'exportation de **373 millions USD**, contre les exportations actuelles de **14,3 millions USD**. Ce niveau peut être, atteint avec un taux de croissance des exportations de café de 2.510% en une année, contre 92% en 5 ans.

Par ailleurs, si la RDC visait une part de marché de cacao de 1%, elle hausserait ses exportations à **479 millions USD**, contre le niveau actuel évalué à **66 millions USD**. Pour y arriver, il faudrait réaliser respectivement des taux de croissance de 623 % ou de 43% dans un horizon d'une année ou de cinq ans.

Les principaux marchés de destination pour les exportations du cacao sont les suivants : l'Espagne, les États-Unis, l'Arabie saoudite, l'Ouganda, la République de Corée, le Canada, les Émirats Arabes Unis, le Kenya, l'Angola, la Pologne, l'Allemagne, la Chine, la Zambie, l'Afrique du Sud, la Namibie.

Le potentiel du marché du thé s'élève à **8,5 milliards USD**. Cependant, **85 millions USD** correspondent au niveau des exportations que pourrait atteindre la RDC, si elle visait 1% du marché. Par contre, les statistiques indiquent un faible montant de **1.000 USD** de valeurs des exportations de ce produit, en 2019. Pour atteindre la cible de 1% de la demande mondiale, il faudrait accroître les exportations de 869% en 5 ans et de 8.526.000% en 1 année.

2.2.1.2. Les oléagineux et fractions

Parmi les oléagineux, les quatre grandes catégories de produits identifiées sont : les huiles de palme et de palmiste, l'arachide, le sésame et le soja .

Pour chaque produit, les marchés de destination ciblés sont identifiés, aux fins de promouvoir les exportations des produits oléagineux.

Les résultats de cette analyse sont utilisés pour éclairer les interventions stratégiques à mener, afin de promouvoir le développement ultérieur des produits oléagineux destinés à l'exportation.

Tableau n°8. Evolution du marché des produits agricoles : les oléagineux

POTENTIEL DE MARCHÉ							
N°	Produit	Potentiel du marché (ITC) / Valeur des importations mondiales (USD)	Cible ; 1% Potentiel de marche (USD)	Valeur des exportations de la RDC (USD)	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 5 ans	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 1 an	Quelques pays cibles pour l'exportation
A. Produits Agricoles : Les oléagineux							
1. L'Huile de palme							
24	Les huiles végétales ; huile de palme et ses fractions, brutes, non chimiquement modifiées	9,825,919,000	98,259,190	443,505	195%	22055%	
25	Huile de palme (hors brut) & fractions	22,000,000,000	220,000,000	80,121	387%	274485%	
26	Huile de palmiste brute	1,100,000,000	11,000,000				Inde, Chine, Pakistan, Pays-Bas, Espagne, Italie, Etats-Unis d'Amérique, Bangladesh, Kenya, Fédération de Russie, Égypte, Viet Nam, Malaisie, Allemagne, Japon, Turquie, Belgique, Éthiopie, République de Corée, Afrique du Sud, Royaume-Uni, France, Arabie Saoudite, Tanzanie, Mexique, Ouganda, Nigeria
27	Huile de palmiste raffinée	2,000,000,000	20,000,000				
28	Les margarines, à l'exclusion de la margarine liquide	1,500,000,000	15,000,000	3,084	446%	486281%	
29	Les margarines liquides	4,000,000,000	40,000,000	1,000	733%	3999900%	
30	Tourteaux et autres résidus de noix et d'amandes de palmistes	1,348,518,000	13,485,180				
	Total	41,774,437,000	417,744,370	527,710	280%	79062%	
2. L'arachide							

31	Arachides, non grillées ni cuites (120241 et 120242)	2,900,000,000	29,000,000	1,000	681%	2899900%	Indonésie, Allemagne, Fédération de Russie, Royaume-Uni, Viet Nam, Canada, Mexique, Pologne, Italie, Espagne, Algérie, Malaisie, Thaïlande, France, Japon, Australie, Afrique du Sud, Ukraine, Philippines, Belgique, Turquie, Emirats Arabes Unis, États-Unis d'Amérique
32	Tourteaux d'huile d'arachide	48,000,000	480,000				
33	Arachides, préparées ou conservées, à l'exclusion du sucre	1,900,000,000	19,000,000	5,000	420%	379900%	
34	Huile d'arachide brute	318,600,000	3,186,000				
35	Huile d'arachide (à l'exclusion de l'huile brute) et ses fractions	92,500,000	925,000				
36	Arachides non grillées ni autrement cuites, décortiquées, même concassées	1,071,000	10,710				
37	Arachides, de semence	27,439,000	274,390				
38	Total	5,287,610,000	52,876,100	6,000	515%	881168%	
3. Le Soja							
126	Fèves de soja, même concassées (120110, 120190 et 120100)	58,000,000,000	580,000,000	11,546	771%	5023285%	Chine, Espagne, Thaïlande, Pays-Bas, Allemagne, Taïpei chinois, Indonésie, Turquie, Fédération de Russie, Viet Nam, Afrique du Sud, France, Italie, République de Corée, Kenya, Arabie saoudite, Tanzanie, Portugal, Zimbabwe, Angola, Emirats arabes unis, Maroc, Inde, Égypte, Algérie, Bangladesh, Mozambique, Zambie, Pakistan, États-Unis, Nouvelle-Zélande, Hong Kong, Canada, Belgique, Pologne, Royaume-Uni
127	Farines et semoules de soja	813,700,000	8,137,000				
128	Huile de soja brute	7,400,000,000	74,000,000				
129	Huile de soja (à l'exclusion de l'huile brute) et ses fractions	1,600,000,000	16,000,000				
130	Sauce de soja	654,900,000	6,549,000				
131	Tourteaux d'huile de soja	25,500,000,000	255,000,000	1,033	1098%	24685282%	
132	Sauces de soja	4,500,000,000	45,000,000	1,033	747%	4356144%	
	Total	98,468,600,000	984,686,000	43,358	643%	2270960%	
4. Le Sésame							
133	Huile fractions et de sésame	262,700,000	2,627,000				Chine, Japon, Turquie, Inde, République de Corée, Emirats arabes unis, Israël, Égypte, États-Unis d'Amérique, Allemagne, Arabie Saoudite, Viet Nam,
134	Graines de sésame	3,000,000,000	30,000,000				
135	Farines des graines de sésame	160,500,000	1,605,000				

136	Graines de sésame autrement préparées	4,157,211,000	41,572,110				Taipei Jordanie, Pays-Bas, France, de Russie, Maroc, Guatemala, Royaume-Uni, Espagne, Belgique, Kong, Italie, Suède, Mexique, Norvège, Bangladesh, Cambodge, Indonésie	Chine, Grèce, Liban, Fédération Pologne, Irak, Canada, Australie, Hong Autriche, Malaisie, Suisse, Singapour, Népal,
137	Tourteaux et résidus solides de l'extraction de l'huile des graines de sésame	341,130,000	3,411,300					
	Total	7,921,541,000	79,215,410	0				

Source : CCI (2019)

Le marché de l'huile de palme et de ses fractions présente une demande de **41,7 milliards USD**, avec 27 pays comme principaux débouchés. Cela donne à la RDC une possibilité de booster la production et d'exporter ce produit. Mais avant tout, il faudra focaliser la stratégie de production dans les zones 1 et 6, telles que définies dans le Plan Directeur d'Industrialisation, afin d'accroître les capacités de dégager un surplus important pour l'exportation.

En ce qui concerne le soja et ses fractions identifiés comme potentiellement profitables, même si actuellement la RDC n'en exporte pas, elle devra encourager sa production, étant donné l'existence des débouchés certains représentés par plusieurs pays (la Chine, l'Afrique du Sud, le Kenya, le Canada, les Etats unis, etc.), dont la demande est évaluée à **98,4 milliards USD**.

Un marché-cible de **984 millions USD** représente 1% de valeurs d'exportation mondiale, que la RDC peut viser, si elle accroît sa capacité d'exportation de 643% en 5 ans.

En ce qui concerne les exportations des arachides, le potentiel du marché ciblé pour la RDC est évalué à **5,3 milliards USD**. Le pays étant totalement absent de ce marché, ses exportations devraient s'élever à **53 millions USD**, s'il doit viser 1% de ce potentiel. Ce niveau peut être atteint en 5 ans, à condition d'accroître de 515% son niveau actuel d'exportations.

2.2.1.3. Les légumes et les légumineuses

Les conditions climatiques du pays favorisent la production d'une importante variété de légumes et légumineuses. Le tableau n°9 ci-dessous présente un résumé de certains de ces produits qui sont cultivés principalement par de petits exploitants agricoles.

Selon EDIC (2019), le haricot a été identifié comme l'un des principaux produits de diversification destinés à l'exportation. D'après les statistiques du CCI (2019), plus de la moitié du potentiel des exportations de légumineuses de la RDC est composée de haricots rouges et de haricots vigna. Cependant, les volumes exportés ne dépassent pas, officiellement, le seuil de 30.000 USD.

Il est donc nécessaire de développer ces deux filières en ciblant certains marchés d'exportation. Le tableau n°9 ci-dessous donne la liste des légumes et légumineuses ciblés prioritairement pour le développement et la promotion des exportations, dans le cadre de la stratégie congolaise de la promotion des exportations et de la diversification des débouchés internationaux.

Tableau n°9. Evolution du marché des légumes et des légumineuses

POTENTIEL DE MARCHÉ							
N°	Produit	Potentiel du marché (ITC) / Valeur des importations mondiales (USD)	Cible ; 1% Potentiel de marché (USD)	Valeur des exportations de la RDC (USD)	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 5 ans	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 1 an	Quelques pays cibles pour l'exportation
A. Produits Agricoles : Les légumes et les légumineuses							
1. Légumes							
102	Les légumes	1,049,195,000	10,491,950	22,560	242%	46407%	Japon, États-Unis d'Amérique, République de Corée, Chine, Pays-Bas, Royaume-Uni, Pologne, Thaïlande, Pakistan, France, Allemagne, Belgique, Inde, Espagne, Chine de Taïpei, Arabie Saoudite, Canada, Singapour, Danemark, Italie, Turquie, Pérou, Sri Lanka, Fédération de Russie, Australie, Irlande, Malaisie, Israël, Grèce, Suisse, Suède, Autriche, Roumanie, République tchèque, Ukraine, Finlande, Norvège, Bulgarie, Émirats arabes unis, Slovaquie, Portugal, Lituanie, Kazakhstan, Belarus, Bangladesh, Indonésie, Brésil, Sénégal, Mexique, Côte d'Ivoire, Qatar
103	Aubergines	525,400,000	5,254,000				
104	Tomates	9,100,000,000	91,000,000				
105	Oignons et échalotes, frais	3,600,000,000	36,000,000	2,000	610%	1799900%	
106	Poivrons/Piment (Capsicum ou Pimenta), frais	5,300,000,000	53,000,000				
	Total	19,574,595,000	195,745,950	24,560	503%	796911%	
2. La Pommes de terre							
113	Pommes de terre, fraîches	3,700,000,000	37,000,000	1,705	637%	2169988%	Émirats arabes unis, Fédération de

114	Pommes de terre, crues, cuites à la vapeur ou bouillies, congelées	293,100,000	2,931,000				Russie, Allemagne, Espagne, Angola, Ouganda, Italie, Allemagne, Pologne, Thaïlande, Canada, Roumanie, États-Unis, Belgique, Namibie, Indonésie, Côte d'Ivoire, Japon, Zambie, Portugal, Hong Kong, Chine, République de Corée, Royaume-Uni, Arabie Saoudite, Brésil, Taipei chinois, Polynésie française, France
115	Farine, semoule et poudre de pommes de terre	124,200,000	1,242,000				
116	Pommes de terre, préparées ou conservées (pas au vinaigre), congelées	7,200,000,000	72,000,000				
117	Pommes de terre	2,400,000,000	24,000,000	3,078	500%	779627%	
	Total	13,717,300,000	137,173,000	4,783	679%	2867828%	
3. Les Haricots							
118	Haricots "Vigna spp., Phaseolus spp.", frais	930,400,000	9,304,000				
119	Haricots "Vigna spp., Phaseolus spp.", congelés	374,300,000	3,743,000				
120	Haricots "Vigna mungo ou Vigna radiata", séchés et écosés	1,100,000,000	11,000,000				
121	Haricots adzuki, séchés et écosés	120,400,000	1,204,000				
122	Haricots rouges "Phaseolus vulgaris", séchés et écosés	1,700,000,000	17,000,000	29,426	257%	57672%	
123	Haricots "Vigna & Phaseolus" nda, séchés et écosés	550,300,000	5,503,000	320	603%	1719588%	
124	Haricots décortiqués	647,800,000	6,478,000				
125	Haricots non écosés	354,900,000	3,549,000				
	Total	5,778,100,000	57,781,000	29,746	355%	194148%	

Source : CCI (2019)

Selon le rapport de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO 2018), plusieurs facteurs sont à l'origine de la faible production des légumes, notamment : un régime foncier confus, l'accès difficile aux sources d'énergie, les faibles rendements dus à des semences de qualité médiocre, ainsi que l'absence de techniques de production appropriées, et les difficultés d'accès au crédit pour les horticulteurs urbains.

Il existe d'autres obstacles qui nuisent au développement de cette filière, en l'occurrence : le nombre restreint de techniciens qualifiés, l'absence de technologies post-récolte et de facilités de marché. Ces lacunes obligent les horticulteurs à vendre directement leurs légumes sur place, et à bas prix, alors que le marché mondial présente une demande de

38,8 milliards USD, dans plus de 14 pays principaux débouchés. Ce qui laisse une possibilité de croissance des exportations de la RDC.

Par conséquent, si la RDC devait cibler une part de 1% du marché des pays repris dans le tableau n°9 ci-haut, équivalent à **388,5 millions USD**, contre le volume des exportations actuelles évaluées à **59 089 USD**, elle atteindrait **388,5 millions USD** dans un horizon de 5 ans, si elle réalise un taux de croissance des exportations de 480% dans 1 an.

Plusieurs pays offrent un énorme potentiel de ce marché, dont : la Chine, la République de Corée, les Etats Unis, le Royaume Uni, la France, l'Italie, l'Espagne, le Canada, le Kenya, l'Allemagne, les Émirats arabes unis, l'Afrique du Sud, la Suisse, l'Ouganda, le Japon, l'Inde, le Kenya, le Maroc, l'Égypte, l'Angola, la Zambie.

2.2.1.4. Les céréales

Les céréales pour lesquelles il existe une demande mondiale conséquente, peuvent être produites et exportées par la RDC, suivant les estimations du CCI reprises dans le tableau n°10 ci-dessous :

Tableau n°10. Evolution du marché des produits des céréales

POTENTIEL DE MARCHÉ							
N°	Produit	Potentiel du marché (ITC) / Valeur des importations mondiales (USD)	Cible ; 1% Potentiel de marché (USD)	Valeur des exportations de la RDC (USD)	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 5 ans	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 1 an	Quelques pays cibles pour l'exportation
A. Produits Agricoles : Les céréales							
1. Maïs							
107	Maïs	31,300,000,000	313,000,000	975	1163%	32102464%	Arabie Saoudite, Espagne, Kenya, République de Corée, Maroc, Égypte, Portugal, Chine, Japon, Viet Nam, Taipei chinois, Italie, Costa Rica, Afrique du Sud, Allemagne, Indonésie, Zimbabwe, Brésil, Namibie, Angola, Canada, États-Unis, Royaume-Uni, Kenya, Indonésie, France, Italie, Émirats arabes unis, Thaïlande, Côte d'Ivoire, Turquie, Tunisie, Malaisie, Pays-Bas, Oman, Grèce
108	Farine de maïs	440,100,000	4,401,000				
109	Amidon de maïs	916,000,000	9,160,000				
110	Huile de maïs brute	337,100,000	3,371,000				
111	Huile de maïs (sauf brute) et fractions	507,400,000	5,074,000	2,388	363%	212379%	
112	Son, copeaux et autres résidus de maïs	260,200,000	2,602,000				
	Total	33,760,800,000	337,608,000	3,363	901%	10038794%	
2. Riz							

421	Riz décortiqué [riz cargo ou riz brun]	1,806,099,000	18,060,990	38,000	243%	47429%	République de Corée, Royaume-Uni, Belgique, Pays-Bas, Niger, France, Arabie saoudite, Italie, Portugal, Brésil, Etats-Unis d'Amérique, Allemagne, Espagne, Pologne, Canada, Roumanie, Taipei Chinois, Bulgarie, Singapour, Angola, Suède, Togo, Danemark, Suisse, Ouganda, Burundi, Guinée, Côte d'Ivoire, Malaisie, Irlande, Autriche, Burkina Faso, Mexique, Viet Nam, Népal, Venezuela, Colombie, Turquie, Philippines, Costa Rica, Guatemala, Nicaragua, Honduras, Panama, Pakistan, Le Salvador, Bangladesh, Nigéria, Chine, Ethiopie, Kenya, Botswana, Madagascar, Sénégal, Indonésie, Zimbabwe, Sierra Leone, Gambie, Djibouti, Afghanistan, Guinée-Bissau, Comores, Mauritanie, Bénin, Ghana, Mali, Cameroun, Afrique du Sud, Japon, République tchèque, Chili, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Maurice, Fédération de Russie, Australie, Congo, Libéria, République démocratique populaire Lao, Iran, Iraq, Emirats arabes unis, Yémen, Hong Kong, Haïti, Mozambique, Koweït, Somalie, Oman, Jordanie, Pérou, Qatar, Israël, République arabe syrienne, Gabon, Liban, Tanzanie, Algérie, Cuba, Bahreïn, Nouvelle-Zélande, Ukraine, Egypte, Brunéi Darussalam, Norvège, Azerbaïdjan, Maroc, Macao, Chine, Soudan, Hongrie, Slovaquie, Finlande, Mongolie, Libye, Timor-Leste,
422	Riz en paille [riz paddy]	745,592,000	7,455,920	3,000	378%	248431%	
423	Riz en brisures	2,348,122,000	23,481,220	202,000	159%	11524%	
424	Riz semi-blanchi ou blanchi, même poli ou glacé	19,536,267,000	195,362,670				
	Total	24,436,080,000	244,360,800	243,000	299%	100460%	

							Jamaïque, Grèce, Bhoutan, République dominicaine, Eswatini, Zambie, Maldives, Trinité-et- Tobago, Guinée équatoriale, Lituanie, Thaïlande, Tunisie, Cabo Verde, Tadjikistan, Sri Lanka, Iles Salomon, Croatie, Fidji, Namibie, Slovaquie, Soudan du Sud, Chypre, Bolivie, Seychelles, Bahamas, Vanuatu, Arménie
--	--	--	--	--	--	--	--

Source : CCI (2019)

Une analyse des conditions climatiques et de production des céréales mondialement demandées révèle des possibilités de diversification pour la RDC. La production actuelle est encouragée.

Le rapport annuel de la Banque Centrale du Congo souligne, par exemple, que les activités agricoles vivrières enregistrent certaines améliorations, année après année, particulièrement depuis 2019, à la suite notamment de l'influence des programmes de promotion de la culture du maïs et du riz. Dans le cadre du soutien aux filières d'exportation, EDIC (2019) ajoute que la filière riz fait partie des pôles de croissance axés sur le secteur agricole à développer.

Pour le maïs, presque toutes les six zones industrielles de la RDC produisent cette céréale. Avec une demande de **33,7 milliards**, la RDC peut positionner son maïs naturel de bonne qualité auprès de 11 principales destinations mondiales. En ce qui concerne le riz, son potentiel de production est, à l'heure actuelle, largement sous-utilisé. Sur les 80 millions d'hectares de terres arables, seules quelques terres sont consacrées à la production du riz.

Les perspectives dans les pays émergents, ainsi que la tendance du marché mondial des céréales, donnent une impulsion aux efforts concertés visant à promouvoir la production des céréales pour le marché d'exportations.

2.2.1.5. Les épices

L'étude diagnostique sur le commerce a identifié quelques épices qui pourraient être à la base d'une stratégie de diversification des exportations, en l'occurrence : le gingembre, le poivre et le piment. Le potentiel du marché est énorme pour ces produits, et leurs débouchés sont identifiés dans le tableau n° 11 ci-dessous.

Tableau n°11. Evolution du marché des épices

POTENTIEL DE MARCHÉ

N°	Produit	Potentiel du marché (ITC) / Valeur des importations mondiales (USD)	Cible ; 1% Potentiel de marché (USD)	Valeur des exportations de la RDC (USD)	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 5 ans	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 1 an	Quelques pays cibles pour l'exportation
A. Produits Agricoles : Les épices							
1. Gingembre							
138	Gingembre (091011 et 091012)	910,900,000	9,109,000	986	521%	923734%	Arabie Saoudite, Maroc, Emirats Arabes Unis, Egypte, Canada, Espagne, Allemagne, Pakistan, Inde, France, Royaume-Uni, Italie
	Total	910,900,000	9,109,000	986	521%	923734%	
2. Poivre/Piment							
139	Poivre/Piment (Capsicum ou Pimenta), séché, broyé ou pulvérisé	1,800,000,000	18,000,000				États-Unis d'Amérique, Chine, Thaïlande, Allemagne, Espagne, Malaisie, Royaume-Uni, Bangladesh, Japon, Sri Lanka, Viet Nam, Inde, Mexique, Emirats Arabes Unis, Canada, France, Pays-Bas, Indonésie, Égypte, Fédération de Russie, Pologne, République de Corée, Pakistan, Australie, Afrique du Sud
	Total	1,800,000,000	18,000,000	0			

Source : CCI (2019)

Les principaux marchés de destination pour les exportations du gingembre sont les suivants : l'Arabie Saoudite, le Maroc, les Emirats Arabes Unis, les Etats-Unis, les Pays-Bas, l'Egypte, le Canada, l'Espagne, l'Allemagne, le Pakistan, l'Inde, la France, le Royaume-Uni, l'Italie. Selon les calculs de la base de données du CCI, ce marché s'élève à 919,9 millions USD. La RDC peut viser 1% des parts du marché, pour atteindre un niveau d'exportation de 9,1 millions, contre les exportations actuelles évaluées à 986 USD. Ce niveau peut être atteint avec un taux de croissance des exportations de 521% en 5 ans, contre 923.734 % en 1 an.

Le potentiel du marché du poivre et du piment s'élève à 1,8 milliards USD, avec 25 pays principaux comme débouchés. Les exportations de ces produits sont restées nulles. Si la RDC devait cibler une part de 1% du marché, cela se traduirait par une valeur de 18 millions USD. Par conséquent, il faudrait susciter et améliorer la production de ces produits.

2.2.1.6. Les racines

L'Afrique sub-saharienne accuse un retard par rapport aux tendances globales affectant le développement de la filière racine. La majeure partie des racines est produite par de petits producteurs à faible revenu, qui n'utilisent que peu ou pas d'intrants extérieurs.

La culture des racines va en général de pair avec d'autres, telles que le maïs, le riz, les légumineuses, le melon, les bananes et le palmier à huile. Elle demeure essentiellement une culture vivrière. 90% des racines tubéreuses récoltées vont à la consommation humaine, contre 10% qui subissent une transformation rudimentaire pour servir d'aliment de bétail (FAO Année).

La RDC est classée deuxième des grands producteurs des racines en Afrique, après le Nigeria, et cinquième au niveau mondial. La diversification est prometteuse. Des mesures concertées doivent être prises pour accroître la production et promouvoir les taux de croissance des exportations à long terme (FAO Année).

Tableau n°12. Tendances des exportations des racines

POTENTIEL DE MARCHÉ							
N°	Produit	Potentiel du marché (ITC) / Valeur des importations mondiales (USD)	Cible ; 1% Potentiel de marché (USD)	Valeur des exportations de la RDC (USD)	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 5 ans	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 1 an	Quelques pays cibles pour l'exportation
A. Produits Agricoles : Les racines							
1. Les racines							
98	Les racines	457,300,000	4,573,000	29,876	174%	15207%	Arabie Saoudite, Canada, Espagne, Etats-Unis, Emirats Arabes Unis, France, Japon, Royaume-Uni, Pays-Bas, Chine, Malaisie, Thaïlande, Canada, France, Belgique, Allemagne, Arabie Saoudite, Taïpei chinois, Afrique du Sud, Indonésie, Taïpei chinois
99	Patates douces	579,700,000	5,797,000				
100	Amidon de manioc	1,900,000,000	19,000,000				
101	Amidon ; n.c.a. dans l'article no. 1108.11 à 1108.14	246,487,000	2,464,870	1,785	325%	137988%	
	Total	3,183,487,000	31,834,870	31,661	299%	100449%	

Source : CCI (2019)

Une analyse de la demande mondiale révèle la nécessité d'augmenter la production exportable des racines ainsi que de leurs dérivés.

Les principaux marchés de destination pour les exportations des racines, sont les suivants : l'Arabie Saoudite, le Canada, l'Espagne, les Etats-Unis, les Emirats Arabes Unis, la France, le Japon, le Royaume-Uni, le Pays-Bas, la Chine, la Malaisie, la Thaïlande, la Canada, la Belgique, l'Allemagne, le Taïpei chinois, l'Afrique du Sud, l'Indonésie.

La RDC peut viser **1%** des parts des marchés pour atteindre un niveau d'exportations de **31,8 millions**, contre les exportations actuelles de **31.661 USD**. Ce niveau peut être atteint avec un taux de croissance des exportations de **100.449%** en une année, contre **299%** en 5 ans.

2.2.1.7. Les plantes

En Afrique, une forte demande intérieure et de bons débouchés commerciaux soutiennent l'augmentation de la production des plantes, essentiellement des sucres de canne et du tabac. Le potentiel des marchés est énorme pour ces produits, à hauteur de **22 milliards USD** pour le premier, et de **49,4 milliards USD** pour le second.

Il est nécessaire de développer cette filière en ciblant certains marchés d'exportation. Le tableau n°13 ci-dessous donne la liste des plantes ciblées prioritairement, pour le développement et la promotion des exportations, dans le cadre de la stratégie congolaise de la promotion des exportations et de la diversification des débouchés internationaux.

Tableau n°13. Evolution du marché des exportations des plantes

POTENTIEL DE MARCHÉ							
N°	Produit	Potentiel du marché (ITC) / Valeur des importations mondiales (USD)	Cible ; 1% Potentiel de marché (USD)	Valeur des exportations de la RDC (USD)	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 5 ans	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 1 an	Quelques pays cibles pour l'exportation
A. Produits Agricoles : Les plantes							
1. Sucres de canne ou de betterave et saccharose chimiquement pur, à l'état solide							
246	Sucre de canne brut, sans addition d'aromatisants ou de colorants, à l'état solide (à l'excl. du sucre de canne du no 1701 13)	10,400,920,000	104,009,200	46,000	369%	226007%	Indonésie, Chine, Etats-Unis, Malaisie, Nigéria, Bangladesh, Algérie, Inde, République de Corée, Maroc, Canada, Japon, Emirats arabes unis, Viet Nam, Royaume-Uni, Taipei Chinois, Portugal, Italie, Tunisie, Ethiopie, Kenya, Nouvelle-Zélande, Espagne, Soudan, Allemagne, Sri Lanka, Somalie, Belgique, Afghanistan, France, Mauritanie, Jordanie, Chili, Kazakhstan, Ouzbékistan, Grèce, Ghana, Roumanie, Pakistan, Venezuela, Autriche, Arabie saoudite, Afrique du
247	Sucres de canne ou de betterave et saccharose chimiquement pur, à l'état solide (à l'excl. des sucres bruts et des sucres de canne ou de betterave additionnés d'aromatisants ou de colorants)	9,394,330,000	93,943,300	2,000	760%	4697065%	

248	Sucre de canne brut, sans addition d'aromatisants ou de colorants, à l'état solide, obtenu sans centrifugation, ayant une teneur en saccharose comprise entre 69 et 93°, contenant uniquement des microcristaux naturels xénomorphes (voir note 2 de sous-positions)	1,437,280,000	14,372,800	1,000	578%	1437180%	Sud, Egypte, Haïti, Lesotho, Niger, Pays-Bas, Népal, Colombie, Tanzanie, Comores, Grenade, Botswana, Israël, Slovaquie, Irlande, République tchèque, Hongrie, Pologne, Bélarus, Suède, Danemark, Norvège, Suisse, Rwanda
249	Sucres de betterave, bruts, sans addition d'aromatisants ou de colorants	220,573,000	2,205,730				
250	Sucres de canne ou de betterave, à l'état solide, additionnés d'aromatisants ou de colorants	482,178,000	4,821,780				
251	Sucres de canne, bruts, sans addition d'aromatisants ou de colorants	83,879,000	838,790				
	Total	22,019,160,000	220,191,600	49,000	438%	449271%	
2. Plantes pour la médecine et la parfumerie							
252	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais ou secs, même coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca et de la paille de pavot)	2,819,990,000	28,199,900	11,198,000	20%	152%	Etats-Unis d'Amérique, Allemagne, Japon, France, Taipei Chinois, Hong Kong, Inde, République de Corée, Espagne, Chine, Canada, Italie, Singapour, Royaume-Uni, Pays-Bas, Arabie saoudite, Suisse, Viet Nam, Malaisie, Pologne, Autriche, Israël, Fédération de Russie, Australie, Emirats arabes unis, Macao Chine, Ukraine, Thaïlande, Indonésie, République tchèque
253	Racines de ginseng, fraîches ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées	432,011,000	4,320,110				

	Total	3,252,001,000	32,520,010	11,198,000	24%	190%	
3. Tabacs et succédanés de tabac fabriqués							
254	Tabacs non-écotés	2,095,242,000	20,952,420	4,530,000	36%	363%	Chine, Allemagne, Pologne, Fédération de Russie, Indonésie, Turquie, Etats-Unis d'Amérique, Viet Nam, Ukraine, République de Corée, Japon, Philippines, Pays-Bas, Emirats arabes unis, Roumanie, Belgique, Nigéria, République dominicaine, France, Suisse, Paraguay, Côte d'Ivoire, Italie, Serbie, Arménie, Taipei Chinois, Singapour, Hongrie, Bélarus, République tchèque, Portugal, Espagne, Croatie, Jordanie, Afrique du Sud, Grèce, Canada, Egypte, Nicaragua, Malawi, Sri Lanka, Bulgarie, Honduras, Uruguay, Luxembourg, Brésil, Arabie saoudite, Royaume-Uni, Hong Kong, Australie, Cambodge, Thaïlande, Autriche, Israël, Norvège, Iraq, Suède, Malaisie, Slovaquie, Colombie, Maroc, Danemark, Finlande, Slovaquie, Libye, Kazakhstan, Bahreïn, Géorgie, Lettonie, Koweït, Nouvelle-Zélande, Kirghizistan, Tunisie, Lituanie, Panama, Maurice, Mongolie, Somalie, Algérie, Burkina Faso, Azerbaïdjan, Myanmar, Argentine
255	Tabacs partiellement ou totalement écotés, mais non autrement travaillés	8,162,994,000	81,629,940				
256	Déchets de tabac	292,397,000	2,923,970				
257	Cigarettes contenant du tabac	24,352,656,000	243,526,560	35,000	487%	695690%	
258	Cigares, cigarillos et cigarettes, en succédanés du tabac	216,948,000	2,169,480	1,000	365%	216848%	
259	Tabac à fumer, même contenant des succédanés de tabac en toute proportion (à l'excl. du tabac pour pipe à eau contenant du tabac)	3,501,092,000	35,010,920	1,214,000	96%	2784%	
260	Tabac à mâcher, tabac à priser et autres tabacs et succédanés de tabac, fabriqués, et poudre, extraits et sauces de tabac (sauf cigares, y.c. ceux à bouts coupés, cigarillos, cigarettes, tabac à fumer, même contenant des succédanés de tabac en toute proportion, tabacs 'homogénéisés' ou 'reconstitués', la nicotine extraite du tabac ainsi que produits insecticides fabriqués à partir d'extraits ou de sauces de tabac)	4,875,344,000	48,753,440				
	Total	43,496,673,000	434,966,730	5,780,000	137%	7425%	

Source : CCI.

Une analyse de la demande mondiale révèle la nécessité d'augmenter la production exportable des plantes, ainsi que de leurs dérivés. Le potentiel du marché du sucre de canne s'élève à **22 milliards USD**, avec 66 pays principaux comme débouchés.

Si la RDC devait cibler une part de 1% du marché, cela se traduirait par une valeur de **220,1 millions USD**, par rapport aux exportations actuelles évaluées à **49.000 USD**. Pour atteindre ce volume dans un horizon de 5 ans, il faudrait réaliser un taux de croissance des exportations de **438%** en 5 ans, de **449.271%** dans 1 an.

Les marchés de destination pour les exportations des plantes médicinales s'élèvent à **3,3 milliards USD**, avec 30 pays principaux comme débouchés. La RDC peut viser **1%** des parts des marchés, pour atteindre un niveau des exportations de **32,5 millions USD**, contre les actuelles de **11,2 millions USD**. Ce pourcentage peut être atteint avec un taux de croissance des exportations de **190%** en une année, contre **24%** en 5 ans.

Parallèlement aux marchés de destination pour les exportations des tabacs, la lecture du tableau n°13 ci-haut indique une demande à hauteur de **43,5 milliards USD**, avec 83 pays principaux comme débouchés. La RDC peut viser **1%** des parts des marchés, pour atteindre un niveau d'exportations de **435 millions USD**, contre celles actuelles de **5,7 millions USD**. Ce pourcentage peut être atteint avec un taux de croissance des exportations de **7.425%** en une année, contre **137%** en 5 ans.

2.2.1.8. Les fruits comestibles, écorces d'agrumes ou de melons

Les conditions de la culture pratiquée en RDC favorisent la production d'une variété de fruits. Depuis dix ans, la production mondiale des fruits tropicaux connaît une croissance régulière, essentiellement portée par la demande grandissante dans les principales régions consommatrices. 99 % de la production des fruits tropicaux proviennent de pays à faible revenu, où ils sont principalement cultivés à des fins de subsistance par de petits exploitants, surtout familiaux disposant généralement des hectares importants.

L'étude diagnostique de la FAO (2018) sur le commerce a identifié quelques produits de diversification, dont la mangue, l'ananas, l'avocat, la papaye, ainsi que la banane, destinés à l'exportation.

Sur les cinq lignes tarifaires correspondant aux bananes, aux goyaves, aux mangues et mangoustans, aux ananas, aux oranges et aux avocats, la RDC n'exporte uniquement qu'un très faible volume de jus d'orange, à partir de sa production d'oranges. **Sa production de jus d'orange, non fermenté, ne représente que 0,0002 % du potentiel du marché global** de cette catégorie de jus. Autant dire, qu'elle exporte bien en deçà de son potentiel d'exportations, alors qu'elle dispose d'une marge de progression substantielle, pour cette ligne tarifaire.

Avec une réorganisation de ces filières de production, la RDC pourrait exploiter son potentiel d'exportations, et retrouver un rôle d'exportateur qui correspond à l'avantage comparatif dont elle dispose dans ses fruits tropicaux.

Tableau n°14. Evolution du marché des exportations des fruits

POTENTIEL DE MARCHÉ

N°	Produit	Potentiel du marché (ITC) / Valeur des importations mondiales (USD)	Cible ; 1% Potentiel de marché (USD)	Valeur des exportations de la RDC (USD)	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 5 ans	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 1 an	Quelques pays cibles pour l'exportation
A. Produits Agricoles : Les Fruits comestibles ; écorces d'agrumes ou de melons							
1. Bananes, y.c. les plantains, fraîches ou sèches							
237	Bananes, fraîches ou sèches (à l'excl. des plantains)	14,401,700,000	144,017,000				Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Japon, Allemagne, Chine, Pays-Bas, Royaume-Uni, France, Italie, Canada, Belgique, Pologne, République de Corée, Argentine, Espagne, Ukraine, Turquie, Portugal, Suède, Iraq, Grèce, Roumanie, République tchèque, Autriche, Algérie, Iran, Suisse, Emirats arabes unis, Chili, Finlande, Arabie saoudite, Qatar, Hongrie, Sénégal, Slovaquie, Irlande, Namibie, Colombie, Afrique du Sud, Lituanie, Botswana
238	Plantains frais ou secs	786,494,000	7,864,940				
	Total	15,188,194,000	151,881,940				
2. Goyaves, mangues et mangoustans							
239	Goyaves, mangues et mangoustans, frais ou secs	3,762,177,000	37,621,770				Chine, Etats-Unis d'Amérique, Pays-Bas, Allemagne, Hong Kong, Royaume-Uni, France, Canada, Espagne, Fédération de Russie, Emirats arabes unis, Portugal, République de Corée, Arabie saoudite, Suisse, Italie, Belgique, Singapour, Japon, Pologne, Malaisie, Norvège, Qatar, Oman, Viet Nam
	Total	3,762,177,000	37,621,770				
3. Ananas							
240	Ananas frais ou secs	2,603,477,000	26,034,770				Etats-Unis d'Amérique, Pays-Bas, Chine, Japon, Espagne, France, Allemagne,

	Total	2,603,477,000	26,034,770				Royaume-Uni, Italie, Canada, Fédération de Russie, République de Corée, Portugal, Belgique, Emirats arabes unis, Suisse, Pologne, Arabie saoudite, Danemark, Autriche, Chili, République tchèque, Grèce, Hong Kong, Turquie
4. Oranges							
241	Oranges, fraîches ou sèches	5,312,053,000	53,120,530				
242	Jus d'orange, non-fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants (à l'excl. des jus congelés et des jus d'une valeur Brix <= 20 à 20°C)	1,660,640,000	16,606,400				Allemagne, France, Pays-Bas, Chine, Fédération de Russie, Hong Kong, Royaume-Uni, Arabie saoudite, Etats-Unis d'Amérique, Canada, Italie, République de Corée, Espagne, Portugal, Bangladesh, Japon, Pologne, Belgique, Emirats arabes unis, Suisse, Malaisie, Suède, Ukraine, Autriche, Roumanie, Danemark, Irlande, Finlande, Norvège, Hongrie, République tchèque, Costa Rica, Australie, République dominicaine, Israël, Grèce, Thaïlande, Indonésie, Chili, Turquie, Slovaquie
243	Jus d'orange, non-fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, congelés	1,528,048,000	15,280,480				
244	Jus d'orange, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, d'une valeur Brix <= 20 à 20°C (à l'excl. des jus congelés)	1,955,738,000	19,557,380	4,000	447%	488835%	
	Total	10,456,479,000	104,564,790	4,000	665%	2614020%	
5. Avocats							
245	Avocats, frais ou secs	7,086,796,000	70,867,960				Etats-Unis d'Amérique, Pays-Bas, Chine, Japon, Espagne, France, Allemagne, Royaume-Uni, Italie, Canada, Fédération de Russie, République de Corée, Portugal, Belgique, Emirats arabes unis, Suisse, Pologne, Arabie saoudite, Danemark, Autriche, Chili,
	Total	7,086,796,000	70,867,960				

							République tchèque, Grèce, Hong Kong, Turquie
--	--	--	--	--	--	--	---

Source : CCI (2019)

Les principaux marchés de destination pour les exportations des oranges sont les suivants : l'Allemagne, la France, les Pays-Bas, la Chine, la Fédération de Russie, le Hong Kong, le Royaume-Uni, l'Arabie saoudite, les États-Unis d'Amérique, le Canada, l'Italie, la République de Corée, l'Espagne, le Portugal, le Bangladesh et le Japon.

Suivant les statistiques du CCI, ces marchés totalisent **10,4 milliards USD**. La RDC peut viser **1%** des parts de ces marchés équivalent à **104,5 millions USD**. Ce niveau peut être atteint avec un taux de croissance des exportations de **2614020%** en une année, contre **665%** en 5 ans.

Pour les autres produits dérivés des fruits tropicaux, les potentiels du marché se présentent comme suit :

15,2 milliards USD provenant de 41 pays principaux débouchés, pour les bananes, avec ;

7,2 milliards USD, de 25 principaux pays débouchés, pour les avocats ;

3,7 milliards USD, de 25 pays principaux débouchés, pour les goyaves ; et

2,6 milliards USD, de 25 pays principaux débouchés, pour les ananas.

Ces statistiques indiquent des valeurs nulles pour les exportations de la RDC. Si elle devait obtenir une part de marché de 1%, pour chaque produit, cela se traduirait par une hausse des exportations de **151,8 millions USD**, pour les bananes ; **70,8 millions USD**, pour les avocats ; **37,6 millions USD**, pour les goyaves, mangues et mangoustans ; et **26,0 millions USD** pour les ananas.

Il faudrait donc organiser ces filières et améliorer la production, en vue de l'exportation.

Considérant la nature périssable des fruits tropicaux, leur production et leur commercialisation ou distribution conjuguées avec les défis environnementaux, ainsi que l'insuffisance des infrastructures, l'exportation de ces produits bute à des obstacles qui entravent la croissance, note l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, 2018).

La difficulté est d'autant plus grande que la récolte prématurée des fruits a un impact négatif sur leur compétitivité mondiale

2.2.2. Le secteur de la pêche et dérivées

La RDC possède un important potentiel halieutique, estimé, par la FAO, à 707.260 tonnes de production annuelle. Il est lié principalement à un vaste réseau hydrographique et à un relief favorable au développement de la pisciculture.

Le développement de la pêche constitue, dans ce contexte, une des priorités, pour lutter contre l'insécurité alimentaire, et améliorer les standards nutritionnels de la population. Les valeurs des exportations du pays restent néanmoins très faibles.

Il est, par conséquent, nécessaire de développer ce secteur en ciblant certains marchés. Le tableau n°15 ci-dessous, donne la liste des produits de la pêche concernés prioritairement, pour le développement et la promotion des exportations, dans le cadre de la stratégie congolaise de la promotion des exportations et de la diversification des débouchés internationaux.

Evolution du marché des exportations des poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques

POTENTIEL DE MARCHÉ							
N°	Produit	Potentiel du marché (ITC) / Valeur des importations mondiales (USD)	Cible ; 1% Potentiel de marche (USD)	Valeur des exportations de la RDC (USD)	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 5 ans	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 1 an	Quelques pays cibles pour l'exportation
B. Les poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques							
1. Poissons, filets de poissons et autre chair de poissons - même hachée -, frais, réfrigérés ou congelés							Chine, Thaïlande, Espagne, Afrique du Sud, Portugal, Égypte, Côte d'Ivoire, Zambie, Italie, Congo, Cameroun, Canada, Emirats Arabes Unis, Kenya, Viet Nam, Pologne, Ukraine, Brésil, Chinois de Taïpine, France, Allemagne, République de Corée, Hong Kong, Belgique, Angola, Etats-Unis d'Amérique, Japon, Arabie Saoudite, Polynésie française, Suisse, Roumanie, Malaisie, Grèce, Luxembourg, Oman, Pays-Bas, Australie, Finlande, Autriche, Fédération de
165	Poissons d'ornement d'eau douce, vivants	241,303,000	2,413,030	12,000	189%	20009%	
166	Poissons d'ornement, vivants (à l'excl. des poissons d'eau douce)	65,582,000	655,820				
167	Poissons vivants (à l'excl. des poissons d'ornement, des truites [Salmo trutta, Oncorhynchus mykiss, Oncorhynchus clarki, Oncorhynchus aguabonita, Oncorhynchus gilae, Oncorhynchus apache et Oncorhynchus chrysogaster], des anguilles [Anguilla spp.], des carpes [Cyprinus carpio, Carassius, Ctenopharyngodon idellus, Hypophthalmichthys spp., Cirrhinus spp.,	817,226,000	8,172,260				

	Mylopharyngodon piceus], des thons rouges de l'Atlantique et du Pacifique [Thunnus thynnus, Thunnus orientalis] et des thons rouges du Sud [Thunnus maccoyii])						Russie, Tchéquie, Croatie, Costa Rica, Royaume-Uni, Chypre, Ouganda, Maroc, Hong Kong, Danemark, Inde, Suède, Nouvelle-Zélande, Turquie, Mozambique
168	Perches du Nil (Lates niloticus) et poissons tête de serpent (Channa spp.), congelés	60,590,000	605,900				
169	Bars [Dicentrarchus spp.], congelés	66,988,000	669,880				
170	Poissons, n.d.a., congelés	3,694,426,000	36,944,260				
171	Salmonidés, congelés (à l'excl. des saumons du Pacifique, de l'Atlantique et du Danube ainsi que des truites)	134,712,000	1,347,120	9,000	172%	14868%	
172	Tilapias [Oreochromis spp.], congelés	263,125,000	2,631,250				
173	Poissons plats [Pleuronectidés, Bothidés, Cynoglossidés, Soléidés, Scophthalmidés et Citharidés], congelés (à l'excl. des flétans, plies ou carrelets, soles et turbots)	481,356,000	4,813,560				
174	Thons du genre [Thunnus], congelés (à l'excl. des espèces [Thunnus alalunga, Thunnus albacares, Thunnus obesus, Thunnus thynnus, Thunnus orientalis et Thunnus maccoyii])	229,176,000	2,291,760				
175	Sardines [Sardina pilchardus, Sardinops spp.], sardinelles [Sardinella spp.], sprats ou esprats [Sprattus sprattus], congelés	714,029,000	7,140,290				
176	Maquereaux [Scomber scombrus, Scomber australasicus, Scomber japonicus],	2,288,994,000	22,889,940				

	congelés					
177	Chinchards [Trachurus spp.], congelés	800,879,000	8,008,790			
178	Merlus [Merluccius spp., Urophycis spp.], congelés	548,137,000	5,481,370			
179	Poissons des familles Bregmacerotidae, Eulichthyidae, Gadidae, Macrouridae, Melanonidae, Merlucciidae, Moridae et Muraenolepididae, congelés (à l'excl. des morues, églefins, lieus noirs, merlus, lieus d'Alaska et merlans bleus)	405,748,000	4,057,480			
180	Siluridés [Pangasius spp., Silurus spp., Clarias spp., Ictalurus spp.], congelés	159,032,000	1,590,320			
181	Anguilles [Anguilla spp.], congelées	29,750,000	297,500			
196	Filets de saumons du Pacifique [Oncorhynchus nerka, Oncorhynchus gorbuscha, Oncorhynchus keta, Oncorhynchus tshawytscha, Oncorhynchus kisutch, Oncorhynchus masou et Oncorhynchus rhodurus], de saumons de l'Atlantique [Salmo salar] et de saumons du Danube [Hucho hucho], frais ou réfrigérés	4,021,230,000	40,212,300			
197	Filets de saumons du Pacifique des espèces [Oncorhynchus nerka, Oncorhynchus gorbuscha, Oncorhynchus keta, Oncorhynchus tshawytscha, Oncorhynchus kisutch, Oncorhynchus masou et Oncorhynchus rhodurus], de saumons de l'Atlantique [Salmo salar] et de saumons du Danube [Hucho],	3,311,751,000	33,117,510			

	congelés					
198	Filets de morues [Gadus morhua, Gadus ogac, Gadus macrocephalus], congelés	2,116,942,000	21,169,420			
199	Filets de poissons, n.d.a., congelés	2,277,553,000	22,775,530			
200	Chair de poissons, n.d.a., congelée (à l'excl. des filets)	1,797,743,000	17,977,430			
201	Filets de thons (du genre [Thunnus]), listaos ou bonites à ventre rayé [Euthynnus [Katsuwonus] pelamis], congelés	1,929,558,000	19,295,580			
202	Filets de lieus d'Alaska [Theragra chalcogramma], congelés	1,352,210,000	13,522,100			
203	Filets de siluridés [Pangasius spp., Silurus spp., Clarias spp., Ictalurus spp.], congelés	1,696,447,000	16,964,470			
204	Filets de poissons des familles Bregmacerotidae, Euclichthyidae, Gadidae, Macrouridae, Melanonidae, Merlucciidae, Moridae et Muraenolepididae, frais ou réfrigérés	837,804,000	8,378,040			
205	Filets de merlus [Merluccius spp., Urophycis spp.], congelés	876,339,000	8,763,390			
206	Filets de tilapias [Oreochromis spp.], congelés	660,178,000	6,601,780			
207	Filets de poissons, n.d.a., frais ou réfrigérés	696,859,000	6,968,590			
208	Chair de poissons, même hachée, de lieus d'Alaska [Theragra chalcogramma], congelée (à l'excl. des filets)	628,049,000	6,280,490			
209	Filets de poissons plats [Pleuronectidés, Bothidés, Cynoglossidés, Soléidés, Scophthalmidés et citharidés], congelés	577,691,000	5,776,910			
210	Filets de truites [Salmo trutta, Oncorhynchus mykiss, Oncorhynchus clarki, Oncorhynchus aguabonita, Oncorhynchus gilae,	420,530,000	4,205,300			

	Oncorynchus apache et Oncorynchus chrysogaster], congelés					
211	Chair, même hachée, de poissons des familles Bregmacerotidae, Euclichthyidae, Gadidae, Macrouridae, Melanonidae, Merlucciidae, Moridae et Muraenolepididae, congelée (à l'excl. des filets et lieux de l'Alaska [Theragra chalcogramma])	342,991,000	3,429,910			
212	Filets d'églefins [Melanogrammus aeglefinus], congelés	315,340,000	3,153,400			
213	Filets de poissons des familles Bregmacerotidae, Euclichthyidae, Gadidae, Macrouridae, Melanonidae, Merlucciidae, Moridae et Muraenolepididae, congelés (à l'excl. des morues, églefins, lieux noirs, merlus et lieux d'Alaska)	326,694,000	3,266,940			
214	Filets de truites [Salmo trutta, Oncorynchus mykiss, Oncorynchus clarki, Oncorynchus aguabonita, Oncorynchus gilae, Oncorynchus apache et Oncorynchus chrysogaster], frais ou réfrigérés	196,197,000	1,961,970			
215	Filets de tilapias [Oreochromis spp.], frais ou réfrigérés	183,189,000	1,831,890			
216	Filets de lieux noirs [Pollachius virens], congelés	230,030,000	2,300,300			
217	Filets de harengs [Clupea harengus, Clupea pallasii], congelés	164,695,000	1,646,950			
218	Chair, même hachée, de poissons, fraîche ou réfrigérée (à l'excl. des filets, tilapias, siluridés, carpes, anguilles, perches du Nil, poissons tête de serpent, salmonidés, espadons, légines et poissons des	147,746,000	1,477,460			

	familles Bregmacerotidae, Euclichthyidae, Gadidae, Macrouridae, Melanonidae, Merlucciidae, Moridae et Muraenolepididae)					
219	Filets de poissons plats [Pleuronectidés, Bothidés, Cynoglossidés, Soléidés, Scophthalmidés et citharidés], frais ou réfrigérés	119,640,000	1,196,400			
220	Filets de perches du Nil [Lates niloticus], frais ou réfrigérés	113,595,000	1,135,950			
221	Filets d'espadons [Xiphias gladius], congelés	77,033,000	770,330			
222	Chair, même hachée, de poissons des familles Bregmacerotidae, Euclichthyidae, Gadidae, Macrouridae, Melanonidae, Merlucciidae, Moridae et Muraenolepididae, fraîche ou réfrigérée (à l'excl. des filets)	77,176,000	771,760			
223	Filets de perches du Nil [Lates niloticus], congelés	91,926,000	919,260			
224	Filets d'espadons [Xiphias gladius], frais ou réfrigérés	62,764,000	627,640			
225	Filets de carpes [Cyprinus carpio, Carassius, Ctenopharyngodon idellus, Hypophthalmichthys spp., Cirrhinus spp., Mylopharyngodon piceus], d'anguilles [Anguilla spp.] et de poissons tête de serpent [Channa spp.], frais ou réfrigérés	57,739,000	577,390			
226	Filets de siluridés [Pangasius spp., Silurus spp., Clarias spp., Ictalurus spp.], frais ou réfrigérés	44,081,000	440,810			
227	Chair de salmonidés, même hachée, fraîche ou réfrigérée (à l'excl. des filets)	23,813,000	238,130			
228	Filets de légines [Dissostichus spp.], congelés	45,872,000	458,720			
229	Chair de tilapias [Oreochromis spp.], de siluridés [Pangasius spp.],	18,860,000	188,600			

	Silurus spp., Clarias spp., Ictalurus spp.), de carpes [Cyprinus carpio, Carassius, Ctenopharyngodon idellus, Hypophthalmichthys spp., Cirrhinus spp., Mylopharyngodon piceus], d'anguilles [Anguilla spp.], de perches du Nil [Lates niloticus] et de poissons tête de serpent [Channa spp.], même hachée, fraîche ou réfrigérée (à l'excl. des filets)					
230	Filets de carpes [Cyprinus carpio, Carassius, Ctenopharyngodon idellus, Hypophthalmichthys spp., Cirrhinus spp., Mylopharyngodon piceus], d'anguilles [Anguilla spp.] et de poissons tête de serpent [Channa spp.], congelés	33,801,000	338,010			
231	Chair de légines [Dissostichus spp.], même hachée, congelée (à l'excl. des filets)	16,955,000	169,550			
232	Chair d'espadons [Xiphias gladius], même hachée, congelée (à l'excl. des filets)	21,366,000	213,660			
233	Chair, même hachée, d'espadons [Xiphias gladius], fraîche ou réfrigérée (à l'excl. des filets)	12,647,000	126,470			
234	Chair de tilapias [Oreochromis spp.], de siluridés [Pangasius spp., Silurus spp., Clarias spp., Ictalurus spp.], de carpes [Cyprinus carpio, Carassius, Ctenopharyngodon idellus, Hypophthalmichthys spp., Cirrhinus spp., Mylopharyngodon piceus], d'anguilles [Anguilla spp.], de perches du Nil [Lates niloticus], et de poissons tête de serpent [Channa spp.], même hachée, congelée (à l'excl. des filets)	37,326,000	373,260			
235	Filets de légines [Dissostichus spp.], frais ou réfrigérés	2,715,000	27,150			

236	Chair, même hachée, de légines [Dissostichus spp.], fraîche ou réfrigérée (à l'excl. des filets)	307,000	3,070			
	Total	36,966,435,000	369,664,350	21,000	607%	1760206%
2. Crustacés, même décortiqués, vivants, frais, réfrigérés, congelés, séchés, salés ou en saumure, même fumés, y.c. les crustacés non décortiqués cuits à l'eau ou à la vapeur ; farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets de crustacés, propres à l'alimentation humaine						
182	Crevettes, même fumées, même décortiquées, y.c. les crevettes non décortiquées préalablement cuites à l'eau ou à la vapeur, congelées (à l'excl. des crevettes d'eau froide)	17,710,845,000	177,108,450			
183	Crevettes, même fumées, même décortiquées, vivantes, fraîches, réfrigérées, séchées, salées ou en saumure, y.c. les crevettes non décortiquées, préalablement cuites à l'eau ou à la vapeur (à l'excl. des crevettes d'eau froide)	8,838,000	88,380	13,000	47%	580%
184	Crabes, même fumés, même décortiqués, y.c. les crabes non décortiqués préalablement cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés	3,029,565,000	30,295,650			
185	Crabes, même fumés, même décortiqués, vivants, frais, réfrigérés, séchés, salés ou en saumure, y.c. les crabes non décortiqués préalablement cuits à l'eau ou à la vapeur	572,000	5,720			
186	Homards [Homarus spp.], même fumés, même décortiqués, vivants, frais, réfrigérés, séchés, salés ou en saumure, y.c. les homards non décortiqués préalablement cuits à l'eau ou à la vapeur	2,001,000	20,010			
187	Crevettes d'eau froide [Pandalus spp., Crangon], même fumées,	1,213,749,000	12,137,490			

	même décortiquées, y.c. les crevettes d'eau froide non décortiquées préalablement cuites à l'eau ou à la vapeur, congelées					
188	Langoustes [Palinurus spp., Panulirus spp., Jasus spp.], même fumées, même décortiquées, vivantes, fraîches, réfrigérées, séchées, salées ou en saumure, y.c. les langoustes non décortiquées préalablement cuites à l'eau ou à la vapeur	101,000	1,010			
189	Homards [Homarus spp.], même fumés, même décortiqués, congelés, y.c. les homards non décortiqués préalablement cuits à l'eau ou à la vapeur	940,547,000	9,405,470			
190	Langoustes [Palinurus spp., Panulirus spp., Jasus spp], même fumées, même décortiquées, y.c. les langoustes non décortiquées préalablement cuites à l'eau ou à la vapeur, congelées	567,033,000	5,670,330			
191	Crustacés, même fumés, propres à l'alimentation humaine, même décortiqués, congelés, y.c. les crustacés non décortiqués préalablement cuits à l'eau ou à la vapeur (à l'excl. des langoustes, homards, crabes, langoustines et crevettes) ; farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets de crustacés, même fumés, propres à l'alimentation humaine, congelés	209,262,000	2,092,620			
192	Langoustines [Nephrops norvegicus], même fumées, même décortiquées, congelées, y.c. les langoustines non décortiquées	238,322,000	2,383,220			

	préalablement cuites à l'eau ou à la vapeur						
193	Crevettes d'eau froide [Pandalus spp., Crangon], même fumées, même décortiquées, vivantes, fraîches, réfrigérées, séchées, salées ou en saumure, y.c. les crevettes non décortiquées préalablement cuites à l'eau ou à la vapeur	879,000	8,790				
194	Crustacés, même fumés, propres à l'alimentation humaine, même décortiqués, vivants, frais, réfrigérés, séchés, salés ou en saumure, y.c. les crustacés non décortiqués préalablement cuits à l'eau ou à la vapeur (à l'excl. des langoustes, homards, crabes, langoustines et crevettes) ; farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets de crustacés, propres à l'alimentation humaine	10,144,000	101,440				
195	Langoustines [Nephrops norvegicus], même fumées, même décortiquées, vivantes, fraîches, réfrigérées, séchées, salées ou en saumure, y.c. les langoustines non décortiquées préalablement cuites à l'eau ou à la vapeur	106,000	1,060				
	Total	23,931,964,000	239,319,640	13,000	613%	1840820%	

Source : CCI (2019)

A l'analyse de la demande mondiale, en favorisant la production actuelle de la RDC, il existe des véritables possibilités de l'exporter et de la diversifier. Sur les 70 produits retenus, et après une analyse du potentiel halieutique de la RDC ; mais également, en tenant compte des paniers des exportations des produits de pêches des pays ayant les mêmes fondamentaux hydriques que la RDC ; cette dernière n'exporte actuellement que deux produits de pêche, en l'occurrence :

les salmonidés, congelés;

les crevettes, même fumées, décortiquées, vivantes, fraîches, réfrigérées, séchées, salées ou en saumure, y.c., les crevettes non décortiquées, préalablement cuites à l'eau ou à la vapeur (à l'exclusion des crevettes d'eau froide).

Pour ces deux produits, le niveau des exportations est très éloigné de son potentiel. La RDC devrait diversifier les exportations du produit de la pêche, pour exploiter le potentiel du marché de 68 autres produits.

Cette diversification pourrait accroître substantiellement le niveau des exportations. Hormis les tilapias et les crevettes qui ont ensemble un potentiel de marché de **271,9 millions USD**, les autres produits de pêche peuvent tirer avantage d'un potentiel de marché de **60,6 milliards USD**.

Par conséquent, si la RDC devait chercher à obtenir une part de marché de 1% pour les salmonidés et les crevettes uniquement, elle hausserait ses exportations à 2,7 millions USD, par rapport aux exportations actuelles évaluées à **22 000 USD**. Pour atteindre ce volume des exportations, dans un horizon de 5 ans, il faut réaliser un taux de croissance des exportations de **162%**, et de **12262%**, dans celui de 1 an.

2.2.3. Le secteur élevage et dérivés

2.2.3.1. Les animaux vivants

La RDC dispose d'une diversité biologique animale exceptionnelle susceptible de la placer à un niveau très élevé dans le commerce international. De manière globale, le continent africain est auto-suffisant et exportateur net en animaux vivants. Toutes les régions ou « Communautés économiques régionales » exportent et importent à la fois des animaux vivants. Cela constitue un signe du dynamisme des régions dans le commerce des animaux vivants.

Tableau n°15. Evolution du marché des exportations des animaux vivants

POTENTIEL DE MARCHÉ							
N°	Produit	Potentiel du marché (ITC) / Valeur des importations mondiales (USD)	Cible ; 1% Potentiel de marché (USD)	Valeur des exportations de la RDC (USD)	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 5 ans	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 1 an	Quelques pays cibles pour l'exportation
C. Les animaux vivants							
1. Animaux vivants (à l'excl. des animaux des espèces chevaline, asine, mulassière, bovine, porcine, ovine ou caprine, des coqs, poules, canards, oies, dindons, dindes et pintades [des espèces domestiques], des poissons, crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques ainsi que des cultures de micro-organismes et produits simil.)							
277	Reptiles [p.ex. serpents, tortues, alligators,	53,324,000	533,240	4,000	166%	13231%	Etats-Unis d'Amérique, Japon, Viet Nam, Hong Kong, République de Corée,

	caïmans, iguanes, gavials et lézards], vivants						Allemagne, Singapour, Canada, Indonésie, France, Emirats arabes unis, Qatar, Bahreïn, Chine, Belgique, Portugal, Koweït, Bangladesh, Taipei Chinois, Pays-Bas, Espagne, Royaume-Uni, Italie, Pologne, Ethiopie, Suisse, Iraq, Danemark, Suède
278	Oiseaux de proie, vivants	13,031,000	130,310	2,000	131%	6416%	
279	Oiseaux, vivants (à l'excl. des oiseaux de proie, psittaciformes, perroquets, perruches, aras, cacatoès, autruches et émeus)	58,659,000	586,590	2,000	212%	29230%	
280	Animaux, vivants (à l'excl. des mammifères, reptiles, oiseaux, insectes, poissons, crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques ainsi que des cultures de micro-organismes et des produits simil.)	234,977,000	2,349,770	3,000	279%	78226%	
281	Psittaciformes [y.c. les perroquets, perruches, aras et cacatoès], vivants	12,363,000	123,630				
282	Primates, vivants	170,589,000	1,705,890	3,000	256%	56763%	
283	Mammifères vivants (à l'excl. des primates, des baleines, dauphins et marsouins, des lamantins et dugongs, des otaries et phoques, lions de mer et morses, des chameaux et autres camélidés, des lapins et lièvres et des animaux des espèces chevaline, asine, mulassière, bovine, porcine, ovine ou caprine)	255,868,000	2,558,680	1,000	380%	255768%	
	Total	798,811,000	7,988,110	15,000	251%	53154%	
2. Chevaux, ânes, mulets et bardots, vivants							
284	Chevaux vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)	1,945,401,000	19,454,010	14,000	325%	138857%	Hong Kong, Etats-Unis d'Amérique, Irlande, Australie, Suisse, Japon, Canada, Italie,

285	Chevaux reproducteurs de race pure	1,276,654,000	12,766,540				Mexique, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Norvège, Qatar, République de Corée, Emirats arabes unis, Allemagne, France, Belgique, Chine, Espagne, Singapour, Afrique du Sud, Royaume-Uni, Danemark, Turquie, Suède, République tchèque, Maroc
	Total	3,222,055,000	32,220,550	14,000	370%	230047%	
3. Animaux vivants de l'espèce porcine							
286	Porcins reproducteurs de race pure	260,797,000	2,607,970	2,000	320%	130299%	Chine, Pologne, Lao République démocratique populaire, Pays-Bas, Fédération de Russie, Viet Nam, Espagne, Cambodge, Belgique, Allemagne, Italie, Slovaquie, Hongrie, Ukraine, Roumanie, Etats-Unis d'Amérique, Croatie, Autriche, République tchèque, Serbie, Slovénie, France, Portugal, Luxembourg, Hong Kong, Royaume-Uni, Macao, Chine, Lettonie, Albanie, Lituanie, Géorgie
287	Porcins, vivants, d'un poids >= 50 kg (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)	1,955,597,000	19,555,970				
288	Porcins, vivants, d'un poids >= 50 kg (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)	1,782,193,000	17,821,930				
	Total	3,998,587,000	39,985,870	2,000	625%	1999194%	
4. Coqs, poules, canards, oies, dindons, dindes et pintades [des espèces domestiques], vivants							
289	Canards, oies, dindons, dindes et pintades [des espèces domestiques], vivants, d'un poids > 185 g	279,341,000	2,793,410				Allemagne, Singapour, Pologne, Etats-Unis d'Amérique, Belgique, Pays-Bas, Portugal, Ethiopie, Lesotho, Hongrie, Autriche, République arabe syrienne, Arabie saoudite, Iraq, Slovaquie, France, Yémen, République tchèque, Afghanistan, Espagne, Canada, Roumanie, Ukraine, Chine, Indonésie, Thaïlande, Algérie, Maroc, Viet Nam, Bangladesh, Guatemala, Colombie, Equateur, Argentine, Malaisie, Egypte, Italie, Fédération de Russie, Pérou, Jordanie, Ghana, Bélarus, République de Corée, Kazakhstan, Afrique du Sud, Ouzbékistan, Paraguay
290	Coqs et poules [des espèces domestiques], vivants, d'un poids > 185 g	1,249,658,000	12,496,580				
291	Coqs et poules [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g	1,390,702,000	13,907,020				
	Total	2,919,701,000	29,197,010	0			
5. Animaux vivants de l'espèce bovine							

292	Bovins domestiques vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)	7,427,652,000	74,276,520				Etats-Unis d'Amérique, Italie, Viet Nam, Indonésie, Turquie, Chine, Espagne, Pays-Bas, Israël, Canada, Iraq, Algérie, Afrique du Sud, Autriche, Belgique, Croatie, Libye, Arabie saoudite, Jordanie, République démocratique populaire Lao, France, Fédération de Russie, Pologne, Allemagne, Japon, Royaume-Uni, Azerbaïdjan, Thaïlande, Malaisie, Bosnie-Herzégovine, Mexique, Slovanie, Monténégro, Philippines, Grèce, Lituanie, Maroc, Hongrie, Roumanie, Tunisie, Maurice, Emirats arabes unis, Ouzbékistan, Brunéi Darussalam, République tchèque, Somalie, Slovaquie, Albanie, Kenya
	Total	7,427,652,000	74,276,520	0			

Source : CCI (2019)

Une analyse de la demande mondiale révèle la nécessité d'augmenter la production exportable des animaux vivants, ainsi que de leurs dérivés.

Le potentiel de marché pour les autres animaux vivants (gibiers du numéro 01.06) s'élève à **798,8 millions USD**, avec près de 29 pays principaux comme débouchés. La RDC peut viser **1%** des parts du marché pour atteindre un niveau d'exportation de **7,9 millions USD**, contre les exportations actuelles de **15 000 USD**. Ce niveau peut être atteint avec un taux de croissance des exportations de **53.154%** en une année, contre **251%** en 5 ans.

En ce qui concerne les exportations des animaux vivants de l'espèce porcine, la demande est à hauteur de **3,9 milliards USD**, avec 30 pays principaux comme débouchés. La RDC peut viser **1%** des parts de ce marché, pour atteindre un niveau d'exportations de **39,9 millions USD**, contre les exportations actuelles de **2 000 USD**. Ce niveau peut être atteint avec un taux de croissance des exportations de **1.999.194%** en une année, contre **625%** en 5 ans.

Les marchés de destination pour les exportations de la volaille indiquent une demande potentielle de **2,9 milliards USD**, avec 43 pays principaux comme débouchés. La RDC peut viser **1%** des parts de ce marché, pour atteindre un niveau d'exportations de **29,1 millions USD**.

Les exportations des viandes des animaux de l'espèce bovine, congelées, ont une demande potentielle à hauteur de **7,4 milliards USD**, avec plus de 49 pays principaux comme débouchés. La RDC peut viser **1%** des parts de ce marché, pour atteindre un niveau

d'exportations de **74,2 millions USD**. Les statistiques indiquent des valeurs nulles pour ces exportations.

Le potentiel congolais est faiblement valorisé, notamment en raison de nombreuses contraintes sanitaires et non sanitaires qui pénalisent le bon déroulement des échanges entre les États.

Les contraintes sanitaires concernent l'application, aux frontières, de différents contrôles découlant des législations connexes à la réglementation douanière.

Les principales contraintes non sanitaires se traduisent à l'aide de taxes douanières et les législations sur les échanges.

2.2.3.2. Viandes et abats comestibles

Les données du commerce international notent une augmentation mondiale de la demande en produits d'origine animale, du fait des effets combinés de la croissance démographique, de l'urbanisation, des changements dans les styles alimentaires, et de l'augmentation des revenus des ménages.

L'examen des régions et des pays de destination cibles, en ce qui concerne la taille du marché dans cette filière, révèle un potentiel important.

Tableau n°16. Evolution du marché des exportations des viandes et abats comestibles

POTENTIEL DE MARCHÉ							
N°	Produit	Potentiel du marché (ITC) / Valeur des importations mondiales (USD)	Cible ; 1% Potentiel de marche (USD)	Valeur des exportations de la RDC (USD)	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 5 ans	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 1 an	Quelques pays cibles pour l'exportation
D. Viandes et abats comestibles							
1. Coqs, poules, canards, oies, dindons, dindes et pintades [des espèces domestiques]							
261	Morceaux et abats comestibles de dindes et dindons [des espèces domestiques], frais ou réfrigérés	1,376,194,000	13,761,940	134,000	153%	10170%	Allemagne, Mexique, Autriche, Belgique, France, Portugal, Espagne, République tchèque, Royaume-Uni, Pays-Bas, Suisse, Irlande, Roumanie, Danemark, Slovaquie, Grèce, Italie, Pologne, Croatie, Slovénie, Etats-Unis d'Amérique, Hongrie, Lituanie, Suède, Finlande, Chine, Bénin, Afrique du Sud, Pérou, Chili, Gabon, Ghana, Congo, Japon, Hong Kong, Fédération de
262	Morceaux et abats comestibles de dindes et dindons [des espèces domestiques], congelés	979,326,000	9,793,260				
263	Canards domestiques, non découpés en morceaux,	160,933,000	1,609,330				

	congelés						Russie, Macao Chine, Bahreïn, Emirats arabes unis, Luxembourg, Bulgarie, Koweït, Arabie saoudite, Iraq, Yémen, Qatar, Oman, Egypte, Libye, Singapour, Viet Nam, Angola, Guinée, Jordanie, Namibie, Cuba, Afghanistan, Canada, Lettonie, Estonie, Lesotho, Philippines, République de Corée, Taipei Chinois, Kazakhstan, Malaisie, Guatemala, Haïti, Colombie, République dominicaine, Géorgie, Macédoine du Nord, Ukraine
264	Foies gras de canards domestiques, frais ou réfrigérés	38,090,000	380,900	6,000	129%	6248%	
265	Coqs et poules [des espèces domestiques], non-découpés en morceaux, frais ou réfrigérés	979,726,000	9,797,260				
266	Coqs et poules [des espèces domestiques], non-découpés en morceaux, congelés	3,037,427,000	30,374,270				
267	Morceaux et abats comestibles de coqs et de poules [des espèces domestiques], frais ou réfrigérés	4,990,217,000	49,902,170	2,000	658%	2495009%	
268	Morceaux et abats comestibles de coqs et de poules [des espèces domestiques], congelés	13,335,459,000	133,354,590				
	Total	24,897,372,000	248,973,720	142,000	345%	175234%	
2. Bovine, porcine, ovine, caprine, chevaline, asine ou mulassière							
269	Foies de bovins, comestibles, congelés	509,118,000	5,091,180	15,000	221%	33841%	Egypte, Fédération de Russie, Afrique du Sud, Brésil, Belgique, Pérou, Angola, Sénégal, Ukraine, Indonésie, Thaïlande, Allemagne, Côte d'Ivoire, France, Mozambique, Hong Kong, Etats-Unis d'Amérique, République de Corée, Mexique, Chine, Japon, Ghana, Canada, Pays-Bas, Viet Nam, Taipei Chinois, Philippines, Pologne, Congo, Singapour, Gabon, Malaisie, Espagne, Emirats arabes unis, Jamaïque, Royaume-Uni, Autriche, Jordanie, Arabie saoudite, Papouasie-Nouvelle- Guinée, Grèce
270	Abats comestibles de bovins, congelés (à l'excl. des langues et des foies)	2,443,916,000	24,439,160	2,000	557%	1221858%	
271	Abats comestibles des animaux des espèces ovine, caprine, chevaline, asine ou mulassière, frais ou réfrigérés	23,207,000	232,070				
272	Abats comestibles des animaux des espèces ovine, caprine, chevaline, asine ou mulassière, congelés	182,081,000	1,820,810				

	Total	3,158,322,000	31,583,220	17,000	351%	185684%	
3. Lapin, de lièvre, pigeon et autres espèces animales (à l'excl. des viandes et abats d'animaux des espèces bovine, porcine, ovine, caprine, chevaline, asine ou mulassière, ainsi que des viandes et abats de coq, de poule, de canard, d'oie, de dindon, de dinde et de pintade des espèces domestiques)							
273	Viandes et abats comestibles de pigeons, gibier, rennes et autres espèces animales, frais, réfrigérés ou congelés (à l'excl. des viandes et abats d'animaux des espèces bovine, porcine, ovine, caprine, chevaline, asine ou mulassière, des viandes et abats de coqs, poules, canards, oies, dindons, dindes et pintades [des espèces domestiques], de lapins et lièvres, et des viandes et abats de primates, de baleines, dauphins et marsouins [mammifères de l'ordre des cétacés], de lamantins et dugongs [mammifères de l'ordre des siréniens], d'otaries et phoques, lions de mer et morses [mammifères du sous-ordre des pinnipèdes], ainsi que de reptiles)	583,687,000	5,836,870				Allemagne, Pays-Bas, Belgique, France, Suisse, Etats-Unis d'Amérique, Hong Kong, Autriche, Italie, Royaume-Uni, Finlande, Chine, Arabie saoudite, Suède, Norvège
	Total	583,687,000	5,836,870	0			
4. Salés ou en saumure, séchés ou fumés ; farines et poudres							
274	Viandes de porcins, salées ou en saumure, séchées ou fumées (à l'excl. des jambons, épaules et leurs morceaux, non-	2,162,639,000	21,626,390	3,000	491%	720780%	Royaume-Uni, France, Allemagne, Etats-Unis d'Amérique, Belgique, Italie, Pays-Bas, Irlande, Canada, Autriche, Danemark, Suisse, Japon, Portugal,

	désossés, ainsi que des poitrines [entrelardés] et leurs morceaux)						Suède, Australie, République tchèque, Pologne, Croatie, Norvège, Singapour, Serbie, Chine, Roumanie, Brésil, Slovaquie, Espagne, Hongrie, Panama
	Total	2,162,639,000	21,626,390	3,000	491%	720780%	
5. Viandes des animaux de l'espèce bovine, congelées							
275	Viandes désossées de bovins, congelées	24,159,743,000	241,597,430				Chine, Etats-Unis d'Amérique, Hong Kong, Japon, Egypte, République de Corée, Fédération de Russie, Taipei Chinois, Indonésie, Malaisie, Viet Nam, Israël, Philippines, Canada, Royaume-Uni, France, Italie, Pays-Bas, Emirats arabes unis, Allemagne, Arabie saoudite, Iraq, Singapour, Suède, Chili, Brésil, Espagne, Koweït, Thaïlande, Portugal, Jordanie, Algérie, Guatemala, Qatar, Danemark, Libye, Oman, Roumanie, Le Salvador, Autriche, Finlande, Grèce, Argentine, Bahreïn, Hongrie, Belgique, Uruguay, Iran, Nouvelle-Zélande, Liban
	Total	24,159,743,000	241,597,430	0			
6. Viandes des animaux des espèces ovine ou caprine, fraîches, réfrigérées ou congelées							
276	Viandes désossées de bovins, congelées	370,652,000	3,706,520				Etats-Unis d'Amérique, Emirats arabes unis, Portugal, Taipei Chinois, République de Corée, Canada, Hong Kong, France, Italie, Arabie saoudite, Espagne, Trinité-et-Tobago, Bahreïn, Japon, Qatar, Royaume-Uni
	Total	370,652,000	3,706,520	0			

Source : CCI (2019)

Une analyse de la demande mondiale révèle la nécessité d'augmenter la production exportable des viandes et abats comestibles, ainsi que de leurs dérivés.

Le potentiel du marché des viandes provenant des espèces domestiques s'élève à **24,8 milliards USD**, avec 73 pays principaux comme débouchés. La RDC peut viser **1%** des parts du marché pour atteindre un niveau d'exportations de **249 millions USD**. Ce niveau peut être atteint avec un taux de croissance des exportations de **175.234%** en 1 an, contre **345%** en 5 ans.

Pour les exportations des animaux des espèces bovine, porcine, ovine, caprine, chevaline, asine ou mulassière, la demande mondiale s'élève à **3,2 milliards USD**, avec 41 pays principaux comme débouchés. La RDC peut viser **1%** des parts du marché, pour atteindre un niveau d'exportations de **31,5 millions USD**, contre les exportations actuelles de **17.000 USD**. Ce niveau peut être atteint avec un taux de croissance des exportations de **185.684%** en une année, contre **351%** en 5 ans.

En ce qui concerne les exportations des viandes et abats salés, séchés ou fumés, farines et poudres, la demande est de **2,1 milliards USD**, avec 30 pays principaux comme débouchés. La RDC peut viser **1%** des parts du marché pour atteindre un niveau d'exportations de **21,6 millions USD**, contre les exportations actuelles de **3.000 USD**. Ce niveau peut être atteint avec un taux de croissance des exportations de **720.780%** en une année, contre **491%** en 5 ans.

S'agissant des marchés de destination pour les exportations des viandes de lapin, de lièvre, pigeon et autres espèces animales, la lecture du tableau n°17 ci-haut indique une demande à hauteur de **583,6 millions USD**, avec 15 pays principaux comme débouchés. La RDC peut viser **1%** des parts du marché pour atteindre un niveau d'exportations de **5,8 millions USD**.

Les exportations des viandes des animaux de l'espèce bovine, congelées, ont une demande à hauteur de **24,1 milliards USD**, avec 50 pays principaux comme débouchés. En ciblant **1%** des parts du marché, la RDC peut atteindre un niveau d'exportations de **241,5 millions USD**.

Les exportations des viandes des animaux des espèces ovine ou caprine, fraîches, réfrigérées ou congelées, s'établissent à **370,6 millions USD**, avec 16 pays comme principaux débouchés. La RDC pourrait atteindre **1%** des parts du marché et relever ses exportations à **3,7 millions USD**.

2.2.4. Le secteur forestier

2.2.4.1. La filière du bois

Pour cette filière, les valeurs des exportations sont faibles, loin derrière le Congo-Brazzaville et le Cameroun.

La RDC n'exporte que deux catégories de bois, à savoir :

- les grumes brutes, écorcées, équarries ou désaubierées ; et
- les sciages avivés.

Les différentes catégories de ces produits, suivant leurs essences (espèces de bois), sont identifiées par les valeurs de base à l'exportation, telles que définies par la Commission Nationale des Mercuriales.

Les principaux marchés de destination des exportations sont : la Chine (42%) et l'UE (42%). L'avenir du marché mondial du bois et de ses dérivés est prometteur, en raison de

nombreuses utilisations de ce produit, et de l'élargissement des potentiels débouchés, pour la RDC.

Tableau n°17. Evolution du marché des exportations du bois

POTENTIEL DE MARCHÉ							
N°	Produit	Potentiel du marché (ITC) / Valeur des importations mondiales (USD)	Cible ; 1% Potentiel de marché (USD)	Valeur des exportations de la RDC (USD)	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 5 ans	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 1 an	Quelques pays cibles pour l'exportation
E. Bois							
65	Bois ; pour combustible, en rondins, bûches, brindilles, fagots ou formes similaires, même agglomérés	7,046,000	70,460	448	175%	15628%	Chine, Afrique du Sud, Canada, Japon, Turquie, Finlande, Suède, Portugal, République de Corée du Sud, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Allemagne, Etats-Unis, Royaume-Uni, France, Belgique, Italie, Espagne, Singapour, Inde, Namibie, Zambie, Kenya, Tanzanie, Indonésie, Pays-Bas, Egypte, Brésil, Pologne, Inde, Thaïlande, Angola, Nouvelle-Zélande, Irlande, Australie, Roumanie, Polynésie française, Ouganda
66	Bois de conifère en copeaux/particules	961,600,000	9,616,000				
67	Bois en copeaux/particules	4,200,000,000	42,000,000				
68	Charbon de bois, incl. charbon de bois de coquille ou de noix	1,300,000,000	13,000,000	96	963%	13541567%	
69	Meranti rouge foncé et clair, bois de meranti bakau brut	65,400,000	654,000				
70	Bois de conifère à l'état brut	2,662,387,000	26,623,870	17,251,179	9%	54%	
71	Bois de conifère à l'état brut	8,700,000,000	87,000,000	25,606,354	28%	240%	
72	pôles ; piquets de bois ; bâtons en bois, en bois de conifère	164,200,000	1,642,000				
73	pôles ; piquets de bois ; des bâtons de bois	79,100,000	791,000				
74	Traverses de chemin de fer/tramway en bois, non imprégnées	120,500,000	1,205,000				
75	Traverses de chemin de fer/tramway en bois, imprégnées	242,200,000	2,422,000				
76	Panneau de particules et panneau de bois similaire	8,100,000,000	81,000,000				
77	Panneaux de fibres de bois/autres matières ligneuses	9,700,000,000	97,000,000				
78	Contreplaqué, panneau plaqué et bois stratifié similaire	15,300,000,000	153,000,000	341	1250%	44867935%	

79	Bois densifié en blocs, plaques, lames ou profilés	291,200,000	2,912,000	3,257	289%	89307%
80	Cadres en bois pour tableaux, photographies, miroirs et similaires	889,700,000	8,897,000	398	641%	2235327%
81	Caisses & emballages similaires & tourets de câbles, en bois	825,300,000	8,253,000	708	551%	1165578%
82	Palettes (colliers) et autres planches de chargement, en bois	2,600,000,000	26,000,000			
83	Fûts, tonneaux et produits de tonnelier et leurs parties, en bois	911,400,000	9,114,000			
84	Outils, balai/brosse (corps, manches) ; formes de chaussures et embauchoirs en bois	391,500,000	3,915,000			
85	Fenêtres, portes-fenêtres et leurs cadres, en bois	1,900,000,000	19,000,000			
86	Portes & leurs cadres & seuils, en bois	3,600,000,000	36,000,000			
87	Coffrage en bois pour les travaux de construction en béton	377,600,000	3,776,000			
88	Bardeaux de bois	235,700,000	2,357,000			
89	Bois ; menuiserie et charpenterie en bois n.c.a. dans la rubrique no. 4418	51,511,000	515,110	26,463	81%	1847%
90	Articles de table/cuisine, en bois	1,400,000,000	14,000,000	4,039	410%	346520%
91	Statuettes & other ornaments, of wood	1,000,000,000	10,000,000	761	566%	1313960%
92	Ouvrages en bois, nda	6,000,000,000	60,000,000	210	1134%	28571329%
93	Cintres en bois	342,600,000	3,426,000	168	628%	2039186%
94	Mobilier de bureau en bois	3,800,000,000	38,000,000	5,997	476%	633550%
95	Meubles de cuisine en bois	6,600,000,000	66,000,000	1,561	742%	4227959%
96	Meubles de chambre en bois	10,800,000,000	108,000,000	16,457	480%	656156%
97	Meubles en bois, nda	24,700,000,000	247,000,000	344,827	272%	71530%
	Total	118,318,944,000	1,183,189,440	43,263,264	94%	2635%

Source : CCI

Trois questions sont récurrentes, en ce qui concerne l'exportation du bois, celles relatives :

aux préoccupations environnementales visant la protection des forêts, au regard des exigences climatiques ;

au respect des dispositions de la Convention de Washington de 1973 sur les espèces de la faune et de la flore sauvages menacées d'extinction ;

à la nécessité de procéder au reboisement qui appelle à coopérer avec la Société civile pour la conservation des espaces et des espèces.

Pour un marché mondial de 118 milliards USD, la cible de 1% représente 1,2 milliard USD, comparativement aux exportations actuelles qui ne s'élèvent qu'à 43 millions USD. Atteindre cette cible de 1% exige une croissance des exportations de 94% sur 5 ans ou de 2.635% en une année.

2.2.4.2. La filière de l'hévéa

Le caoutchouc naturel (l'hévéa) est un produit de diversification, destiné à l'exportation. Les principaux marchés-cibles sont localisés en Asie, plus particulièrement en Chine, Inde et Asie du Sud-Est.

Comparée aux principaux acteurs du marché international du caoutchouc, la RDC occupe une place très marginale. Le potentiel du marché international est de 59,5 milliards USD, alors que la valeur exportée par la RDC ne représente que 7,8 millions USD.

Il est nécessaire de développer cette filière en ciblant certains marchés d'exportation indiqués dans le tableau n° 19 ci-dessous.

Tableau n°18. Evolution du marché des exportations de l'hévéa

POTENTIEL DE MARCHE							
N°	Produit	Potentiel du marché (ITC) / Valeur des importations mondiales (USD)	Cible ; 1% Potentiel de marché (USD)	Valeur des exportations de la RDC (USD)	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 5 ans	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 1 an	Quelques pays cibles pour l'exportation
F. Caoutchouc							
39	Latex de caoutchouc naturel	1,800,000,000	18,000,000	1,735,330	60%	937%	Chine, Ouganda, Espagne, Italie, États-Unis, Afrique du Sud, Malaisie, Canada, Inde, Thaïlande, République de Corée, Brésil, Pologne, Allemagne, Costa Rica, Portugal, Émirats
40	Feuilles fumées de caoutchouc naturel	1,800,000,000	18,000,000	374,999	117%	4700%	
41	Caoutchouc naturel sous formes primaires/formes plates (non fumé)	9,641,523,000	96,415,230	4,600,526	84%	1996%	
42	Caoutchouc naturel sous formes primaires/formes plates (non fumé)	917,000,000	9,170,000	658,356	69%	1293%	
43	Caoutchouc ; latex synthétique de caoutchouc styrène-butadiène (SBR) et de caoutchouc styrène-butadiène carboxylé (XSBR), sous formes	1,111,399,000	11,113,990	20,622	252%	53794%	

	primaires ou en plaques, feuilles ou bandes						arabes unis, Arabie saoudite, Angola, Zambie, Maroc, Kenya, Égypte, France, Belgique, Italie, Namibie
44	Caoutchouc isobutylène isoprène, sous formes primaires/formes plates	618,000,000	6,180,000				
45	Caoutchouc halo-isobutène-isoprène (CIIR/BIIR), sous formes primaires	1,900,000,000	19,000,000				
46	Caoutchouc isoprène, sous formes primaires/formes plates	862,000,000	8,620,000				
47	Mélanges de caoutchouc naturel et synthétique/factice, sous formes primaires	3,700,000,000	37,000,000				
48	Caoutchouc récupéré sous formes primaires/formes plates	375,800,000	3,758,000				
49	Fil et cordon en caoutchouc vulcanisé, nda	556,900,000	5,569,000				
50	Caoutchouc ; vulcanisés (autres que le caoutchouc dur), tubes, tuyaux et flexibles, non renforcés ni combinés d'une autre manière avec d'autres matériaux, sans raccords	1,337,301,000	13,373,010	151	876%	8856198%	
51	Caoutchouc ; vulcanisés (autres que le caoutchouc dur), tubes, tuyaux et flexibles, non renforcés ni combinés d'une autre manière avec d'autres matériaux, avec raccords	703,205,000	7,032,050	124	793%	5670908%	
52	Caoutchouc ; vulcanisés (autres que le caoutchouc dur), tubes, tuyaux et flexibles, renforcés ou autrement combinés avec des matériaux autres que le métal ou les textiles, sans raccords	793,076,000	7,930,760	50,296	175%	15668%	
53	Caoutchouc ; vulcanisés (autres que le caoutchouc dur), tubes, tuyaux et tuyaux, renforcés ou autrement combinés avec des matériaux autres que le métal ou les textiles, avec accessoires	1,600,000,000	16,000,000	30,484	250%	52387%	
54	Bandes transporteuses/courroies , en caoutchouc vulcanisé, renforcées de métaux	413,000,000	4,130,000				
55	Bandes transporteuses/courroies , en caoutchouc vulcanisé, renforcées de textiles	1,400,000,000	14,000,000				
56	Pneumatiques en caoutchouc pour avion, neuf	1,696,602,000	16,966,020	11,729	329%	144550%	

57	Pneumatiques en caoutchouc pour bus et camions, neufs	23,100,000,000	231,000,000	12,686	611%	1820805%
58	Pneumatiques en caoutchouc pour avion, neuf	674,600,000	6,746,000	8,028	284%	83931%
59	Pneus en caoutchouc pour motos, neufs	1,500,000,000	15,000,000			
60	Pneus en caoutchouc pour vélos, neufs	837,700,000	8,377,000			
61	Pneus en caoutchouc pour vélos, neufs	46,016,000	460,160	225	359%	204416%
62	Pneus en caoutchouc pour vélos, neufs	79,175,000	791,750	228,647	28%	246%
63	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, nda	1,900,000,000	19,000,000			
64	Pneus en caoutchouc pour vélos, neufs	150,779,000	1,507,790	70,647	84%	2034%
	Total	59,514,076,000	595,140,760	7,802,850	138%	7527%

Source : CCI (2019)

Les marchés de destination pour les exportations du caoutchouc sont les pays suivants : la Chine, l'Ouganda, l'Espagne, l'Italie, les États-Unis, l'Afrique du Sud, la Malaisie, le Canada, l'Inde, la Thaïlande, la République de Corée, le Brésil, la Pologne, l'Allemagne, le Costa Rica, le Portugal, les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite, l'Angola, la Zambie, le Maroc, le Kenya, l'Égypte, la France, la Belgique, la Namibie.

Une analyse de la demande mondiale révèle des possibilités de diversification qui peuvent être soutenues principalement par l'accroissement des investissements privés et la redynamisation des activités dans les plantations du caoutchouc.

La RDC peut viser **1%** des parts du marché, pour atteindre un niveau d'exportations de **595,1 millions USD**, contre celles actuelles de **7,8 millions USD**. Ce niveau peut être atteint avec un taux de croissance des exportations du caoutchouc de **138%** en cinq ans, contre **7.527%** en une année.

2.2.5. Le secteur du coton et du textile

2.2.5.1. Les textiles

D'après les données fournies par l'OMC et le CCI, on observe une augmentation de la valeur du marché mondial du textile et du vêtement, ainsi qu'une plus grande concentration des fournisseurs sur ce marché, à cause de nombreux accords qui caractérisent ce marché (AGOA, SGP).

La RDC peut tirer profit de cette situation, en se positionnant comme un exportateur important des produits textiles et autres confectionnés.

Il est nécessaire de développer cette filière en ciblant certains marchés d'exportations. Le tableau n°20 ci-dessous donne la liste des textiles identifiés pour le développement et la

promotion des exportations dans le cadre de la stratégie congolaise de la promotion des exportations et de la diversification des débouchés internationaux.

Tableau n°19. Evolution du marché des exportations du textile

POTENTIEL DE MARCHÉ							
N°	Produit	Potentiel du marché (ITC) / Valeur des importations mondiales (USD)	Cible ; 1% Potentiel de marché (USD)	Valeur des exportations de la RDC (USD)	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 5 ans	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 1 an	Quelques pays cibles pour l'exportation
G. Autres articles textiles confectionnés ; assortiments ; friperie et chiffons							
329	Vitrages, rideaux et stores d'intérieur ainsi que cantonnières et tours de lit, de matières textiles (autres que de coton et fibres synthétiques, autres qu'en bonneterie et autres que stores d'extérieur)	322,938,000	3,229,380	1,347,000	19%	140%	Etats-Unis d'Amérique, Allemagne, Japon, Royaume-Uni, France, Pays-Bas, Canada, Emirats arabes unis, Suisse, Suède, Australie, Pologne, Fédération de Russie, Espagne, Belgique, Italie, Norvège, République de Corée, Autriche, Danemark, Arabie saoudite, Irlande, République tchèque, Chine, Mexique, Chili, Roumanie, Hongrie, Portugal, Iraq, Malaisie, Finlande, Algérie, Ghana, Nouvelle-Zélande, Brésil, Ukraine, Israël, Bélarus, Panama, Grèce, Thaïlande, Philippines, Slovaquie, Tanzanie, Angola, Singapour, Maroc, Inde, Taipei Chinois, Togo, Côte d'Ivoire, Qatar, Hong Kong, République dominicaine, Croatie, Soudan, Rwanda, Lituanie, Guinée, Afrique du Sud, Haïti, Bulgarie, Luxembourg, Turquie, Costa Rica, Lettonie, Pérou, Colombie, Koweït, Indonésie, Slovénie, Equateur, Argentine, Guatemala, Serbie, Viet Nam, Bangladesh, Le
330	Articles de matières textiles, confectionnés, y.c. les patrons de vêtements n.d.a.	13,525,271,000	135,252,710	828,000	177%	16235%	
331	Articles de friperie composés de vêtements, accessoires du vêtement, couvertures, linge de maison et articles d'aménagement intérieur, en tous types de matières textiles, y.c. les chaussures et coiffures de tous genres, manifestement usagés et présentés en vrac ou en paquets simpl. ficelés ou en balles, sacs ou conditionnements simil. (sauf tapis et autres revêtements de sol et sauf tapisseries)	4,037,357,000	40,373,570	816,000	118%	4848%	
332	Sacs et sachets d'emballage de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n°	243,482,000	2,434,820	1,679,000	8%	45%	

	5303						Salvador, Honduras, Kazakhstan, Ethiopie, Bolivie, Estonie, Tunisie, Egypte, Géorgie, Macao Chine, Zambie, Iran, Libye, Bahreïn, Oman, Azerbaïdjan, Pakistan, Nicaragua, Venezuela, Sri Lanka, Zimbabwe, Paraguay, Bosnie-Herzégovine, Népal, Afghanistan, Maurice, Chypre, République démocratique populaire Lao, Cambodge, Malte, République de Moldavie, Islande, Burkina Faso, Kenya, Malawi, Jordanie, Albanie, Macédoine du Nord, Liban, Yémen, Jamaïque, Nigéria, Uruguay, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Mali, Namibie, Soudan du Sud, Myanmar, Sénégal, Cameroun, Ouganda, Madagascar, Mozambique, Bénin, Niger, Gabon, Libéria, Tadjikistan, Burundi, Congo, République arabe syrienne, Somalie
333	Articles d'ameublement, de matières textiles (autres que de coton ou fibres synthétiques, autres qu'en bonneterie et sauf couvertures, linge de lit, linge de table, linge de toilette et de cuisine, vitrages, rideaux, stores d'intérieur, cantonnières et tours de lit, couvre-lits, abat-jours et les articles du n° 9404 [sommiers et articles de literie])	335,358,000	3,353,580	162,000	83%	1970%	
334	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles	2,493,311,000	24,933,110	44,000	255%	56566%	
335	Tentes de matières textiles (sauf de fibres synthétiques et à l'excl. des parasols-tentes et tentes-jouets)	287,499,000	2,874,990	30,000	149%	9483%	
336	Articles de campement de matières textiles (à l'excl. des bâches, stores d'extérieur, tentes, voiles, matelas, sacs de couchage, sacs à dos, sacs à bandoulière et similaires ainsi que des coussins rembourrés)	524,478,000	5,244,780	245,000	85%	2041%	
337	Linge de table de matières textiles (autre que de coton, fibres synthétiques ou artificielles, autre qu'en bonneterie)	139,400,000	1,394,000	17,000	141%	8100%	
338	Couvertures de matières textiles (autres que de laine ou poils fins, coton ou fibres synthétiques et que chauffantes électriques et sauf linge de table, couvre-lits,	366,356,000	3,663,560	6,000	261%	60959%	

	linge de lit et les articles simil. du n° 9404 [sommiers et autres articles de literie])						
339	Linge de lit en bonneterie	1,302,681,000	13,026,810	3,000	434%	434127%	
340	Linge de lit de coton (autre qu'imprimé, autre qu'en bonneterie)	3,877,774,000	38,777,740	3,000	564%	1292491%	
341	Linge de toilette ou de cuisine, de matières textiles (autre que de coton, fibres synthétiques ou artificielles et sauf serpillières, chiffons à parquet, lavettes et chamoisettes)	120,202,000	1,202,020	3,000	232%	39967%	
342	Linge de toilette ou de cuisine, bouclé du genre éponge, de coton (sauf serpillières, chiffons à parquet, lavettes et chamoisettes)	5,442,272,000	54,422,720	2,000	671%	2721036%	
343	Couvertures, de laine ou de poils fins (autres que chauffantes électriques et sauf linge de table, couvre-lits, linge de lit et les articles simil. du n° 9404 [sommiers et autres articles de literie])	194,558,000	1,945,580	1,000	355%	194458%	
344	Ceintures et gilets de sauvetage en tous types de matières textiles	474,507,000	4,745,070	2,000	373%	237154%	
345	Couvre-lits en tous types de matières textiles (autres qu'en bonneterie et sauf linge de lit, couvre-pieds et édredons)	447,569,000	4,475,690	1,000	437%	447469%	
346	Articles d'ameublement en bonneterie (sauf couvertures, linge de lit, linge de table, linge de toilette et de cuisine, vitrages, rideaux, stores d'intérieur, cantonnières et tours de lit, couvre-lits, abat-jours et les	956,130,000	9,561,300	9,000	303%	106137%	

	articles du n° 9404 [sommiers et articles de literie])						
347	Articles d'ameublement, de coton (autres qu'en bonneterie et sauf couvertures, linge de lit, linge de table, linge de toilette et de cuisine, vitrages, rideaux, stores d'intérieur, cantonnières et tours de lit, couvre-lits, abat-jours et les articles du n° 9404 [sommiers et articles de literie])	666,122,000	6,661,220	13,000	248%	51140%	
348	Articles d'ameublement, de fibres synthétiques (autres qu'en bonneterie et sauf couvertures, linge de lit, linge de table, linge de toilette et de cuisine, vitrages, rideaux, stores d'intérieur, cantonnières et tours de lit, couvre-lits, abat-jours et les articles du n° 9404 [sommiers et articles de literie])	851,277,000	8,512,770				
349	Assortiments composés de pièces de tissus et de fils, même avec accessoires, pour la confection de tapis, de tapisseries, de nappes de table ou de serviettes brodées, ou d'articles textiles simil., en emballages pour la vente au détail (sauf assortiments pour la confection de vêtements)	83,789,000	837,890				

350	Couvertures de fibres synthétiques (autres que chauffantes électriques et sauf linge de table, couvre-lits, linge de lit et les articles simil. du n° 9404 [sommiers et autres articles de literie])	2,995,107,000	29,951,070			
351	Linge de toilette ou de cuisine en coton (autre que bouclé du genre éponge et sauf serpillières, chiffons à parquet, lavettes et chamoisettes)	760,636,000	7,606,360			
352	Linge de lit de coton, imprimé (autre qu'en bonneterie)	2,408,301,000	24,083,010			
353	Linge de lit, de matières textiles, imprimé (autre que de coton, fibres synthétiques ou artificielles, autres qu'en bonneterie)	104,186,000	1,041,860			
354	Sacs et sachets d'emballage obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou polypropylène (à l'excl. des contenants souples pour matières en vrac)	1,633,800,000	16,338,000	34,000	244%	47953%
355	Sacs et sachets d'emballage de matières synthétiques ou artificielles (autres qu'en lames ou formes simil. de polyéthylène ou de polypropylène ainsi que contenants souples pour matières en vrac)	342,751,000	3,427,510	41,000	142%	8260%
356	Sacs et sachets d'emballage de matières textiles (autres qu'en matières textiles synthétiques ou artificielles, coton, jute ou autres fibres textiles libériennes du n° 5303)	158,589,000	1,585,890	2,000	280%	79195%

357	Bâches et stores d'extérieur de fibres synthétiques (sauf auvents plats en tissus légers, confectionnés selon le type de bâche)	936,733,000	9,367,330			
358	Bâches et stores d'extérieur de matières textiles (autres que de fibres synthétiques et sauf auvents plats en tissus légers, confectionnés selon le type de bâche)	279,997,000	2,799,970	1,000	389%	279897%
359	Tentes de fibres synthétiques (à l'excl. des parasols-tentes et tentes-jouets)	1,740,209,000	17,402,090	22,000	280%	79000%
	Total	48,052,640,000	480,526,400	5,311,000	146%	8948%

Source : CCI (2019)

La RDC pourrait cibler les exportations des textiles, sur la base des importateurs enregistrés.

Le potentiel du marché des textiles s'élève à **48 milliards USD**, avec 140 pays principaux comme débouchés.

Si la RDC devait cibler une part de 1% du marché, cela se traduirait par une valeur de **480,5 millions USD**, par rapport aux exportations actuelles évaluées à **5,3 millions USD**. Pour atteindre ce volume des exportations. Il faut réaliser un taux de croissance des exportations de **146%** en 5 ans, et de **8.948%** en 1 an.

2.2.5.2. Le coton

La RDC dispose d'un important potentiel pour développer son industrie textile. Cependant, la production ainsi que les superficies réservées à la culture du coton, intrant essentiel à cette industrie, se sont considérablement effondrées au fil des années, entraînant la baisse des exportations de ce produit.

La relance de cette culture demande la mise en place d'une politique incitative, et d'un programme de régénération et de réhabilitation à grande échelle, des plantations et des infrastructures industrielles (PNIA 2013).

Les principaux pays de destination cibles ainsi que la taille du marché dans cette filière sont indiqués dans le tableau n°21 ci-dessous.

Tableau n°20. Evolution du marché des exportations de coton

POTENTIEL DE MARCHÉ							
N°	Produit	Potentiel du marché (ITC) / Valeur des importations mondiales (USD)	Cible ; 1% Potentiel de marche (USD)	Valeur des exportations de la RDC (USD)	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 5 ans	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 1 an	Quelques pays cibles pour l'exportation
Le Coton							
1. Tissus de coton, contenant >= 85% en poids de coton, d'un poids <= 200 g/m²							
317	Tissus de coton, imprimés, à armure toile, contenant >= 85% en poids de coton, d'un poids > 100 g/m ² mais <= 200 g/m ²	1,258,458,000	12,584,580	1,129,000	62%	1015%	Etats-Unis d'Amérique, Togo, Tanzanie, Bangladesh, Ghana, Cameroun, Pologne, Canada, Royaume-Uni, Guinée, France, Fédération de Russie, Allemagne, Iraq, Pays-Bas, Mali, Australie, Soudan, Roumanie, Bénin, Italie, Niger, Ukraine, Chine, Viet Nam, Espagne, Hong Kong, Emirats arabes unis, Indonésie, Belgique, Malaisie, République tchèque, Côte d'Ivoire, Japon, Danemark, Macédoine du Nord, Bélarus, Angola, Thaïlande, Turquie, Suisse, Portugal, Afrique du Sud, Autriche, Serbie, Tunisie, Lituanie, Bulgarie, Inde, Cambodge, Myanmar, Sri Lanka, Maroc, Nicaragua, Népal, Egypte, République dominicaine, Israël, Haïti, République de Corée, Yémen
318	Tissus de coton, blanchis, contenant >= 85% en poids de coton, d'un poids <= 200 g/m ² (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé, y.c. le croisé, d'un rapport d'armure <= 4)	346,188,000	3,461,880	2,000	344%	172994%	
319	Tissus de coton, imprimés, contenant >= 85% en poids de coton, d'un poids <= 200 g/m ² (à l'excl. des tissus à armure toile)	459,691,000	4,596,910	1,000	440%	459591%	
320	Tissus de coton, écrus, contenant >= 85% en poids de coton, d'un poids <= 200 g/m ² (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé, y.c. le croisé, d'un rapport d'armure <= 4)	558,950,000	5,589,500				
	Total	2,623,287,000	26,232,870	1,132,000	87%	2217%	
2. Coton, non-cardé ni peigné							

321	Coton, non-cardé ni peigné	15,385,986,000	153,859,860	3,000	775%	5128562%	Chine, Viet Nam, Bangladesh, Turquie, Pakistan, Indonésie, Inde, Thaïlande, Malaisie, République de Corée, Egypte, Mexique, Iran, Taipei Chinois, Pérou, Japon, Italie, Le Salvador, Portugal, Guatemala, Fédération de Russie, Allemagne, Maurice, Colombie, Honduras, Lesotho, Oman, France, Togo, Equateur, Algérie, Maroc, Grèce, Afrique du Sud, Costa Rica, Ouzbékistan, Emirats arabes unis, Autriche, Philippines, Bélarus, Nicaragua, Pologne, Belgique, Espagne, Bahreïn, Bulgarie, Tunisie, Pays-Bas, Slovénie, Estonie, Brésil, Kenya, Bosnie-Herzégovine, Lettonie, République tchèque, Venezuela, Serbie, Mozambique, Ghana, Macédoine du Nord, Arabie saoudite, Ukraine, Suisse, Etats-Unis d'Amérique, Roumanie, Royaume-Uni
	Total	15,385,986,000	153,859,860	3,000	775%	5128562%	
3. Fils à coudre de coton, même conditionnés pour la vente au détail							
322	Fils à coudre de coton, conditionnés pour la vente au détail	58,622,000	586,220	4,000	171%	14556%	Etats-Unis d'Amérique, Allemagne, Guatemala, Viet Nam, Pays-Bas, République dominicaine, Danemark, Japon, Italie, France, Maroc, Royaume-Uni
	Total	58,622,000	586,220	4,000	171%	14556%	
4. Tissus de coton, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids <= 200 g/m²							
323	Tissus de coton, en fils de diverses couleurs, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids <= 200 g/m ² (à l'excl. des tissus à	170,821,000	1,708,210	1,000	343%	170721%	Bangladesh, Viet Nam, Roumanie, Indonésie, Kenya, Chine, Maroc, Allemagne, Italie, Espagne, Bulgarie, Inde, Thaïlande, Ouganda, Turquie, Mexique, Colombie, République de Corée, Pologne, Hong Kong, Japon, Macédoine du Nord, Sri Lanka, Royaume-Uni

	armure toile)						
	Total	170,821,000	1,708,210	1,000	343%	170721%	

5. Tissus de coton, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, autres que mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles

324	Tissus de coton, imprimés, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, autres que mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids <= 200 g/m ²	82,145,000	821,450	2,000	233%	40973%	Soudan, Emirats arabes unis, Pays-Bas, Viet Nam, Portugal, Nigéria, Bangladesh, Kazakhstan, Cambodge, Tunisie, Etats-Unis d'Amérique, France, Lituanie, Maroc, Bulgarie, Royaume-Uni, Italie, Indonésie, Espagne, Canada
326	Tissus de coton, imprimés, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, autres que mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids > 200 g/m ²	89,362,000	893,620				
	Total	171,507,000	1,715,070	2,000	286%	85654%	

6. Tissus de coton, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids > 200 g/m²

327	Tissus de coton, écrus, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids > 200 g/m ² (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé, y.c. le croisé, d'un rapport d'armure <= 4)	104,289,000	1,042,890				Roumanie, Viet Nam, France, Chine, Bangladesh, Italie, Indonésie, Etats-Unis d'Amérique, Pologne, Colombie, Pays-Bas, Philippines, Espagne, Belgique, Allemagne, Mauritanie, Cambodge, Mexique, Equateur, Argentine, Maroc, Royaume-Uni, Pérou, Bulgarie, Tunisie, Brésil, Turquie
------------	---	-------------	-----------	--	--	--	--

328	Tissus de coton, en fils de diverses couleurs, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids > 200 g/m ² (à l'excl. des tissus dits 'denim' ainsi que des tissus à armure toile ou à armure sergé, y.c. le croisé, d'un rapport d'armure <= 4)	282,437,000	2,824,370				
	Total	386,726,000	3,867,260				

Source : CCI (2019)

Le potentiel du marché des tissus du coton, contenant 85% ou plus en poids de coton, d'un poids d'au moins 200 g/m², s'élève, à **2,6 milliards USD**, avec près de 61 pays principaux comme débouchés. La RDC peut viser **1%** des parts du marché, pour atteindre un niveau d'exportations de **26,2 millions USD**, contre **1,1 millions USD** actuellement. Ce niveau peut être atteint avec un taux de croissance des exportations de **2217%** en une année, contre **87%** en 5 ans.

S'agissant des tissus de coton contenant moins de 85% en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids inférieur ou égal à 200 g/m², la lecture du tableau n°21 ci-haut indique une demande potentielle de **170,8 millions USD**, avec 24 pays principaux comme débouchés.

La RDC, en visant une cible de **1%** des parts du marché, peut atteindre **1,7 millions USD**, contre les exportations actuelles évaluées à **1.000 USD**. Ce niveau est atteint avec un taux de croissance des exportations de **170.721%** en une année, et **343%** en 5 ans.

2.2.6. Le secteur de l'artisanat

La demande mondiale des produits artisanaux est grandissante, particulièrement aux États-Unis, dans les pays de l'Union Européenne, et dans nombre de pays arabes et africains.

La RDC possède des atouts indéniables pour développer le secteur de l'artisanat. Elle pourrait être une locomotive pour les marchés des produits artisanaux suivant la structure du marché décrite dans le tableau n°22 ci-dessous.

Tableau n°21. Structure du marché des exportations de l'artisanat

POTENTIEL DE MARCHÉ							
N°	Produit	Potentiel du marché (ITC) / Valeur des importations mondiales (USD)	Cible ; 1% Potentiel de marché (USD)	Valeur des exportations de la RDC (USD)	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 5 ans	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 1 an	Quelques pays cibles pour l'exportation
I. Produits artisanaux							
1. Fromages et caillebotte							
367	Fromages (à l'excl. des fromages frais [non-affinés], y.c. le fromage de lactosérum, de la caillebotte, des fromages fondus, des fromages à pâte persillée et autres fromages présentant des marbrures obtenues en utilisant du 'Penicillium roqueforti' ainsi que des fromages râpés ou en poudre)	19,889,405,000	198,894,050	8,000	657%	2486076%	Allemagne, Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique, Belgique, France, Italie, Fédération de Russie, Pays-Bas, Japon, Espagne, Suède, Grèce, Autriche, Australie, République tchèque, Canada, Danemark, Pologne, Suisse, Luxembourg, Mexique, Finlande, Roumanie, Arabie saoudite, Hongrie, Irlande, République de Corée, Portugal, Ukraine, Chine, Slovaquie, Chili, Algérie, Maroc, Jordanie, Emirats arabes unis, Egypte, Croatie, Slovénie, Norvège, Israël, Koweït, Indonésie, Brésil, Iraq, République dominicaine, Bulgarie, Kazakhstan, Malaisie, Taipei Chinois, Le Salvador, Philippines, Hong Kong, Thaïlande, Panama, Chypre, Lituanie, Bahreïn, Lettonie, Trinité-et-Tobago, Viet Nam,
368	Fromages frais [non-affinés], y.c. le fromage de lactosérum, et caillebotte	6,818,425,000	68,184,250				
369	Fromages fondus (à l'excl. des fromages râpés ou en poudre)	3,002,495,000	30,024,950	3,000	531%	1000732%	
	Total	29,710,325,000	297,103,250	11,000	670%	2700839%	

							Libye, Bosnie-Herzégovine, Nouvelle-Zélande, Turquie, Serbie, Liban, Estonie, Qatar, Macédoine du Nord, Pérou, Malte, Guatemala, République de Moldavie, Azerbaïdjan, Jamaïque, Nouvelle-Calédonie, Tunisie, Afrique du Sud, Monténégro, Oman, Bélarus, Cuba, Barbade, Andorre, Uruguay, Curaçao, Singapour, Colombie, Yémen, Maurice
2. Miel naturel							
370	Miel naturel	2,023,798,000	20,237,980				Etats-Unis d'Amérique, Allemagne, Japon, France, Royaume-Uni, Arabie saoudite, Chine, Italie, Pologne, Espagne, Pays-Bas, Belgique, Australie, Suisse, Emirats arabes unis, Canada, Indonésie, Autriche, Singapour, Irlande, Suède, Koweït, Portugal, Roumanie, Hong Kong, Grèce, Danemark, République de Corée, République tchèque, Malaisie, Qatar, Taïpei Chinois, Afrique du Sud, Maroc, Finlande, Norvège, Oman, Slovaquie, Jordanie
	Total	2,023,798,000	20,237,980				
3. Fleurs et boutons de fleurs, coupés, pour bouquets ou pour ornements, frais, séchés, blanchis, teints, imprégnés ou autrement préparé							
371	Fleurs et boutons de fleurs, frais, coupés, pour bouquets ou pour ornements (à l'excl. des roses, œillets, orchidées, chrysanthèmes et lis)	2,881,604,000	28,816,040	1,000	680%	2881504%	Allemagne, Etats-Unis d'Amérique, Royaume-Uni, Pays-Bas, France, Suisse, Danemark, Fédération de Russie, Italie, Autriche, Belgique, Suède, République tchèque, Emirats arabes unis, Canada, Japon, Pologne, Norvège, Chine, Koweït, Lituanie, Roumanie, Irlande, Singapour, Espagne,
	Total	2,881,604,000	28,816,040	1,000	680%	2881504%	

							Slovaquie, Finlande, Hong Kong, Bélarus, République de Corée, Thaïlande, Lettonie
4. Bambous, rotins, roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de céréales nettoyées, blanchies ou teintées, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie							
372	Bambous	162,430,000	1,624,300				
373	Roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de céréales nettoyées, blanchies ou teintées, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie (à l'excl. des bambous et des rotins)	58,264,000	582,640				Inde, Etats-Unis d'Amérique, Pays-Bas, Italie, Espagne, Pologne, Royaume-Uni, France, Hong Kong, Japon, Allemagne, République de Corée, Portugal, Canada, Australie, Chine, Singapour, Thaïlande, Danemark, Argentine, Taipei Chinois, Irlande
374	Rotins	47,080,000	470,800				
	Total	267,774,000	2,677,740	0			
5. Produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie, même additionnés de cacao ; hosties, cachets vides des types utilisés pour médicaments, pains à cacheter, pâtes séchées de farine, d'amidon ou de féculé en feuilles et produits simil.							
375	Biscuits additionnés d'édulcorants	8,356,279,000	83,562,790	4,000	631%	2088970%	Etats-Unis d'Amérique, Allemagne, France, Royaume-Uni, Pays-Bas, Chine, Belgique, Canada, Arabie saoudite, Italie, Australie, Espagne, Irlande, Autriche, Portugal, Hong Kong, Iraq, Pologne, Roumanie, Suède, Singapour, Viet Nam, Malaisie, Yémen, Suisse, République de Corée, Fédération de Russie, République tchèque, Danemark, Emirats arabes unis, Thaïlande, Philippines, Israël, Norvège, Mexique, Maroc, Guatemala, Taipei Chinois, Nouvelle-Zélande, Kazakhstan,
	Produits de la boulangerie, pâtisserie ou biscuiterie, même additionnés de cacao, hosties, cachets vides des types utilisés pour médicaments, pains à cacheter, pâtes séchées de farine, d'amidon ou de féculé en feuilles et produits simil. (sauf pain croustillant dit Knäckebröt, pain d'épices, biscuits additionnés d'édulcorants, gaufres et gaufrettes, biscottes, pain grillé et simil.)	23,375,289,000	233,752,890	3,000	851%	7791663%	

377	Pain d'épices, même additionné de cacao	353,307,000	3,533,070				Slovaquie, Croatie, Finlande, Bulgarie, Chili, Hongrie, Qatar, Bosnie-Herzégovine, Bélarus, Jordanie, Colombie, Slovénie, Afrique du Sud, République dominicaine, Indonésie, Le Salvador, Grèce, Koweït, Lituanie, Ukraine, Haïti, Libye, Honduras, Myanmar, Serbie, Azerbaïdjan, Oman, Turquie, Equateur, Costa Rica, Paraguay, Nicaragua, Macao Chine, Luxembourg, Lettonie, Angola, Palestine, Kirghizistan, Uruguay, Brésil, Macédoine du Nord, Maurice, Panama, Estonie, Monténégro, Ghana, Liban, Venezuela, Egypte, Mongolie, Tadjikistan, Géorgie, Botswana, Japon, Bahreïn, Brunéi Darussalam, Albanie, Chypre, Malte, Islande, Inde, République démocratique populaire Lao, Pérou, Bahamas, Cambodge, Nouvelle-Calédonie, Andorre, Polynésie française, Trinité-et-Tobago, République de Moldavie, Bermudes, Groenland
378	Gaufres et gaufrettes	4,381,240,000	43,812,400	1,000	748%	4381140%	
	Total	36,466,115,000	364,661,150	8,000	755%	4558164%	
6. Vins de raisins frais, y.c. les vins enrichis en alcool ; moûts de raisins, partiellement fermentés et d'un titre alcoométrique acquis > 0,5% vol, ou moûts de raisins, additionnés d'alcool, ayant un titre alcoométrique acquis > 0,5% vol							
379	Vins de raisins frais, y.c. les vins enrichis en alcool (à l'excl. des vins mousseux) ; moûts de raisins dont la fermentation a été empêchée ou arrêtée par addition d'alcool, en récipients d'une contenance <= 2	25,792,920,000	257,929,200	2,000	952%	12896360%	Etats-Unis d'Amérique, Royaume-Uni, Allemagne, Canada, Chine, Pays-Bas, Japon, Suisse, Hong Kong, Fédération de Russie, Belgique, Danemark, France, Suède, Brésil, Irlande, Norvège, Australie, Pologne,

	I						République de Corée, Singapour, Lituanie, Taipei Chinois, République tchèque, Mexique, Finlande, Ukraine, Autriche, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Espagne, Macao
380	Vins mousseux produits à partir de raisins frais	7,178,251,000	71,782,510	1,000	836%	7178151%	Chine, Italie, Lettonie, Emirats arabes unis, Colombie, Malaisie, Portugal, Slovaquie, Roumanie, Bélarus, Israël, Thaïlande, Estonie, République dominicaine, Namibie, Paraguay, Pérou, Panama,
381	Vins de raisins frais, y.c. les vins enrichis en alcool, et moûts de raisins dont la fermentation a été empêchée ou arrêtée par addition d'alcool, en récipients d'une contenance > 2 l (à l'excl. des vins mousseux)	3,109,979,000	31,099,790				Kazakhstan, Costa Rica, Islande, Serbie, Philippines, Croatie, Angola, Nouvelle-Calédonie, Equateur, Malte, Cameroun, Grèce, Chypre, Côte d'Ivoire, Bosnie-Herzégovine, Maroc, Bulgarie, Kenya, Viet Nam, Ghana, Guatemala, Hongrie, Andorre, Uruguay, Bermudes, Afrique du Sud
382	Moûts de raisins, partiellement fermentés, ayant un titre alcoométrique acquis > 0,5% vol (à l'excl. des moûts de raisins dont la fermentation a été empêchée ou arrêtée par addition d'alcool)	98,641,000	986,410				
	Total	36,179,791,000	361,797,910	3,000	938%	12059830%	
7. Bougies, chandelles, cierges et articles simil							
381	Bougies, chandelles, et cierges et articles simil.	3,106,007,000	31,060,070	4,000	500%	776402%	Etats-Unis d'Amérique, Allemagne, Royaume-Uni, Pays-Bas, France, Canada, Belgique, Autriche, Suède, République tchèque, Pologne, Suisse, Australie, Italie, Norvège, Danemark, Roumanie, Espagne, Irlande, Slovaquie, Arabie saoudite, République de Corée, Japon, Hongrie, Emirats arabes unis, Finlande, Taipei Chinois, Portugal, Chine, Fédération de Russie, Israël, Grèce, Singapour, Hong Kong
	Total	3,106,007,000	31,060,070	4,000	500%	776402%	
8. Autres ouvrages en matières plastiques							

382	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des nos 3901 à 3914, n.d.a. (à l'excl. des marchandises du no 9619)	66,264,910,000	662,649,100	10,000	821%	6626391%	Etats-Unis d'Amérique, Allemagne, Mexique, Chine, France, Japon, Viet Nam, Royaume-Uni, Pays-Bas, République tchèque, Thaïlande, Pologne, Canada, Italie, Espagne, République de Corée, Fédération de Russie, Hong Kong, Autriche, Suisse, Australie, Belgique, Singapour, Roumanie, Hongrie, Inde, Slovaquie, Malaisie, Suède, Taipei Chinois, Turquie, Danemark, Brésil, République dominicaine, Indonésie, Emirats arabes unis, Portugal, Irlande, Philippines, Norvège, Arabie saoudite, Finlande, Maroc, Israël, Costa Rica, Tunisie, Nouvelle-Zélande, Argentine, Chili, Afrique du Sud, Pérou, Slovénie, Serbie, Egypte, Lituanie, Bulgarie, Iraq, Grèce, Cambodge, Kazakhstan, Bangladesh, Croatie, Colombie, Koweït, Myanmar, Bélarus, Estonie, Luxembourg, Ukraine, Guatemala, Honduras, Algérie, Ouzbékistan, Nicaragua, Qatar, Panama, Iran, Lettonie, Ghana, Macédoine du Nord, Oman, Jordanie, Soudan, Tanzanie, Equateur, Bosnie-Herzégovine, Sri Lanka, Le Salvador, Pakistan, Yémen, Malte, République de Moldavie, Libye, Uruguay, Paraguay, Azerbaïdjan, Kenya, Islande, République démocratique populaire Lao,
383	Articles de bureau et articles scolaires, en matières plastiques, n.d.a.	2,227,958,000	22,279,580	3,000	495%	742553%	
384	Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques	2,341,504,000	23,415,040	2,000	551%	1170652%	
	Total	70,834,372,000	708,343,720	15,000	761%	4722191%	

							Chypre, Botswana, Ethiopie, Géorgie, Albanie, Côte d'Ivoire, Angola, Bahreïn, Cameroun, Nigéria, Bolivie, Djibouti, Togo, Népal, Liban, Macao Chine, Namibie, Brunéi Darussalam, Somalie, Zambie, Maurice, Haïti, Madagascar, Cuba, Jamaïque, Sénégal, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Venezuela, Guinée, Trinité-et-Tobago
9. Peaux et cuirs							
394	Cuirs préparés après tannage ou après dessèchement et cuirs et peaux parcheminées, de bovins [y. c. les buffles] ou d'équidés, épilés, même refendus (à l'excl. des cuirs et peaux chamoisés, vernis, plaqués ou métallisés)	9,278,611,000	92,786,110				Viet Nam, Chine, Hong Kong, Etats-Unis d'Amérique, Indonésie, Mexique, Allemagne, Italie, Roumanie, Pologne, France, Croatie, Portugal, Inde, Ukraine, Espagne, Thaïlande, Tunisie, Serbie, Bangladesh, Hongrie, République tchèque, Bosnie-Herzégovine, Pays-Bas, République de Corée, Royaume-Uni, Slovaquie, Albanie, Slovénie, Autriche, Japon, Turquie, Malaisie, Canada, Bulgarie, Maroc, Philippines, Fédération de Russie, Cambodge, Danemark, Norvège, République de Moldavie, Bélarus, Australie, Lituanie, Suisse, Belgique, Afrique du Sud, Macédoine du Nord, Taipei Chinois, Guatemala, Suède, République dominicaine, Emirats arabes unis, Sri Lanka, Singapour, République démocratique populaire Lao, Nigéria, Myanmar, Lesotho
395	Cuirs préparés après tannage ou après dessèchement et cuirs et peaux parcheminées, de caprins, de porcins, de reptiles et d'autres animaux, épilés, et peaux d'animaux dépourvus de poils, même refendus (à l'excl. des cuirs et peaux de bovins, d'équidés ou d'ovins, des cuirs et peaux chamoisés, vernis, plaqués ou métallisés)	1,029,987,000	10,299,870				
396	Cuirs préparés après tannage ou après dessèchement et cuirs et peaux parcheminés, d'ovins, épilés, même refendus (à l'excl. des cuirs et peaux chamoisés, vernis, plaqués	530,986,000	5,309,860				

	ou métallisés)					
397	Cuir reconstitué, à base de cuir ou de fibres de cuir, en plaques, feuilles ou bandes, même enroulées ; rognures et autres déchets de cuirs ou de peaux préparés ou de cuir reconstitué, non utilisables pour la fabrication d'ouvrages en cuir ; sciure, poudre et farine de cuir	443,509,000	4,435,090			
398	Cuirs et peaux chamoisés, y.c. le chamois combiné (à l'excl. des cuirs et peaux préalablement mégissés puis traités au formol ainsi que des cuirs et peaux simpl. nourris à l'huile après tannage) ; cuirs et peaux vernis ou plaqués ; cuirs et peaux métallisés (à l'excl. des cuirs reconstitués, vernis ou métallisés)	443,328,000	4,433,280			
399	Cuirs et peaux épilés de caprins, de porcins, de reptiles et d'autres animaux et peaux d'animaux dépourvus de poils, tannés ou en croûte, même refendus (sauf autrement préparés et à l'excl. des cuirs et peaux de bovins, d'équidés ou d'ovins)	367,119,000	3,671,190			
	Total	12,093,540,000	120,935,400	0		

10. Ouvrages en cuir ; articles de bourrellerie ou de sellerie ; articles de voyage, sacs à main et contenants similaires ; ouvrages en boyaux

400	Malles, valises et mallettes, y.c. les mallettes de toilette et mallettes porte-documents, serviettes, cartables et contenants simil. (à l'excl. des articles à surface extérieure en cuir naturel, reconstitué ou verni, en matières plastiques ou en matières textiles)	645,778,000	6,457,780	226,000	96%	2757%	République de Corée, Etats-Unis d'Amérique, Italie, Allemagne, Chine, Royaume-Uni, Japon, France, Suisse, Pays-Bas, Pologne, Afrique du Sud, Espagne, Hongrie, Egypte, Canada, Hong Kong, Singapour, Grèce, Kenya, Mexique, Thaïlande, Autriche, Arabie saoudite, Taipei Chinois, Belgique, Guatemala, Viet Nam, Suède, Malaisie, Australie, Philippines, Inde, Fédération de Russie, Emirats arabes unis, Brésil, Norvège, Israël, Indonésie, Danemark, Maroc, Jordanie, Cambodge, Portugal, Macao Chine, Qatar, Turquie, Koweït, Irlande, République tchèque, Roumanie, Nouvelle-Zélande, Luxembourg, Îles mineures éloignées des Etats-Unis, Yémen, Ghana, Finlande, Iraq, Croatie, Bulgarie, Myanmar, Ethiopie, Chili, Slovaquie, Colombie, Argentine, Ukraine, Pérou, Serbie, Slovénie, Panama, Kazakhstan, Lituanie, Estonie, Costa Rica, Lettonie, Bélarus, Algérie, Tanzanie, Soudan, Cameroun, Togo, Guinée, Nigéria, Djibouti, Libye, Côte d'Ivoire, Iran, Bangladesh, Mozambique
401	Sacs de voyage, trousse de toilette, sacs à dos, sacs à provisions, porte-cartes, trousse à outils, sacs pour articles de sport, boîtes pour bijoux, écrins pour orfèvrerie et étuis pour jumelles, appareils photographiques, caméras, instruments de musique ou armes et contenants simil., à surface extérieure en matières autres que cuir, feuilles de matières plastiques ou matières textiles (sauf malles, valises, mallettes, serviettes, cartables et articles simil.; sacs à main; articles de poche ou de sac à main)	1,488,592,000	14,885,920	6,000	377%	247999%	
402	Sacs à main, même à bandoulière, y.c. ceux sans poignée, à surface extérieure en cuir naturel, en cuir reconstitué ou en cuir verni	16,554,918,000	165,549,180	1,000	1006%	16554818%	
403	Sacs à main, même à bandoulière, y.c. ceux sans poignée, à surface extérieure en fibre vulcanisée ou en carton, ou recouverts, en	802,578,000	8,025,780				

	totalité ou en majeure partie, de ces mêmes matières ou de papier						
404	Sacs de voyage, sacs isolants pour produits alimentaires et boissons, trousse de toilette, sacs à dos, sacs à provisions, porte-cartes, trousse à outils, sacs pour articles de sport, boîtes pour bijoux, écrins pour orfèvrerie et étuis pour jumelles, appareils photographiques, caméras, instruments de musique ou armes et contenants simil., à surface extérieure en feuilles de matières plastiques ou en matières textiles (à l'excl. des malles, valises et mallettes, y.c. les mallettes de toilette et les mallettes porte-documents, serviettes, cartables et contenants simil., des sacs à mains et des articles de poche ou de sac à main)	18,399,826,000	183,998,260				
405	Malles, valises et mallettes, y.c. les mallettes de toilette et les mallettes porte-documents, serviettes, cartables et contenants simil., à surface extérieure en cuir naturel, en cuir reconstitué ou en cuir verni	1,116,256,000	11,162,560				
406	Malles, valises et mallettes, y.c. les mallettes de toilette et les mallettes porte-documents, serviettes, cartables et contenants simil., à surface	7,803,476,000	78,034,760				

	extérieure en matières plastiques ou en matières textiles						
407	Gants, mitaines et moufles, en cuir naturel ou reconstitué (à l'excl. des articles spécialement conçus pour la pratique des sports)	1,531,046,000	15,310,460				
	Total	48,342,470,000	483,424,700	233,000	361%	207378%	
11. Ouvrages de sparterie ou de vannerie							
409	Tresses et articles simil. en matières à tresser végétales, même assemblés en bandes ; matières à tresser, tresses et articles simil., en matières à tresser végétales, tissés ou parallélisés, à plat (sauf en bambou et en rotin et à l'excl. des revêtements muraux du n° 4814 ainsi que des nattes, paillasons et claies ou des parties de chaussures ou de coiffures)	97,810,000	978,100				Japon, Etats-Unis d'Amérique, France, Pays-Bas, Espagne, Chine, Taïpei Chinois, Italie, Canada, Viet Nam, Hong Kong, Allemagne, Tunisie, Burkina Faso, Fédération de Russie, Royaume-Uni, Somalie, Belgique, Mali, Emirats arabes unis, Niger, Tanzanie, Kenya
410	Matières à tresser, tresses et articles simil., en matières à tresser non végétales, tissés ou parallélisés, à plat (à l'excl. des revêtements muraux du n° 4814 ainsi que des parties de chaussures ou de coiffures)	80,623,000	806,230				
	Total	178,433,000	1,784,330	0			
12. Objets d'art, de collection ou d'antiquité							
411	Productions originales de l'art statuaire ou de la sculpture, en toutes matières	3,830,873,000	38,308,730	21,200	348%	180602%	Etats-Unis d'Amérique, Suisse, Royaume-Uni, Hong Kong, Singapour, France, Allemagne, République de
412	Collages et tableaux simil.	545,976,000	5,459,760	41,000	166%	13216%	

413	Tableaux, p.ex. peintures à l'huile, aquarelles et pastels, et dessins, faits entièrement à la main (à l'excl. des dessins du n° 4906 et des articles manufacturés décorés à la main)	20,028,896,000	200,288,960	51,000	423%	392623%	Corée, Italie, Japon, Chine, Belgique, Canada, Australie, Emirats arabes unis, Inde, Pays-Bas, Autriche, Norvège, Qatar, Espagne, Taipei Chinois, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Danemark, Malaisie, Afrique du Sud, Andorre, Suède, Israël, Macao, Chine, Pologne, Mexique, Arabie saoudite, Portugal, République tchèque, Sainte-Hélène, Brésil, Koweït, France
414	Timbres-poste, timbres fiscaux, marques postales, enveloppes premier jour, entiers postaux et analogues, oblitérés, ou bien non-oblitérés mais n'ayant pas cours ni destinés à avoir cours dans le pays dans lequel ils ont, ou auront, une valeur faciale reconnue	100,569,000	1,005,690				
415	Collections et spécimens pour collections de zoologie, de botanique, de minéralogie, d'anatomie, ou présentant un intérêt historique, archéologique, paléontologique, ethnographique ou numismatique	1,864,933,000	18,649,330	1,000	615%	1864833%	
416	Objets d'antiquité ayant > 100 ans d'âge	3,675,714,000	36,757,140	1,000	719%	3675614%	
	Total	30,046,961,000	300,469,610	115,200	382%	260724%	
13. Bijouterie, joaillerie et ouvrages							
417	Bijouterie de fantaisie en métaux communs, même argentés, dorés ou platinés (à l'excl. des boutons de manchettes et des boutons simil.)	5,202,045,000	52,020,450	2,000	664%	2600923%	Etats-Unis d'Amérique, Singapour, Suisse, Chine, Hong Kong, Allemagne, Taipei Chinois, Autriche, France, Royaume-Uni, Japon, Canada, Espagne, Australie, Arabie saoudite, Italie, République de Corée, Oman, Pays-Bas, Irlande, Emirats arabes unis, Pologne, Thaïlande, Suède, Mexique, Fédération de Russie, Belgique, Portugal, République tchèque, Macao, Chine, Malaisie, Turquie, Norvège, Danemark, Israël, Iraq,
418	Bijouterie de fantaisie (autre qu'en métaux communs, même argentés, dorés ou platinés)	1,920,170,000	19,201,700	2,000	526%	959985%	
419	Boutons de manchettes et boutons simil., en métaux communs, même argentés, dorés	104,704,000	1,047,040				

	ou platinés						Indonésie, Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande, Pérou, Hongrie, Bangladesh, Grèce, Chili, Iran, Brésil, Colombie, Luxembourg, Koweït, Equateur, Viet Nam, Argentine, Croatie, Finlande, Ship stores and bunkers, Inde, Le Salvador, Bulgarie, Slovaquie, Guatemala, Qatar
420	Ouvrages en pierres gemmes ou en pierres synthétiques ou reconstituées, n.d.a.	1,299,402,000	12,994,020	28,000	241%	46307%	
	Total	8,526,321,000	85,263,210	32,000	384%	266348%	

Source : CCI (2019).

Le domaine de l'artisanat compte les principaux produits ci-après :

- Les fromages et caillebotte. La facture commerciale mondiale de ces produits s'élève à **29,7 milliards USD**. Les pays-cibles à atteindre à travers le monde se chiffrent à plus de 90. La cible de 1% de ce volume représente **297,1 millions USD**, par opposition aux exportations congolaises actuelles évaluées à **11.000 USD**. Pour atteindre cette cible, il faudrait réaliser un taux de croissance de **670%** en 5 ans, et de **2.700.839 %** en 1 an.
- Des fleurs et boutons de fleurs coupés, pour bouquets ou pour ornements. Le potentiel du marché est de **2,8 milliards**, avec 32 pays principaux comme débouchés. Si la RDC veut hausser sa part de marché à 1%, cela se traduirait par un volume d'exportations de **28,8 millions USD**, par rapport aux exportations actuelles évaluées à **1.000 USD**. Pour atteindre ce volume, le taux de croissance des exportations requis est de **680%** dans un horizon de 5 ans, et de **2.881.504%**, dans celui de 1 an.
- Les produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie. Le volume de marché estimé est de **36,5 milliards USD**, avec plus de 100 pays principaux comme débouchés. La RDC fournira des efforts pour atteindre **1%** de ce volume, et réaliser un volume d'exportations de **364,7 millions USD**, contre celui actuel de **8.000 USD**. Ce niveau peut être atteint avec un taux de croissance des exportations de **4.558.164%** en une année, contre **755%** en 5 ans.
- Les ouvrages en cuir. La facture mondiale s'élève à **48,3 milliards USD**, avec 90 pays principaux comme débouchés. En poursuivant une cible de 1%, la RDC devrait réaliser des exportations de **483,4 millions USD**, par rapport aux exportations actuelles qui sont de **233.000 USD**. Ce volume peut être atteint, avec un taux de croissance de **361%**, dans un horizon de 5 ans, avec un taux de croissance de **727.747%**, dans celui d'un an.
- Les objets d'art, de collection ou d'antiquité. Avec plus de 40 pays comme débouchés, le marché mondial affiche une facture de **30 milliards USD**. En visant 1% de cette valeur, la RDC connaîtrait une hausse de **300,4 millions USD**, par rapport au niveau actuel de **115.200 USD**. Pour atteindre ce volume des exportations, il faudrait réaliser un taux de croissance de **382%** dans un horizon de 5 ans, et de **260.724%** dans celui d'une année.
- La bijouterie et la joaillerie. Les articles de cette filière constituent un marché important estimé à **8,5 milliards USD**, pour un débouché de plus de 60 pays. La RDC devrait, en ciblant une part de 1% du marché, atteindre un volume d'exportation de **85,2 millions USD**, en opposition aux exportations actuelles de **32.000 USD**. Pour ce faire, le volume des exportations devrait être rehaussé de **384%** dans un horizon de cinq ans, et de **266.348%** dans celui d'un an.

- Les produits dérivés (miel naturel et bambou). Les potentiels du marché de ces deux produits sont respectivement de **2 milliards USD** et **267,7 millions**, avec plus de 20 pays principaux comme débouchés. Si la RDC devait chercher à obtenir une part de marché de 1%, pour chacun de ces produits, cela se traduirait par une hausse de **20,2 millions USD** pour le miel naturel et de **2,6 millions USD** pour le bambou.

Il sied de relever que l'artisanat est fortement dominé par l'informel. D'où la nécessité de le réorganiser, au regard de son potentiel, dans le but de booster davantage les exportations de la RDC.

2.2.7. Les produits chimiques

En RDC, le secteur de l'industrie chimique a été confronté à la montée des échanges informels et illicites. La diversification stratégique de ce secteur est analysée dans le tableau n°23 ci-dessous.

Tableau n°22. Marché des exportations des produits chimiques

POTENTIEL DE MARCHÉ							
N°	Produit	Potentiel du marché (ITC) / Valeur des importations mondiales (USD)	Cible ; 1% Potentiel de marche (USD)	Valeur des exportations de la RDC (USD)	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 5 ans	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 1 an	Quelques pays cibles pour l'exportation
J. Produits chimiques							
Savons							
310	Produits et préparations organiques tensio-actifs destinés au lavage de la peau, sous forme de liquide ou de crème, conditionnés pour la vente au détail, même contenant du savon	4,721,582,000	47,215,820	1,697,000	94%	2682%	Etats-Unis d'Amérique, Chine, Royaume-Uni, Canada, France, Allemagne, Pays-Bas, Japon, Pologne, Australie, Singapour, Italie, Arabie saoudite, Fédération de Russie, Taïpei Chinois, Belgique, République tchèque, Espagne, Malaisie, République de Corée, Suisse, Autriche, Emirats arabes unis, Roumanie, Viet Nam, Philippines, Suède, Hongrie, Macao Chine, Norvège, Slovaquie, Irlande, Ukraine, Mexique, Portugal, Nouvelle-Zélande, Qatar, Thaïlande, Grèce, Danemark, Israël, Myanmar, Indonésie,
311	Savons, produits et préparations organiques tensio-actifs à usage de savon, en barres, en pains, en morceaux ou en sujets frappés, et papier, ouates,	1,711,628,000	17,116,280	155,000	156%	10943%	

	feutres et nontissés, imprégnés, enduits ou recouverts de savon ou de détergents (à l'excl. des produits de toilette, y.c. ceux à usages médicaux)						Afrique du Sud, Croatie, Finlande, Turquie, Kazakhstan, Colombie, Lao, Hong Kong, Maroc, Bélarus, Pérou, Inde, Chili, Bulgarie, Serbie, Lituanie, Slovénie, Panama, Brésil, Bangladesh, Guatemala, Le Salvador, Tanzanie, Nicaragua, Rwanda, Iraq, Niger, Tadjikistan, Venezuela, Sénégal, Bolivie, Angola, Costa Rica, Argentine, Equateur, Koweït, Honduras, Azerbaïdjan, Haïti, République dominicaine, Cuba, Uruguay, Soudan, Ghana, Ethiopie, Malawi, Egypte, Djibouti, Botswana, Nigéria, Madagascar, Oman, Sri Lanka
312	Savons, produits et préparations organiques tensio-actifs à usage de savon, en barres, en pains, en morceaux ou en sujets frappés, et papier, ouates, feutres et nontissés, imprégnés, enduits ou recouverts de savon ou de détergents, pour la toilette, y.c. ceux à usages médicaux	3,462,622,000	34,626,220	10,000	410%	346162%	
313	Savons en flocons, en paillettes, en granulés ou en poudres et savons liquides ou pâteux	1,730,211,000	17,302,110	5,000	410%	345942%	
	Total	11,626,043,000	116,260,430	1,867,000	128%	6127%	

Source : CCI (2019).

Les marchés de destination pour ces produits s'élèvent à **11,6 milliards USD**, avec 96 pays comme principaux débouchés. La RDC pourrait viser **1%** des parts de ce marché, pour atteindre un volume d'exportations de **116,3 millions USD**, contre les valeurs actuelles de **1,8 million USD**. Ce niveau peut être atteint avec un taux de croissance des exportations de **6.127%** en une année, contre **128%** en 5 ans.

2.2.8. Les produits minéraux

La production actuelle de ces produits reste inférieure à la demande mondiale. Le potentiel des ressources naturelles hors produits miniers et du marché mondial est analysé dans le tableau n°24 ci-dessous.

Tableau n°23. Marché des exportations des produits minéraux hors produits miniers

POTENTIEL DE MARCHÉ							
N°	Produit	Potentiel du marché (ITC) / Valeur des importations mondiales (USD)	Cible ; 1% Potentiel de marche (USD)	Valeur des exportations de la RDC (USD)	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 5 ans	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 1 an	Quelques pays cibles pour l'exportation
K. Produits Minéraux							
1. Quartz							
293	Quartz (autres que les sables naturels)	578,376,000	5,783,760	163,000	104%	3448%	Chine, Etats-Unis d'Amérique, Japon, Norvège, Malaisie, République de Corée, Royaume-Uni, Israël, Espagne, Viet Nam, Canada, Taipei
	Total	578,376,000	5,783,760	163,000	104%	3448%	Chinois, Allemagne, France, Bangladesh, Pays-Bas, Australie, Nigéria, Italie
2. Argiles							
294	Argiles réfractaires (à l'excl. des argiles expansées ainsi que du kaolin et des autres argiles kaoliniques)	270,192,000	2,701,920	91,000	97%	2869%	Italie, Fédération de Russie, Pologne, Chine, Allemagne, France, Indonésie, Bélarus, Espagne, Pays-Bas, Turquie, Suède, République de Corée, Japon, République tchèque, Autriche
295	Terres de chamotte ou de dinas	91,766,000					
	Total	361,958,000	2,701,920	91,000	97%	2869%	
Sel							
296	Sel, y.c. le sel préparé pour la table et le sel dénaturé, et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité ; eau de mer	4,202,179,000	42,021,790	16,000	383%	262536%	Etats-Unis d'Amérique, Japon, Chine, Allemagne, République de Corée, Canada, Belgique, Taipei Chinois, Royaume-Uni, Indonésie, Norvège, France, Nigéria, Fédération de Russie, Pays-Bas, Suède, Italie, République tchèque, Hongrie, Brésil, Malaisie, Pologne, Irlande, Espagne, Ouganda, Autriche, Slovaquie, Philippines, Finlande, Roumanie, Viet Nam, Singapour, Emirats arabes unis, Qatar, Portugal, Danemark, Afrique du Sud, Kenya, Australie, Zones franches, Arabie saoudite, Serbie, Zimbabwe,
	Total	4,202,179,000	42,021,790	16,000	383%	262536%	

							Malawi, Mexique, Zambie, Nouvelle-Zélande, Thaïlande, Lituanie, Bangladesh, Croatie, Côte d'Ivoire, Inde, Suisse, Slovénie, Tanzanie
3. Chaux vive, chaux éteinte et chaux hydraulique (à l'excl. de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium)							
297	Chaux vive	962,505,000	9,625,050	4,000	375%	240526%	Pays-Bas, Finlande, Chili, Inde, Etats-Unis d'Amérique, Taipei Chinois, Allemagne, France, Canada, Suède, Indonésie, République dominicaine, Belgique, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pologne, Kazakhstan, Australie, Ghana, Burkina Faso, Bangladesh, Fédération de Russie, Brésil, Hongrie, Suisse, Ukraine
	Total	962,505,000	9,625,050	4,000	375%	240526%	
4. Sables naturels de toute espèce, même colorés (à l'excl. des sables aurifères, platinifères, monazités, bitumineux ou asphaltiques ainsi que des sables de zircon, de rutile ou d'ilménite)							
298	Sables naturels de toute espèce, même colorés (à l'excl. des sables aurifères, platinifères, monazités, bitumineux, asphaltiques, siliceux ou quartzueux ainsi que des sables de zircon, de rutile ou d'ilménite)	695,604,000	6,956,040	4,000	345%	173801%	Belgique, Singapour, Pays-Bas, Chine, Hong Kong, Etats-Unis d'Amérique, Suisse, France, Allemagne, Royaume-Uni, Luxembourg, Malaisie, Autriche, Italie, Taipei Chinois, Palestine, Espagne, Suède, Portugal, Norvège
	Total	695,604,000	6,956,040	4,000	345%	173801%	
5. Ciments hydrauliques, y.c. les ciments non-pulvérisés dits 'clinkers', même colorés							
299	Ciments Portland blancs, même colorés artificiellement	754,554,000	7,545,540	41,000	184%	18304%	Etats-Unis d'Amérique, Pays-Bas, Israël, Pologne, France, Fédération de Russie, Allemagne, Inde, Autriche, Italie, Brésil, Belgique, Australie, Espagne, Slovaquie, Yémen, Arabie saoudite, Maroc, Grèce, Iraq, Philippines, Pérou, Suisse, Danemark, Guatemala, Hong Kong, Sri Lanka, Chine, Singapour, Ouzbékistan, Mali, Guyana, Afghanistan, Haïti, Hongrie, Libye, Canada, Madagascar, Botswana, Myanmar,
300	Ciment Portland normal ou modéré (à l'excl. des ciments Portland blancs, même colorés artificiellement)	6,454,661,000	64,546,610				
301	Ciments, même colorés (à l'excl. des ciments Portland et des ciments alumineux)	623,548,000	6,235,480	3,000	361%	207749%	

							Thaïlande, Etat de Palestine, Niger, République tchèque, Roumanie, Ukraine, Paraguay, Portugal, Norvège, Maurice, République arabe syrienne, Malaisie, Kazakhstan, Afrique du Sud, Bosnie-Herzégovine, Serbie, Le Salvador, Suède, Bulgarie, Malte, Soudan du Sud, Slovénie, Bahreïn, République démocratique populaire Lao, Gambie, Taipei Chinois, Monténégro, Cambodge, Bélarus, République de Corée, Malawi, Eswatini, Sierra Leone, Macédoine du Nord, Croatie, Comores, Chili, Soudan, Cabo Verde, Islande, Koweït, Ghana, Trinité-et-Tobago, Lituanie, Lesotho, Timor-Leste, Zimbabwe, Lettonie, Burundi, Belize, Libéria, Guinée équatoriale
	Total	7,832,763,000	78,327,630	44,000	347%	177917%	
6. Vermiculite, perlite et autres matières minérales, n.d.a.							
302	Sulfures d'arsenic, alunite, terre de pouzzolane, terres colorantes et autres matières minérales, n.d.a.	2,368,708,000	23,687,080				Chine, Allemagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Japon, République de Corée, Pays-Bas, Turquie, Italie, Inde, Belgique, Taipei Chinois, Pologne, Espagne, Malaisie, Fédération de Russie, Canada, Royaume-Uni, Autriche, Mexique, Hong Kong, Viet Nam, Emirats arabes unis, Norvège, République tchèque, Brésil, Suisse, Ukraine, Indonésie, Afrique du Sud, Egypte, Pakistan, Danemark, Roumanie, Argentine
	Total	2,368,708,000	23,687,080	0			
7. Soufres de toute espèce (à l'excl. du soufre sublimé, du soufre précipité ou du soufre colloïdal)							
303	Soufres de toute espèce (à l'excl. du soufre sublimé, du soufre précipité ou du soufre colloïdal)	4,209,660,000	42,096,600	33,000	318%	127465%	Chine, Maroc, Brésil, Etats-Unis d'Amérique, Inde, Zambie, Indonésie, Australie, Israël, Belgique, Mexique, Afrique du Sud, Sénégal, Lituanie, France, Ukraine, Jordanie, Tunisie, Turquie, Chili, Viet Nam, Nouvelle-Calédonie, Bélarus,
	Total	4,209,660,000	42,096,600	33,000	318%	127465%	

							Nouvelle-Zélande, Emirats arabes unis, Thaïlande, Pays-Bas, Egypte, Suède, Argentine, Namibie, Allemagne, Niger, Malaisie, Liban
8. Kaolin et autres argiles kaoliniques, même calcinés							
304	Kaolin et autres argiles kaoliniques, même calcinés	1,864,645,000	18,646,450	7,000	384%	266278%	Chine, Espagne, Allemagne, Japon, Belgique, Mexique, Italie, Finlande, Inde, Canada, Suède, Turquie, Taipei
	Total	1,864,645,000	18,646,450	7,000	384%	266278%	Chinois, République de Corée, Egypte, France, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Viet Nam, Indonésie, Thaïlande, Pologne, Arabie saoudite, Royaume-Uni, Pays-Bas, Autriche, Bangladesh, Malaisie, Slovaquie, Emirats arabes unis, Portugal, Brésil, Hong Kong, Pakistan, Algérie
9. Farines siliceuses fossiles [kieselguhr, tripolite, diatomite, p.ex.] et autres terres siliceuses analogues, d'une densité apparente <= 1, même calcinées							
305	Farines siliceuses fossiles [kieselguhr, tripolite, diatomite, p.ex.] et autres terres siliceuses analogues, d'une densité apparente <= 1, même calcinées	195,338,000	1,953,380				Allemagne, Brésil, Chine, Autriche, Etats-Unis d'Amérique, Canada, Italie, Belgique, France, Espagne, Royaume-Uni
	Total	195,338,000	1,953,380	0			
10. Marbres, travertins, écaussines et autres pierres calcaires de taille ou de construction d'une densité apparente >= 2,5, et albâtre, même dégrossis ou simpl. débités, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des pierres présentées sous la forme de granulés, d'éclats ou de poudres)							
306	Écaussines et autres pierres calcaires de taille ou de construction, d'une densité apparente >= 2,5, et albâtre, même dégrossis ou simpl. débités, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des marbres et travertins ainsi que des pierres	132,770,000	1,327,700	1,000	321%	132670%	Chine, Royaume-Uni, Canada, Qatar, Italie, France, Pays-Bas, Suisse, Jordanie, Etats-Unis d'Amérique, Portugal, Belgique, Allemagne

	présentées sous la forme de granulés, d'éclats ou de poudres)						
	Total	132,770,000	1,327,700	1,000	321%	132670%	

11. Cailloux, graviers, pierres concassées, utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts, galets et silex, même traités thermiquement ; macadam de laitier, de scories ou de déchets industriels simil., même comprenant des matières reprises dans la première partie du libellé ; tarmacadam ; granulés, éclats et poudres de pierres du n° 2515 ou 2516, même traités thermiquement

307	Cailloux, graviers, pierres concassées, des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts, galets et silex, même traités thermiquement	2,611,865,000	26,118,650				
308	Granulés, éclats et poudres, même traités thermiquement, de travertins, d'écaussines, d'albâtre, de granit, de grès, de porphyre, de syénite, de lave, de basalte, de gneiss, de trachyte et autres pierres des n° 2515 ou 2516 (à l'excl. des granulés, éclats et poudres de marbre)	656,552,000	6,565,520				
	Total	3,268,417,000	32,684,170	0			

Pays-Bas, Etats-Unis d'Amérique, Qatar, Singapour, Hong Kong, France, Suisse, Belgique, Fédération de Russie, Danemark, Bangladesh, Pologne, Allemagne, Luxembourg, Taipei Chinois, Canada, Irlande, Estonie, Autriche, Royaume-Uni, Lituanie, Hongrie, Croatie, République tchèque, Bélarus, Thaïlande, Japon, Macao Chine, Suède, Chine

12. Castines ; pierres à chaux ou à ciment

309	Castines ; pierres à chaux ou à ciment	1,140,108,000	11,401,080				
	Total	1,140,108,000	11,401,080	0			

Inde, Chine, République de Corée, Taipei Chinois, Allemagne, Pays-Bas, Japon, Indonésie, Bangladesh, Hong Kong, Ukraine, Malaisie, Australie, Cambodge, Canada, Etats-Unis d'Amérique, Suède, Brésil, Chili, Madagascar

Source : CCI (2019).

Des produits minéraux du tableau n°24, on retiendra :

- Du quartz (n°293 du tableau). Sa demande mondiale s'élève à **578,4 millions USD**, avec 19 pays principaux comme débouchés. La RDC devrait cibler une part de 1% du marché en vue d'augmenter son volume d'exportations à **5,8 millions USD**, par rapport au volume actuel de **163.000 USD**. Pour atteindre le volume postulé le taux de croissance des exportations devrait être rehaussé à **104%** dans un horizon de 5 ans, et de **3.448%**, dans celui de 1 an.
- Des argiles (n°294). Le potentiel du marché est de **362 millions**, avec 16 pays principaux comme débouchés. En visant 1% du marché, la RDC devrait rehausser ses exportations à **3,6 millions USD**, contre le niveau actuel de **91.000 USD**. Pour atteindre cet objectif, la RDC devra réaliser un taux de croissance des exportations de **97%** dans un horizon de 5 ans, et de **2869%** dans celui de 1 an.
- Du sel (chlorure de sodium, n°296). Produit de grande consommation, son potentiel s'élève à **4,2 milliards USD**, avec plus de 50 pays comme débouchés. Pour atteindre un volume d'exportation de **42 millions USD**, la RDC devrait viser **1%** des parts du marché, contre un niveau actuel de **16.000 USD**. Ce niveau peut être atteint avec un taux de croissance des exportations de **262.536%** en une année, contre **383%** en 5 ans.
- Des chaux vive, éteinte et hydraulique (n°297). Le potentiel du marché est de **962,5 millions USD**, avec 25 pays principaux comme débouchés. Par ailleurs, si la RDC devait cibler une part de 1% du marché, cela se traduirait par une valeur de **9,6 millions USD**, par rapport aux exportations actuelles évaluées à **4.000 USD**. Pour atteindre le volume postulé des exportations, il faut réaliser un taux de croissance des exportations de **375%** dans un horizon de 5 ans, et de **240.526%** dans celui de 1 an.
- Des sables naturels de toute espèce (n°298). Le potentiel mondial est estimé à **695,6 millions USD**, avec 20 pays principaux comme débouchés. En visant 1%, la RDC devrait atteindre un volume d'exportations attendu de **6,9 millions USD** en opposition au niveau actuel de **4.000 USD**. Cette limite pourrait être atteinte dans un horizon de 5 ans avec un taux de croissance des exportations de **345%**, et de **173.801%** en une année.
- Des ciments hydrauliques (n°299-301). La demande mondiale s'élève à **7,8 milliards USD**, avec plus de 90 pays comme débouchés. La RDC devrait cibler une part de 1% du marché qui se traduirait par une augmentation du volume d'exportations de **78,3 millions USD**, contre des exportations actuelles de **44.000 USD**. Pour atteindre le volume attendu dans un horizon de 5 ans, il faudrait réaliser un taux de croissance des exportations de **347%**, et de **177.917%** en une année.
- Des marbres, travertins, écaussines et autres pierres calcaires (n°306). La valeur mondiale actuelle de la demande de ces produits est estimée à **132,8 millions USD**,

pour un débouché de plus de 10 pays. La RDC devrait cibler 1% du marché pour hausser son volume d'exportations à **1,3 millions USD**, contre des exportations actuelles de **1.000 USD**. Pour atteindre ce volume des exportations, dans un horizon de 5 ans, il faudrait réaliser un taux de croissance des exportations de **321%**, contre un taux de **132.670%** en un an.

2.2.9. Peaux (autres que les pelleteries) et cuirs

Plusieurs pays offrent un énorme potentiel de marché des peaux et des cuirs repartis dans diverses régions du monde. Les données y relatives sont reprises dans le tableau n°25 ci-dessous.

Tableau n°24. Marché des exportations des peaux et cuirs

POTENTIEL DE MARCHÉ							
N°	Produit	Potentiel du marché (ITC) / Valeur des importations mondiales (USD)	Cible ; 1% Potentiel de marché (USD)	Valeur des exportations de la RDC (USD)	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 5 ans	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 1 an	Quelques pays cibles pour l'exportation
L. Peaux (autres que les pelleteries) et cuirs							
1. Cuirs et peaux, bruts, de bovins [y.c. les buffles] ou d'équidés [frais, ou salés, séchés, chaulés, picklés ou autrement conservés], même épilés ou refendus (à l'excl. des cuirs et peaux tannés, parcheminés ou autrement préparés)							
314	Cuirs et peaux bruts entiers de bovins [y.c. les buffles] ou d'équidés, même épilés, non refendus, d'un poids unitaire <= 8 kg lorsqu'ils sont secs, <= 10 kg lorsqu'ils sont salés secs ou <= 16 kg lorsqu'ils sont frais, salés verts ou autrement conservés (à l'excl. des cuirs et peaux tannés, parcheminés ou autrement préparés)	301,540,000	3,015,400				Italie, Chine, Nigéria, Pays-Bas, France, Espagne, Allemagne, Bosnie-Herzégovine, Indonésie, Roumanie, Inde, Turquie, Israël, Viet Nam, Serbie, Slovénie, Japon, Pologne, Etats-Unis d'Amérique, Autriche, Australie, Togo, Thaïlande, Cambodge, Ghana, Ukraine
315	Croupions, demi-croupions, flancs et cuirs et peaux refendus, bruts, de bovins [y.c. les buffles] ou d'équidés, même épilés, frais, ou salés, séchés, chaulés, picklés ou autrement conservés ainsi que cuirs et peaux entiers d'un poids unitaire > 8 kg mais < 16 kg lorsqu'ils sont secs et > 10 kg mais < 16 kg lorsqu'ils sont salés secs (à l'excl. des peaux tannées, parcheminées ou autrement préparées)	143,860,000	1,438,600				
	Total	445,400,000	4,454,000	0			
2. Cuir reconstitué, à base de cuir ou de fibres de cuir, en plaques, feuilles ou bandes, même enroulées ; rognures et autres déchets de cuirs ou de peaux préparés ou de cuir reconstitué, non utilisables pour la fabrication d'ouvrages en cuir ; sciure, poudre et farine de cuir							

316	Cuir reconstitué, à base de cuir ou de fibres de cuir, en plaques, feuilles ou bandes, même enroulées	425,513,000	4,255,130				Cambodge, Viet Nam, Nigéria, République dominicaine, Chine, Etats-Unis d'Amérique, Myanmar, Lesotho, Taïpei Chinois, Italie, Philippines, Danemark, Hong Kong, Inde, Roumanie, Turquie, Portugal, Pays-Bas, Indonésie, Albanie, Fédération de Russie, Emirats arabes unis, France, Espagne, Thaïlande, Bulgarie, République de Corée, Suisse, Japon
	Total	425,513,000	4,255,130	0			

Source : CCI (2019).

Les marchés de destination pour les exportations de cuir sont multiples à travers tous les continents.

Selon les statistiques fournies par le CCI, le potentiel de ces marchés est estimé à **870,9 millions USD**. La RDC devrait viser **1%** dudit marché, pour atteindre un niveau d'exportations de **8,7 millions USD**.

2.2.10. Le secteur minier

Plus de 90% des minerais produits sont exportés. Il y a nécessité d'énoncer clairement des stratégies de développement et de promotion des exportations pour s'assurer que les débouchés sur les marchés d'exportation stimulent les investissements dans le secteur minier. C'est pourquoi la SPED-RDC visera 10% du potentiel du marché, au regard d'énormes réserves en produits miniers que regorge le pays.

Les perspectives de développement de ce secteur se situent dans les minéraux identifiés dans le tableau n°26 ci-dessous.

Tableau n°25. Marché des produits miniers

POTENTIEL DE MARCHÉ							
N°	Produit	Potentiel du marché (ITC) / Valeur des importations mondiales (USD)	Cible ; 1% Potentiel de marché (USD)	Valeur des exportations de la RDC (USD)	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 5 ans	Taux de croissance annuel requis pour atteindre la cible en 1 an	Quelques pays cibles pour l'exportation
N. Produits Miniers							
1. Diamants et Or							
140	Diamants ; industriel, brut ou simplement scié, clivé ou dégrossi, mais non monté ni serti	323,725,000	3,237,250	100,664,633	-50%	-97%	Émirats arabes unis, Inde, Belgique, Japon, États-Unis d'Amérique, Hong Kong, Israël, Royaume-Uni, Chine, Botswana, République de Corée, Liban, Canada, Taipei Chine, Pays-Bas, Allemagne, Irlande, République Tchèque, Viet Nam, Pologne, Indonésie, Fédération de Russie, Thaïlande, France, Philippines, Singapour, Cambodge, Italie, Suisse, Suède, Malaisie, Égypte, Chypre, Arabie Saoudite, Espagne, Afrique du Sud, Namibie, Arménie, Maurice, Sri Lanka, Australie, Autriche, Turquie, Ouganda, Bélarus, Nouvelle-Zélande, Bahreïn, Oman, Macao, Chine, Danemark, Portugal, Qatar, Mexique, Grèce
141	Diamants industriels, travaillés	130,400,000	1,304,000				
142	Diamants ; non industriels, bruts ou simplement sciés, clivés ou dégrossis, mais non montés ni sertis	33,596,984,000	335,969,840	55,490,499	43%	505%	
143	Des pierres ; précieux ou semi-précieux, synthétiques ou reconstitués, (pas de quartz piézo-électrique), travaillés ou classés ou non, (mais non enfilés, montés ou sertis), enfilés temporairement pour faciliter le transport, n.c.a. dans l'article no. 7104.20	1,698,831,000	16,988,310	29,153	257%	58173%	
144	Or (y compris l'or plaqué platine) brut ou semi-ouvré, ou sous forme de poudre	333,252,748,000	3,332,527,480	67,908,210	118%	4807%	
145	Articles d'orfèvrerie, d'argenterie, en argent	165,700,000	1,657,000				
146	Articles d'orfèvrerie, en métaux précieux	1,300,000,000	13,000,000				
147	Articles d'orfèvrerie, en métaux communs	70,400,000	704,000				

	plaqués de métaux précieux						
148	Articles en perles naturelles ou de culture, pierres précieuses ou semi-précieuses (naturelles, synthétiques ou reconstituées)	1,408,254,000	14,082,540	27,852	247%	50462%	
149	Bijoux fantaisie	7,237,594,000	72,375,940	1,997	716%	3624133%	
	Total	379,184,636,000	3,791,846,360	224,122,344	76%	1592%	
2. Cobalt							
150	Cobalt ; mattes et autres produits intermédiaires de la métallurgie du cobalt, cobalt et ouvrages en cobalt, y compris les déchets et débris	4,415,038,000	44,150,380	34,409,035	5%	28%	Chine, États-Unis d'Amérique, Japon, Royaume-Uni, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, République de Corée, Taipei Chine, France, Malaisie, Irlande, Canada, Inde, Singapour, Italie, Suisse, Autriche, Brésil, Slovaquie, Espagne, Turquie, Suède, Australie, Thaïlande
	Total	4,415,038,000	44,150,380	34,409,035	5%	28%	
3. Tantale (dérive du Coltan)							
151	Tantale, poudre, sous forme brute	392,200,000	3,922,000				États-Unis, Allemagne, Indonésie,
152	Ouvrages en tantale, nda	299,600,000	2,996,000				Thaïlande, République tchèque, Chine, Royaume-Uni, Israël, Mexique, Japon, République de Corée, Taipei chinois, France, Pays-Bas, Autriche
	Total	691,800,000	6,918,000				
4. Cuivre							
153	mattes de cuivre ; cuivre de ciment (cuivre précipité)	768,868,000	76,886,800	16,277,213	36%	372%	Chine, Allemagne, République de Corée, Belgique, Japon, Inde, Italie, Taipei Chine, Pologne, Malaisie, Fédération de Russie, États-Unis d'Amérique, Espagne, Autriche, Pays-Bas, Suède, Bulgarie, Canada, Grèce, France, Hong Kong, Turquie, Thaïlande,
154	Cuivre ; anodes en cuivre non raffinées pour le raffinage électrolytique	10,135,801,000	1,013,580,100	99,797,446	59%	916%	
155	Cuivre ; alliages de cuivre et raffinés, bruts	61,279,100,000	6,127,910,000	7,336,063,887	-4%	-16%	

156	Cuivre déchet et rebuts ;	24,037,627,000	2,403,762,700	16,221,087	172%	14719%	Slovaquie, Brésil, Royaume-Uni, Mexique, Philippines, Indonésie, République Tchèque, Singapour, Émirats arabes unis, Australie, Nouvelle-Zélande, Égypte, Suisse, Arabie Saoudite, Koweït, Maroc, Roumanie, Qatar, Afrique du Sud, Portugal, Colombie, Hongrie, Viet Nam, Serbie, Finlande, Tunisie, Jordanie, Bosnie et Herzégovine, Costa Rica, Bélarus, Norvège, Argentine, Algérie, Sri Lanka, Kenya, Croatie, Israël, Cambodge, Danemark
157	Cuivre alliages maîtres ;	198,132,000	19,813,200	1,892,419	60%	947%	
158	Barres, tiges et profilés, en cuivre affiné	2,200,000,000	220,000,000				
159	Fils en cuivre affiné	13,100,000,000	1,310,000,000				
160	Fils en cuivre affiné	3,600,000,000	360,000,000				
161	Plaques, feuilles et bandes de cuivre ; d'une épaisseur supérieure à 0,15 mm	7,478,636,000	747,863,600	496	1621%	150778852%	
162	Cuivre ; raccords de tubes ou de tuyaux (par exemple, raccords, coudes, manchons)	5,016,626,000	501,662,600	90	2135%	557402789%	
163	Cuivre, clous, punaises, punaises, agrafes (autres que celles du n° 8305) et similaires, en cuivre ou en fer ou en acier à têtes de cuivre ; vis boulons, écrous, vis crochets, rivets, clavettes, rondelles	1,244,500,000	124,450,000	2,593	763%	4799360%	
164	Articles en cuivre, nda	3,508,132,000	350,813,200	5,465,000	130%	6319%	
	Total	132,567,422,000	13,256,742,200	7,475,720,231	12%	77%	

Source : CCI (2019).

Une évaluation plus complète des marchés potentiels révèle des possibilités d'exportation dans plusieurs pays autres que les marchés de destinations traditionnels, dont la Thaïlande, les Émirats arabes unis, le Royaume-Uni, la Suisse, l'Indonésie, le Hong Kong, le Taipei chinois, la Belgique, l'Arabie saoudite, la Chine, la Pologne, l'Allemagne, l'Inde, l'Espagne.

Sur la base des importations de ces pays en provenance du reste du monde, la taille du marché est estimée à **516,86 milliards USD**. La part de la RDC reste négligeable. Cette taille de marché est une motivation suffisante pour stimuler les exportations de minéraux et de produits minéraux, dans la poursuite des objectifs de croissance des exportations du secteur mentionnés ci-dessus. Si la RDC aspirait à augmenter sa part de 10% de la taille actuelle du marché, cela se traduirait par **51,6 milliards USD**, comme le révèle le tableau ci-dessus.

3. Les axes stratégiques et les besoins en ressources

3.0. Introduction

En matière de politique commerciale, la vision du Gouvernement consiste à développer un environnement économique propice dans lequel les échanges extérieurs prennent leur essor, sans entraves, dans le but de désenclaver le territoire national, d'intégrer les différents secteurs de l'économie nationale, et de renforcer les connexions aux circuits commerciaux régionaux et internationaux.

Les actions prévues devraient s'inscrire dans le contexte général du nouveau programme du Gouvernement qui projette la modernisation et l'industrialisation du pays par le développement d'un secteur privé redynamisé, créateur d'emplois, compétitif, et contribuant à la réduction de la pauvreté. A l'instar des autres pays africains, l'idée générale est d'assurer un meilleur positionnement des produits congolais sur les marchés d'exportations et une meilleure image de la RDC auprès de ses partenaires.

La cartographie des produits exportés ou à exporter a été établie suivant les principales filières, sur la base de trois critères, en identifiant les contraintes spécifiques à chaque secteur, avec en ligne de mire les meilleures opportunités d'accès aux marchés étrangers.

3.1. Critères et méthodologie.

La mise en œuvre de la SPED-RDC est basée, comme indiqué ci-dessus, sur trois principaux critères, qui se rapportent :

à la contribution actuelle ou même potentielle des secteurs ciblés au PIB du pays ;

aux résultats actuels des exportations ;

au potentiel du marché.

A partir des informations tirées du diagnostic réalisé par secteur d'activités qui font état de piètres résultats de la RDC à l'exportation, à cause notamment de l'étranglement des marchés de destination et d'une base de produits étroite, les perspectives pour inverser cette tendance exigent des objectifs clairement identifiés visant la promotion des exportations de la RDC.

Ces objectifs seront définis par secteur de manière générale. Si à l'intérieur d'un secteur, il y a des filières qui nécessitent des objectifs et interventions spécifiques, elles seront également précisées.

Objectifs stratégiques (OS) et interventions pour le développement et la promotion des exportations de la RDC

Dans le cadre de la SPED-RDC, plusieurs objectifs sont retenus. Ils ont été élaborés dans le but de lever les contraintes qui entravent l'augmentation de l'offre exportable de la RDC, mais aussi pour diversifier les débouchés internationaux.

3.1.1. Objectifs stratégiques (OS) pour le développement et la promotion des exportations agricoles.

Les énoncés de ces objectifs sont les suivants :

- a. Améliorer le cadre commercial, juridique et réglementaire, pour favoriser le développement des exportations agricoles ;
- b. Promouvoir la production des filières agricoles agroalimentaire, avicole, technologique, pour les exportations ;
- c. Promouvoir la valeur ajoutée dans les filières agricoles traditionnelles ;
- d. Encourager la diversification des produits agricoles destinés à l'exportation ;
- e. Dynamiser l'approvisionnement en semences, **engrais et produits phytosanitaires** de qualité, pour la production ;
- f. Assurer la promotion des exportations des produits agricoles (promotion de la marque RDC, représentations commerciales à l'étranger, etc.)
- g. Générer et renforcer les avantages compétitifs ;
- h. Renforcer la facilitation commerciale

3.1.2. Interventions stratégiques générales et besoins en ressources pour le développement, la promotion et la diversification des produits agricoles

Pour le premier OS 3.2.1.a. : Améliorer le cadre commercial, juridique et réglementaire, pour favoriser le développement des exportations agricoles

#	Interventions stratégiques/ Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Établir une plateforme de coordination pour le développement des exportations agricoles entre le Gouvernement Central et les Provinces	Ministère de l'agriculture, Ministère de l'Énergie, Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), les Provinces
2	Revoir le cadre juridique et réglementaire des secteurs productifs de garantir l'harmonie des dispositions qui favorisent l'accroissement de la production, la commercialisation et les exportations.	Ministère de l'agriculture, Ministère de développement rural, Ministère de l'Industrie, Ministère de de Ressources Hydrauliques et Electricité et du Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX)
3	Maintenir l'article 16 de la loi agricole qui stipule qu'un investisseur étranger ne peut acquérir une terre agricole qu'à la condition que celle-ci soit acquise conjointement avec l'État congolais ou un acteur privé de nationalité congolaise.	Ministère de l'agriculture et Ministère du Plan (ANAPI)
4	Assurer la conformité de la politique nationale des eaux, des sols et des forêts avec la Loi agricole et le Code minier.	Ministères de l'Agriculture ; de la Pêche et Élevage ; des Ressources Hydrauliques et Électricité ; de l'Environnement et Développement Durable, Ministère des Mines
5	Appliquer les dispositions légales relatives à l'unification de prélèvement des droits et taxes du Gouvernement Central et des Gouvernements Provinciaux.	Ministère des Finances et Gouvernements Provinciaux
6	Identifier les pays de destination avec lesquels la RDC	Ministère du Commerce Extérieur

n'est pas liée par des accords commerciaux préférentiels, en proposer des nouveaux et explorer les possibilités de mise à jour des accords commerciaux existants.	(Comité national ZLECAF, ANAPEX, Secrétariat Général au commerce), Ministère des Affaires Etrangères et de Coopération Internationale, Ministère des Finances (DGDA)
---	--

Pour le deuxième OS 3.2.1.b. : Promouvoir la production des filières agricoles traditionnelles pour les exportations

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Identifier les bassins de production (sites) des produits agricoles destinés à l'exportation.	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Ministère de l'Agriculture (ONAPAC), Ministère de Plan (INS), Ministère de la Formation Professionnelle et Métier, Secteur Privé.
2	Etendre les espaces à cultiver, réhabilitation/régénération des plantations laissées à l'abandon.	Ministère de l'Agriculture, Secteur privé, Ministère de l'Industrie, Ministère des PME, Ministère du Plan (ANAPI), Ministère des Affaires Foncières.
3	Etendre des plantations industrielles à l'intérieur des terres déjà concédées	Ministère de l'Agriculture, Secteur privé, Ministère de l'Industrie, Ministère des PME, Ministère du Plan (ANAPI)
4	Recourir aux chaînes des valeurs en soutien aux populations paysannes	Ministère de l'Agriculture, Secteur privé, Ministère de l'Industrie, Ministère des PME
5	Appuyer les nouvelles unités de production par l'attrait des investisseurs locaux et étrangers, établir des liens entre les filières agricoles destinées à l'exportation et les investissements directs étrangers.	Ministère du Commerce Extérieur, Ministère de l'Industrie, Ministère des PME, Ministère du Plan (ANAPI), Ministère des Finances, Secteur Privé.
6	Favoriser la création et le développement des entreprises agro-industrielles exportatrices.	Ministère de l'Industrie, Ministère du Plan (ANAPI), Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Ministère de l'Agriculture, Ministère de PME, Secteur Privé.
7	Appuyer et favoriser l'utilisation des techniques de production modernes (engrais, semences améliorées et mécanisation).	Ministère de l'Industrie, Ministère de l'Agriculture (SENASEM, SENAFIC, SENAMA, ONAPAC, SNV), Recherche Scientifique (INERA), Secteur privé.
8	Améliorer les méthodes de récolte et de conservation des produits agricoles.	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX, OCC), Ministère de l'Agriculture (SENAFIC), Ministère de la Recherche Scientifique (INERA), Ministère de l'Industrie
9	Construire et améliorer les dispositifs d'entreposage dans des zones stratégiques urbaines et péri-urbaines.	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Ministère de l'Industrie (ZES), Secteur Privé.
10	Créer des coopératives de production des produits agricoles dans le but de booster la production.	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Ministère de l'Industrie (FPI), Ministère de l'Agriculture, Ministère de Développement Rural, Secteur Privé.
11	Améliorer la fourniture en énergie (eau et électricité)	Ministère des Ressources Hydrauliques et Électricité (Sociétés Commerciales Publiques et Privées), Ministère des Hydrocarbures,
12	Améliorer les voies d'évacuation (balisage des tronçons biefs navigables fluviaux, maritime, lacustres, réfection et	Ministère des Transports Voies de Communication et de Désenclavement

entretien des routes et rails).	(RVF, CVM, SNCC, SCTP), Ministère de Développement Rural, Ministère des Infrastructures et Travaux Publics (FONER) (Office des routes, FONER, OVD) .
---------------------------------	--

Pour le troisième OS 3.2.1.c. : Promouvoir la valeur ajoutée dans les filières agricoles traditionnelles

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Entreprendre une enquête de référence sur les produits agricoles à valeur ajoutée, sur base du potentiel de marché identifié.	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Ministère du Plan (INS), Ministère de l'Agriculture.
2	Attirer et orienter les investisseurs dans les filières des produits agricoles à valeur ajoutée destinés à l'exportation.	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Ministère de l'Industrie, Ministère du Plan (ANAPI).
3	Préparer les matériels d'information et de sensibilisation sur les produits agricoles à valeur ajoutée, leurs utilisations et leur potentiel d'exportation pour stimuler les investissements dans leur production	Ministère de l'Agriculture (Divers services spécialisés), Ministère du Plan (ANAPI), Secteur Privé.

Pour le quatrième OS 3.2.1.d. : Encourager la diversification des produits agricoles destinés à l'exportation

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Identifier tous les produits agricoles de diversification	Ministère de l'Agriculture (ONAPAC), Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Ministère des Finances (DGDA).
2	Encourager et faciliter les investissements (nationaux et étrangers) dans les filières de diversification suivant les différentes Zones Economiques ;	Ministère du Plan (ANAPI), Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Entrepreneuriat et PME, Ministère de l'Industrie et Ministère des Finances.
3	Élaborer un programme de renforcement des capacités pour sensibiliser et promouvoir la production des produits de diversification des exportations afin de répondre aux exigences des marchés de destination.	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Ministère du Plan et Ministère de l'Entrepreneuriat et PME, Ministère de la Formation Professionnelle, Ministère de travail (INPP), Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire.
4	Créer une institution spécialisée de financement agricole (Exemple : Banque de Crédit Agricole) et renforcer les Coopératives de crédit	Ministère de l'Agriculture, Ministère des Finances, Ministère de l'Industrie.
5	Assurer la mise à niveau des capacités d'analyse des laboratoires des produits de diversification et appui à l'accréditation des laboratoires.	Ministère du Commerce Extérieur (OCC), Ministère de l'Agriculture (ONAPAC), Ministère de la Recherche Scientifique (INERA, CGEA/CREN-K)
6	Mettre en œuvre des techniques de transformation des produits agricoles de diversification.	Ministère de l'Agriculture, Ministère du Commerce Extérieur, Ministère de l'Environnement et Développement Durable, Ministère du Plan et Ministère de l'Industrie.
7	Renforcer les coopératives de développement agricole et autres organisations paysannes.	Ministère de l'Agriculture (FONADA), Ministère des Finances, Secteur Privé, Ministère de Développement Rural, Les

		Provinces
8	Rendre opérationnel le Fonds National de développement agricole.	Ministère de l'Agriculture (FONADA), Ministère des Finances.

Pour le cinquième OS 3.2.1.e. : Dynamiser l'approvisionnement en semences, engrais et produits phytosanitaires de qualité, pour la production de produits agricoles

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Mettre au point un système d'approvisionnement et de distribution ⁸ en semences agricoles de qualité et autres intrants par l'intermédiaire des producteurs certifiés locaux et étrangers.	Ministère de l'Agriculture (SENASAEM), Ministère de la Recherches Scientifiques (INERA), Gouvernements Provinciaux.
2	Assurer l'importation des semences à des taux préférentiels. Créer un cadre légal et réglementaire sur les engrais.	Ministère du Commerce Extérieur, Ministère des Finances, Ministère de l'Agriculture (SENASAEM, SENAFIC).
3	Renforcer le cadre légal et réglementaire en faisant aboutir le projet de loi sur les semences, amorcé en 2006, afin de lutter contre la production des semences de mauvaise qualité.	Ministère de la Recherche Scientifique (INERA), Ministère de l'Agriculture (SENASAEM, ONC, SENAFIC), Centre d'Adaptation et de Production des Semences Améliorées (CAPSA).
4	Réhabiliter les centres de recherche agronomique et les fermes semencières primaires pour la production des semences améliorées.	Ministère de l'Agriculture (SENASAEM), Ministère de la Recherche Scientifique (INERA), Ministère de l'Industrie.
5	Assurer l'homologation et la certification effective des produits phytosanitaires importés.	Ministère de l'Agriculture (DPROTV), Ministère des Finances (DGDA), Ministère du Commerce Extérieur (OCC)
6	Promouvoir la production locale des engrais.	Ministère de l'Agriculture, Ministère des Mines, Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité,

Pour le sixième OS 3.2.1.f. : Assurer la promotion des exportations des produits agricoles (promotion de la marque RDC, Représentations commerciales à l'étranger)

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Définir un statut d'exportateur agréé des produits agricoles, qui doit justifier des moyens techniques, financiers et opérationnels pour l'exportation des produits de qualité.	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Ministère du Plan (ANAPI), Ministère de l'Agriculture (ONAPAC), Ministère des EPME, Secteur Privé.
2	Accompagner les exportateurs agréés dans leurs activités d'exportation quant au conditionnement, à l'étiquetage, à l'étalonnage, à la certification et aux contrôles sanitaires et phytosanitaires des produits pour les conformer aux standards internationaux.	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX, OCC), Ministère de l'Agriculture (Service de Quarantaine Végétale, DPROTV,), Secteur Privé.
3	Fournir des subventions pour soutenir les exportateurs des produits agricoles dans le cas d'événements de promotion des exportations prévus, d'activités interentreprises ou d'événements spécifiques d'entreprises dans les marchés de destination cibles.	Ministère du Commerce Extérieur, Ministère du Plan (ANAPI), Ministère de l'Entreprenariat et PME, Ministère des Finances.
4	Organiser un système de veille commerciale pour identifier	Ministère du Commerce Extérieur

⁸ Edic propose de minimiser les distributions gratuites. Une autre proposition serait de revenir à l'ancien système qui consistait à fournir des semences améliorées aux paysans sous forme de prêt, récupérables au moment de la vente des récoltes

	toutes les opportunités d'affaires (foires, ateliers, expositions) pour faire la promotion des produits congolais.	(ANAPEX, FIKIN, Secrétariat Général du Commerce Extérieur), Ministère de l'Economie, Secteur Privé.
5	Identifier les agences de commercialisation des produits agricoles Congolais aux marchés de destination et les engager à stimuler la part de marché à l'exportation des produits congolais en travaillant en étroite collaboration avec le secteur privé.	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Ministère de l'Economie, Secteur Privé.
6	Promouvoir la RDC en tant que nation exportatrice en mettant à place des missions commerciales auprès des Ambassades Congolaises à l'étranger et des programmes d'information, des incitations fiscales et financières.	Ministère du Commerce Extérieur, Ministère de l'Agriculture, Ministère du Plan, Ministère des Finances, Secteur Privé.
7	Garantir l'Assistance commerciale sur le marché de destination, à travers des mécanismes tels que : <ul style="list-style-type: none"> • la connectivité par les réseaux informatiques ; • le commerce numérique, • les plateformes d'informations, etc. 	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX, FIKIN,), Ministère du Numérique,
8	Mettre en place la législation du commerce électronique pour permettre l'inscription des exportateurs des produits agricoles sur les plateformes de commerce électronique régionales, continentales et mondiales afin d'accroître la visibilité et de compléter les initiatives d'accès aux marchés.	Assemblées Nationales, Ministère du Commerce Extérieur, Ministère de l'Agriculture, Ministère du Numérique.
9	Renforcer la régulation nationale des activités foraines et d'expositions sur toute l'étendue du territoire national	Ministère du Commerce Extérieur (FIKIN).

Pour le septième OS 3.2.1.g. : Générer et renforcer les avantages compétitifs

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Concrétiser la mise en œuvre des accords internationaux en matière des normes sanitaires et phytosanitaires.	Ministère des Affaires Etrangères, Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX, OCC), Ministère de l'Intégration Régionale, Ministère de l'Agriculture, Secteur Privé, Ministère de l'Industrie (Commission Nationale de Normalisation).
2	Améliorer la structuration des filières agricoles.	Ministère de l'Agriculture, Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Ministère des Finances.
3	Renforcer les capacités des acteurs dans la chaîne de valeur des exportations.	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX en collaboration avec la Secteur Privé), Ministère de l'Industrie, Ministère des Finances (DGDA), Ministère de l'Economie Nationale, Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Entrepreneuriat et PME.
4	Améliorer l'offre énergétique à travers le pays pour la consommation locale et pour l'exportation par la construction des centrales électriques de plusieurs types (hydroélectrique, solaires, etc., avec les lignes de transport associées, y compris pour l'électrification rurale, les réseaux isolés et les kits individuels).	Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité, Ministère du Budget, Ministère des Finances, Ministère du Plan (ANAPI), secteur privé (FEC)

Pour le huitième OS 3.2.1.h. : Renforcer la facilitation commerciale

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Mettre en œuvre les mécanismes relatifs aux règles d'origine des produits à la certification et aux contrôles sanitaires et phytosanitaires.	Ministère du Commerce Extérieur (OCC, ANAPEX), Ministère de la Santé, Ministère des Finances (DGDA), Ministère de l'Industrie (Commission Nationale de Normalisation), Ministère de l'Agriculture.
2	Développer une action pédagogique efficace sur les procédures locales d'exportation : ce qui appelle l'appui au SEGUCE dans le but de restreindre la durée et l'exercice des contrôles administratifs et des autorisations à l'exportation.	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX, SEGUCE), Ministère des Finances (DGDA), Ministère de l'Agriculture.
3	Faire appliquer de manière stricte le Décret qui détermine le nombre de services et organismes publics habilités à œuvrer aux frontières, qui interviennent dans le processus d'exportation.	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX, OCC), Ministère des Finances (DGDA), Ministère de l'Intérieur (DGM), Ministère de l'Agriculture.
4	Poursuivre les efforts engagés, à travers la Commission interministérielle SPS, visant à éviter les conflits de compétence entre les institutions intervenant dans le domaine phytosanitaire.	Ministère de l'Agriculture, Ministère de la Santé, Ministère du Commerce Extérieur (OCC).
5	Renforcer la mise en œuvre du Manuel de procédures harmonisé, applicable à l'exportation.	Ministère du Commerce Extérieur (Commission Nationale des Mercuriales), Ministère de l'Agriculture.

3.1.3. Objectifs stratégiques spécifiques (OSS) pour certaines filières agricoles, en vue du développement et de la promotion des exportations :

3.1.3.1. Du sous-secteur agricole des oléagineux :

Premier OS : Promouvoir la diversification des oléagineux

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Procéder à la trituration de graines oléagineuses par des techniques modernes.	Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Industrie, Ministère de l'Entrepreneuriat et PME, Secteur Privé.
2	Encourager la création des unités de fabrication des produits dérivés tels que : les savons, les détergents, la margarine, les cosmétiques, etc.	Ministère de l'Industrie, Ministère de l'Entrepreneuriat et PME, Ministère de l'Economie Nationale, Secteur Privé.

Deuxième OSS : Promouvoir les exportations des oléagineux

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Renforcer la stratégie de croissance par la mise en œuvre des mécanismes de chaînes de valeur (extraction, raffinerie, cosmétique, c'est-à-dire par la pratique des prix rémunérateurs pour les paysans pour les inciter à produire plus).	Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Industrie, Ministère de l'EPME, Secteur Privé.
2	Mettre en place le processus des grappes de commercialisation.	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Ministère de l'Agriculture, Ministère de la Pêche et Elevage, Ministère de l'Industrie.

3.1.3.2. Des racines et tubercules :

Unique OSS : Identifier et découvrir les sites existants de production des racines à réhabiliter ou à renforcer

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Diffuser l'information sur l'existence des nouveaux bassins de production adaptés pour la multiplication des boutures du manioc.	Ministère de l'Agriculture.
2	Diffuser l'information sur les variétés résistantes aux maladies pour améliorer le rendement.	Ministère de l'Agriculture, Ministère de la Recherche Scientifique, Ministère de Plan (INS), Ministère de l'ESU.
3	Recenser et sensibiliser tous les producteurs des racines et tubercules.	Ministère de l'Agriculture, Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Secteur Privé.

3.2.3.3. Des légumes et épices

Premier OSS : Opérationnaliser la mise en valeur et la gestion durables des sols.

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Faire un état des lieux approfondis de ces secteurs	Ministère de l'Agriculture
2	Préparer et diffuser les données de référence sur les catégories des légumes et des épices à l'aide des résultats des enquêtes.	Ministère de l'Agriculture, Ministère de Développement Rural.
3	Améliorer la structure et réduire l'érosion des sols	Ministère de l'Agriculture, Ministère de la Recherche Scientifique (INERA), Ministère du Développement rural, Ministère de l'Environnement et Développement Durable
4	Optimiser l'utilisation de l'eau	Ministères de l'Agriculture/INERA, du – Développement Rural, de l'Environnement et Développement Durable
6	Protéger l'Environnement et lutter contre la pollution de l'eau	Ministère de l'Environnement et Développement Durable,

Deuxième OSS : Renforcer la facilitation commerciale particulière pour les fruits et légumes.

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Préparer un manuel/un cahier d'informations sur les normes SPS, en matière de qualité et de sécurité sanitaire des légumes pour informer les producteurs de ces prescriptions.	Ministère du Commerce Extérieur, Ministère de l'Agriculture.
2	Fournir une assurance qualité et un soutien technique au cours du processus de production	Ministère de l'Agriculture.
3	Faire appliquer les normes SPS pour l'exportation des Fruits et légumes.	Ministère de l'Agriculture, Ministère du Commerce Extérieur (OCC), Secteur Privé.

3.2.4. Objectifs stratégiques (OS) pour le développement et la promotion des exportations des produits forestiers dont :

3.2.4.1. Le bois.

Premier OS : Fournir un cadre commercial, juridique et réglementaire pour favoriser le développement des exportations du bois

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Établir un cadre national pour la coordination du développement des exportations de bois entre le Gouvernement central et les Gouvernements provinciaux.	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (FFN), Provinces.
2	Garantir l'harmonie des dispositions du cadre juridique et réglementaire qui favorisent les exportations de bois.	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Ministère des Finances.
3	Simplifier les procédures d'exportation des produits du bois en rationalisant les rôles et les responsabilités des diverses institutions de facilitation du commerce afin d'éviter les doubles emplois.	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX, Commission Nationale de Mercuriale,), Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Ministère des Finances (DGDA).
4	Identifier les pays de destination avec lesquels la RDC n'est pas liée par des accords commerciaux préférentiels, en proposer des nouveaux et explorer les possibilités de mise à jour des accords commerciaux existants.	Ministère du commerce (Comité national ZLECAF, ANAPEX, Secrétariat Général au Commerce Extérieur), Ministère des Affaires Etrangères et de Coopération Internationale, Ministère des Finances (DGDA).

Deuxième OS : Rationaliser la production et la gestion du bois

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Rationaliser la production par la création des coopératives pour prendre en compte les intérêts des milieux ruraux.	Ministère de l'Industrie, Ministère de l'Entrepreneuriat et PME, Secteur Privé.
2	Réduire sensiblement l'exportation des bois bruts et encourager l'exportation des produits transformés, à haute valeur ajoutée.	Ministère du Commerce Extérieur (OCC), Ministère de l'Environnement et de Développement Durable (FFN, DGF, CCV), Ministère des Finances (DGDA) .
3	Lutter énergiquement contre les exportations frauduleuses du bois coupé en RDC.	Ministère du Commerce Extérieur (OCC), Ministère des Finances (DGDA), Ministère de l'Intérieur (Police Nationale, DGM).
4	Mettre en place des mécanismes de concertation au niveau des administrations des Ministères intéressés, pour agir en synergie.	Ministère du Commerce Extérieur, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Ministère des Finances, Ministère de l'Intérieur.
5	Mettre sur pied des mécanismes de concertation avec les ONG locales et internationales qui luttent pour la protection de l'Environnement et la Société civile, pour veiller aux intérêts des populations riveraines.	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Ministère de l'Intérieur, Société Civile.
6	Assurer le strict respect du Code forestier.	Ministère de l'Environnement et du

	Développement Durable, Gouvernements Provinciaux.
--	---

Troisième OS : Promouvoir la diversification de la filière du bois

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Encourager la fabrication des produits dérivés du bois (brosses, balais, fabrication de papiers, carton, emballages, piquets, bâtons, contreplaqué, panneau plaqué et bois stratifié similaire, cadres, caisses et emballages similaires, fenêtres, porte-fenêtre et leurs cadres, portes et leurs cadres et seuils, coffrage pour les travaux de construction, statuettes et autres ornements, cintres, mobilier de bureau, meubles de cuisine, meubles de chambre, etc.)	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Ministère de l'Industrie, Ministère de l'Entrepreneuriat et PME, Secteur Privé, Ministère de la Formation Professionnelle et Métier, Ministère de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale (INPP), .
2	Encourager prioritairement l'installation des industries de transformation légères de bois.	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Ministère de l'Industrie, Ministère de l'Entrepreneuriat et PME, Secteur Privé.
3	Implanter des scieries et des unités de production de pâte à papier ainsi que des usines de valorisation des bois et des déchets de bois.	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Ministère de l'Industrie, Ministère de l'Entrepreneuriat et PME, Secteur Privé.

Quatrième OS : Renforcer la facilitation commerciale du bois

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Développer un système efficace d'information sur les essences exploitées par notre pays.	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Ministère des Finances (DGDA).
2	Mettre en œuvre les mécanismes relatifs aux règles d'origine des bois, aux contrôles administratifs ainsi qu'à la normalisation.	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX, OCC), Ministère des Finances (DGDA).
3	Appliquer strictement le décret qui limite le nombre de services publics et privés qui interviennent dans le processus d'exportation du bois.	Gouvernement Central (Ministère de l'Intérieur « DGM », Ministère des Finances, Ministère du Commerce Extérieur (OCC))

Cinquième OS : Assurer la promotion des exportations du bois (promotion de la marque RDC, représentations commerciales à l'étranger)

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Définir un statut d'exportateur agréé du bois, qui doit justifier des moyens techniques, financiers et opérationnels pour l'exportation des biens de qualité.	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX, OCC), Ministère des Finances (DGDA).
2	Accompagner les exportateurs agréés dans leurs activités d'exportation.	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX, OCC), Ministère des Finances (DGDA).
3	Organiser un système de veille commerciale pour identifier toutes les opportunités d'affaires (foires, ateliers, expositions) en vue de promouvoir les essences congolaises.	Ministère du Commerce Extérieur (Secrétariat Général du Commerce Extérieur, ANAPEX, FIKIN), Secteur Privé.
4	Garantir l'Assistance commerciale sur le marché de destination, à travers des mécanismes tels que : <ul style="list-style-type: none"> la connectivité par les réseaux informatiques ; le commerce numérique, les plateformes d'informations, etc. 	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Ministère du Numérique.
5	Mettre en place la législation du commerce électronique pour permettre l'inscription des exportateurs des essences congolaises sur les plateformes de commerce électronique régionales, continentales et mondiales afin d'accroître la visibilité et de compléter les initiatives d'accès aux marchés.	Assemblée Nationale, Ministère du Commerce Extérieur, Ministère de l'Agriculture, Ministère du Numérique.

Sixième OS : Améliorer la fourniture et la qualité des jeunes plantes destinées au reboisement

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Mettre au point un système d'approvisionnement et de distribution des jeunes plantes par l'intermédiaire de producteurs certifiés locaux et étrangers.	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Ministère de l'Agriculture, Ministère de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique, Gouvernements Provinciaux, Secteur Privé.
2	Redynamiser le développement de nouvelles variétés des essences exploitables.	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (FFN), Ministère de l'Agriculture, Ministère de la Recherche Scientifique (INERA) les Gouvernements Provinciaux.

3.2.4.2. le caoutchouc

Premier OS : Identifier les sites existants de production du caoutchouc à réhabiliter ou à renforcer

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Identifier les bassins de production existants du caoutchouc à réhabiliter ou à renforcer.	Ministère de l'Agriculture (ONAPAC), Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Ministère du Commerce Extérieur,

		Ministère de la Recherche Scientifique et Innovations Technologiques (INERA).
2	Préparer et diffuser les données de référence sur les catégories du caoutchouc à l'aide des enquêtes de terrain.	Ministère de l'Agriculture (ONAPAC), Ministère du Plan (INS).

Deuxième objectif stratégique : Promouvoir la production et la diversification du caoutchouc pour l'exportation

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Installer des centres de formation sur les meilleures pratiques en matière de production du caoutchouc naturel destiné à l'exportation.	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Ministère de l'Agriculture, Ministère du Travail, Emploi et Prévoyance Sociale (INPP), Ministère de Formation Professionnelle et Métier, Ministère du Développement Rural, .
2	Assurer la mise à niveau des capacités d'analyse des laboratoires du caoutchouc et appui à leur accréditation.	Ministère du Commerce Extérieur (OCC), Ministère de l'Agriculture (ONAPAC), .
3	Améliorer les techniques de transformation du caoutchouc.	Ministère de l'Entreprenariat et PME, Ministère de l'Industrie, Secteur Privé.
4	Réhabiliter les industries de fabrication des pneumatiques et autres produits en caoutchouc.	Ministère de l'Entreprenariat et PME, Ministère de l'Industrie, Secteur Privé.

3.2.5. Objectifs stratégiques (OS) pour le développement et la promotion des exportations des produits de l'élevage

Premier OS : Consolider le cadre commercial, juridique et réglementaire pour la promotion de la production et des exportations des produits de l'élevage

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Mettre en place un programme national de développement de l'élevage.	Ministère de la Pêche et Elevage, Ministère de l'Industrie, Ministère de l'Environnement et Développement Durable, Ministère du Développement Rural.
2	Assurer la conformité de la politique nationale de l'élevage avec les orientations du programme du Gouvernement notamment en fonction des orientations sectorielles du programme du Gouvernement 2021-2023 telles que reprises dans le PDI, PNIA, EDIC, etc.	Ministère de la Pêche et Elevage, Ministère de l'Industrie, Ministère de l'Intérieur, Ministère de l'Agriculture.
3	Renforcer l'application des normes sanitaires pour les exportations des produits de l'élevage (animaux vivants et abats comestibles).	Ministère de la Pêche et Elevage (DSV), Ministère du Commerce Extérieur (OCC), Ministère de la Santé (SQAV), Ministère des Finances (DGDA).

Deuxième OS : **Créer des sites et identifier ceux déjà existants de production à réhabiliter ou à renforcer**

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Identifier les exportateurs existants des produits de l'élevage (animaux vivants, viandes, abats comestibles et cuir et peau).	Ministère du Commerce Extérieur, Ministère de la Pêche et Elevage.
2	Encourager la réhabilitation des anciens bassins de production non opérationnels.	Ministère de la Pêche et Elevage, Ministère de l'Environnement et Développement Durable, les Gouvernements Provinciaux, Secteur Privé.
3	Renforcer les capacités de groupes et associations de commercialisation des produits de l'élevage (animaux vivants des viandes et abats comestibles).	Ministère de la Pêche et Elevage, Ministère du Commerce Extérieur, Ministère de l'Entrepreneuriat et PME, les Gouvernements Provinciaux, Secteur Privé.
4	Encourager la création de nouveaux sites de production et d'exploitation des produits de l'élevage destinés à l'exportation.	Ministère de Pêche et Elevage, Ministère du Commerce Extérieur, Ministère de l'Entrepreneuriat et PME, Ministère de l'Industrie (ZES), les Gouvernements Provinciaux, Secteur Privé.

Troisième OS : Renforcer la capacité des éleveurs et des associations de commercialisation afin de garantir leur aptitude à répondre aux opportunités des marchés d'exportation

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Réaliser une cartographie des éleveurs et de leurs associations dans le contexte de la production animale pour l'exportation.	Ministère de la Pêche et Elevage, Ministère du Commerce Extérieur, Ministère du Plan.
2	Promouvoir la création de coopératives d'éleveurs pour la commercialisation et l'exportation du bétail.	Ministère de la Pêche et Elevage, Ministère du Commerce Extérieur, les Gouvernements Provinciaux.
3	Encourager la productivité des systèmes familiaux d'élevage.	Ministère de la Pêche et Elevage, Ministère du Développement Rural, Gouvernements Provinciaux, Secteur Privé.

Quatrième OS : Promouvoir la production et la diversification des produits de l'élevage

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Fournir des informations sur les matériels appropriés d'élevage et les renseignements sur les fournisseurs/négociants.	Ministère de Pêche et Elevage, Ministère de la Recherche Scientifique, Ministère de l'Economie Nationale.
2	Assurer l'approvisionnement en intrants (géniteurs performants, produits vétérinaires, matériels d'élevage, alimentation, abreuvement).	Ministère de Pêche et Elevage, Ministère de la Recherche Scientifique, Ministère de l'Industrie, Ministère des Finances.
3	Permettre l'accès au financement lié à l'absence des institutions bancaires et de microfinance dans les zones de production.	Ministère des Finances, Ministère de l'Industrie, Ministère de l'Entrepreneuriat et PME, Secteur Privé, Partenaires Techniques et Financiers.
4	Améliorer les méthodes de manipulation et de conservation pour une production efficace et de qualité des viandes et abats comestibles destinés aux marchés d'exportation.	Ministère de Pêche et Elevage, Ministère de la Recherche Scientifique, Ministère de l'Industrie.
5	Produire des informations complètes sur le	Ministère de Pêche et Elevage, Ministère du

	type et la race de bétail qui ciblent la demande des marchés de destination, ainsi que les exigences requises en matière d'élevage et de manipulation du bétail destiné à ces marchés.	Commerce Extérieur (ANAPEX), Ministère du Plan (INS), Ministère de la Recherche Scientifique (INERA).
6	Encourager la production et la vente de semences pour l'herbe des pâturages adaptée à toutes les conditions écologiques des régions d'élevage.	Ministère de Pêche et Elevage, Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Ministère de l'Agriculture (SENASEM), Ministère de la Recherche Scientifique (INERA).
7	Encourager les investissements durables dans les parcs d'engraissement de bétail liés à la production animale pour les marchés d'exportation.	Ministère de Pêche et Elevage, Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Ministère de l'Agriculture (SENASEM), Ministère de la Recherche Scientifique (INERA), Ministère des Finances, Ministère de l'Industrie (ZES).
8	Promouvoir les programmes d'assurance du bétail en créant un fonds renouvelable de développement de l'élevage.	Ministère de Finances, Ministère de Pêche et Elevage.
9	Élaborer et mettre en œuvre un système crédible d'identification et de traçabilité du bétail pour l'exportation.	Ministère de Pêche et Elevage, Ministère du Commerce Extérieur (OCC), Ministère de la Santé (SQAV), Ministère du Plan, Ministère de la Recherche Scientifique (INERA).
10	Créer des abattoirs dans chaque zone de production afin d'assurer une capacité adéquate de production des viandes destinées à l'exportation.	Ministère de Pêche et Elevage, Ministère du Commerce Extérieur (OCC), Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Santé (SQAV), Provinces.
11	Promouvoir des industries de transformation et conservation des produits de l'élevage.	Ministère de l'Industrie, Secteur Privé.

Cinquième OS : Promouvoir les exportations des produits de l'élevage

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Participation aux foires commerciales et autres activités foraines.	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX, FIKIN), Ministère du Plan (ANAPI), Ministère de Pêche et Elevage, Ministère des Finances.
2	Elaborer un guide sur les procédures d'exportation des produits de l'élevage.	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX, SEGUCE), Ministère des Finances (DGDA), .
3	Simplifier les procédures d'exportation des produits de l'élevage en rationalisant les rôles et les responsabilités des diverses institutions de facilitation du commerce.	Ministère de Pêche et Elevage, Ministère du Commerce Extérieur (SEGUCE), Ministère des Finances (DGDA).

3.2.6. Objectifs stratégiques (OS) pour le développement, la promotion, et la diversification des exportations des poissons et des crustacés

Premier OS : Consolider le cadre commercial, juridique et réglementaire pour la promotion de la production et des exportations des produits Halieutiques

#	Interventions stratégiques/Activités de	Organismes d'exécution
---	---	------------------------

Programme		
1	Vulgariser la politique nationale des eaux et des pêches pour assurer sa conformité avec le développement de la pêche en vue des exportations.	Ministère de Pêche et élevage, Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Gouvernements Provinciaux.
2	Garantir l'harmonie du cadre institutionnel pour le développement des exportations de produits de la pêche.	Ministère de Pêche et élevage, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Gouvernements Provinciaux.

Deuxième OS : Mettre en place des mécanismes pour développer la gestion durable des ressources halieutiques (pêches continentales, maritimes et aquaculture) en vue de promouvoir les exportations des produits de la pêche

#	Interventions stratégiques/ Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Exploiter les résultats et les recommandations de l'état des lieux approfondi du secteur de la pêche.	Ministère de Pêche et Elevage, Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX).
2	Préparer et diffuser les données de référence sur les stocks de poissons (marins, eaux intérieures et aquaculture).	Ministère de Pêche et Elevage, Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX).
3	Favoriser la création des entreprises d'aquaculture et de mariculture destinées à l'exportation.	Ministère de Pêche et Elevage, Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Ministère de l'Economie Nationale, Ministère de l'Entreprenariat et PME, Ministère de l'Industrie.
4	Mettre en place des infrastructures spécialisées pour l'approvisionnement en matériels, équipements et/ou intrants de pêche performants, de bonne qualité.	Ministère de Pêche et Elevage, Ministère de l'Entreprenariat et PME, Ministère de l'Industrie.
5	Faciliter l'accès au crédit.	Ministère de l'Entreprenariat et PME, Ministère des Finances, Ministère de l'Industrie.
6	Améliorer les méthodes de manipulation et de conservation du poisson destiné aux marchés d'exportation.	Ministère de Pêche et Elevage, Ministère de l'Entreprenariat et PME, Ministère de l'Industrie.
7	Encourager la construction des entrepôts frigorifiques et d'usines de fabrication de glace et de gestion des installations dans des zones stratégiques.	Ministère de Pêche et Elevage, Ministère de l'Entreprenariat et PME, Ministère de l'Industrie, Ministère de l'Emploi et Prévoyance Sociale (INPP), Secteur Privé.

Troisième OS : Promouvoir les exportations des produits dans ce secteur

#	Interventions stratégiques/ Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Promouvoir l'image de marque des produits de la RDC issus de la pêche.	Ministère de Pêche et Elevage, Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX, FIKIN), Ministère des Affaires Etrangères.
2	Participer aux foires commerciales et autres activités foraines et organiser des voyages d'affaires et missions économiques.	Ministère de Pêche et Elevage, Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX, FIKIN), Ministère des Finances.
3	Elaborer un guide sur les procédures d'exportation des produits de la pêche.	Ministère de Pêche et Elevage, Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX).
4	Simplifier les procédures d'exportation des produits de la pêche.	Ministère du Commerce Extérieur (SEGUCE, OCC), Ministère des Finances (DGDA).
5	Préparer un manuel/un cahier d'information	Ministère de Pêche et Elevage, Ministère du

sur les prescriptions SPS, en matière de qualité et de sécurité sanitaire des aliments pour informer les producteurs des produits de la pêche de ces prescriptions	Commerce Extérieur (SEGUCE), Ministère des Finances (DGDA), Ministère de la Santé, Ministère du Plan.
--	---

3.2.7. Objectifs stratégiques (OS) pour le développement, la promotion et la diversification des exportations des produits artisanaux

Premier OS : Renforcer le cadre institutionnel du secteur de l'artisanat pour le développement des exportations

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Vulgariser le cadre institutionnel national pour la coordination du développement des exportations des produits artisanaux.	Ministère de la culture, Arts et Patrimoines, Ministère de l'Entrepreneuriat et PME, Ministère du Commerce Extérieur, Ministère des Finances (DGDA).
2	Développer une politique stratégique de soutien à la production artisanale.	Ministère de la Culture, Arts et Patrimoines (Fonds de Promotion Culturelle), Ministère de l'Entrepreneuriat et PME, Ministère du Commerce Extérieur.
3	Renforcer les capacités des corporations des artisans.	Ministère de la Culture, Arts et Patrimoines (Fonds de Promotion Culturelle), Ministère de l'Entrepreneuriat et PME, Ministère du Commerce Extérieur, Ministère du Travail, Emploi et Prévoyance Sociale (INPP).
4	Opérationnaliser l'application de la législation en matière de la protection de la propriété intellectuelle pour les produits artisanaux ⁹ .	Ministère de la Culture, Arts et Patrimoines (Fonds de Promotion Culturelle), Ministère de l'Economie Nationale, Ministère de l'Industrie, Ministère de l'Entrepreneuriat et PME
5	Mettre en place la législation du commerce électronique pour permettre l'inscription des exportateurs des produits artisanaux sur les plateformes de commerce électronique régionales, continentales et mondiales afin d'accroître la visibilité et de compléter les initiatives d'accès aux marchés	Assemblées nationales, Ministère du Commerce Extérieur, Ministère de l'Agriculture et du Numérique

Deuxième OS : Encourager le développement des compétences artisanales pour améliorer les exportations des produits artisanaux

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Élaborer des politiques et des lignes directrices pour faciliter le partage et le transfert des technologies entre les spécialités artisanales.	Ministère de Culture, Art et patrimoine, Ministère de l'Entrepreneuriat et PME Ministère de l'Economie Nationale, Ministère de l'Industrie.
2	Établir, grâce à la collaboration des établissements d'enseignement supérieur et technique, des programmes de formation professionnelle et des centres d'excellence	Ministère de Culture, Art et patrimoine, Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, Ministère de la Formation Professionnelle, INPP.

⁹ C'est déjà fait à travers les deux lois qui existent : celle de 1982 pour la propriété industrielle et de 1986 sur la propriété littéraire.

	pour le développement des compétences artisanales.	
3	Assurer l'application des programmes de formation sur l'artisanat pour l'exportation.	Ministère de la Culture, Art et patrimoine, Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, Ministère de la Formation Professionnelle, INPP, Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Secteur Privé.
4	Identifier les artisans ayant un potentiel d'exportation pour les aider à breveter leurs marques.	Ministère de la Culture, Art et patrimoine, Ministère de l'Industrie, Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX)

Troisième OS : Promouvoir la production et la diversification de produits artisanaux destinés à l'exportation

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Fournir des services de test d'assurance qualité et de conformité pour garantir la qualité des produits artisanaux.	Ministère du Commerce Extérieur (OCC), Ministère de la Culture et de l'Industrie
2	Élaborer un portail pour les producteurs et les exportateurs des produits artisanaux afin de promouvoir les liens tout au long de la chaîne de valeur.	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Ministère de l'Industrie (FPI), Ministère du Travail, Emploi et Prévoyance Sociale (INPP), Ministère de la Formation Professionnelle
3	Offrir une formation aux artisans sur la conception de produits, les normes de qualité et l'emballage.	Ministère du Commerce Extérieur (OCC).

Quatrième OS : Promouvoir les exportations des produits artisanaux

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Promouvoir la RDC en tant que nation riche en produits de l'artisanat à travers des programmes de marketing international (foires commerciales spécialisées, missions commerciales, les bureaux de Ministère du Commerce Extérieur et les programmes d'information ainsi que des incitations fiscales).	Ministère du Commerce Extérieur (FIKIN, ANAPEX), Ministère des affaires Etrangères, Ministère des Finances, Ministère de la Culture, art et Patrimoine.
2	Elaborer un guide étape par étape sur les procédures d'exportation des produits artisanaux.	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Ministère de l'Entrepreneuriat et PME, Ministère de la Culture, art et Patrimoine
3	Organiser des études de marché annuelles, y compris l'analyse des exigences en matière d'accès au marché, pour les produits artisanaux.	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX et comité AGOA), Ministère de l'Entrepreneuriat et PME.
4	Identifier les agences de marketing international pour les produits artisanaux.	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX, comité AGOA), Ministère des affaires Etrangères, Ministère de l'Entrepreneuriat et PME.

3.2.8. Objectifs stratégiques (OS) pour le développement, la promotion et la diversification des exportations des textiles

Premier OS : Renforcer le cadre institutionnel de cette filière pour le développement des exportations du textile

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Établir un cadre institutionnel national pour la coordination du développement des exportations des textiles entre le Gouvernement Central et les Gouvernements Provinciaux conformément aux normes internationales pour les marchés d'exportation.	Assemblée Nationale, Ministère du Commerce Extérieur, ministre de l'Industrie, Ministère de l'Entrepreneuriat, PME.
2	Promouvoir la création d'une organisation nationale des producteurs et des exportateurs des textiles.	Ministre de l'Industrie, Ministère de l'Entrepreneuriat, PME, Secteur Privé.
3	Élaborer des lignes directrices sur la protection de la propriété intellectuelle pour les producteurs des textiles.	Ministre de l'Industrie, Ministère de l'Entrepreneuriat et PME, Ministère de l'Economie Nationale, Ministère des Finances (DGDA).

Deuxième OS : Promouvoir la production et la diversification des textiles destinés à l'exportation

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Faciliter la relance du secteur du textile et de l'habillement.	Ministère de l'Industrie, Ministère de l'Entrepreneuriat et PME, Ministère du Commerce Extérieur.
2	Stimuler l'investissement et préparer du matériel de publicité/sensibilisation afin de développer le secteur du textile et de l'habillement	Ministère du Plan (ANAPI), ministère du Commerce extérieur (ANAPEX)
3	Convertir les tailleurs et couturier en ateliers modernes de production.	l'Entrepreneuriat et PME, Ministère du Travail, Emploi et Prévoyance Sociale (INPP), Ministère de l'Economie Nationale, Ministère de Formation Professionnelle et Métier, Ministère de l'Industrie, Ministère de
4	Susciter des liens d'affaires entre entreprises locales (associations des tailleurs indépendants, teinturiers et de producteurs de vêtements).	Ministère du Commerce Extérieur, ministère de l'Industrie, Ministère de l'Entrepreneuriat et PME.
5	Créer et financer un fonds renouvelable de développement des exportations des textiles.	Ministère des Finances (Banques et Institutions Financières), Ministère du Plan.
6	Élaborer un programme de renforcement des capacités en faveur des intervenants dans le domaine des textiles.	Ministère du Commerce Extérieur, Ministère du Travail, Emploi et Prévoyance Sociale (INPP).
7	Promouvoir la création des structures spécialisées pour permettre aux Producteurs des textiles et habillement de s'approvisionner en matériels, équipements et/ou intrants textiles performants et	Ministère de l'industrie, Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Ministère de l'Entrepreneuriat et PME.

de bonne qualité.	
-------------------	--

Troisième OS : Promouvoir les exportations des textiles

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Réaliser des études de marché et de marketing international pour identifier les principaux débouchés des produits textiles à l'exportation.	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX).
2	Elaborer un guide sur les procédures d'exportation des textiles.	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Ministère des Finances (DGDA).
3	Identifier les agences de commercialisation des marchés de destination pour les textiles Congolais.	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Ministère des Affaires Etrangères.
4	Mettre en place la législation du commerce électronique pour permettre l'inscription des exportateurs des textiles sur les plateformes de commerce électronique régionales, continentales et mondiales afin d'accroître la visibilité et de compléter les initiatives d'accès aux marchés	Assemblée Nationale, Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Ministère du Numérique.
5	Simplifier les procédures d'exportation des textiles.	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Ministère des Finances (DGDA).
6	Recruter un expert en textiles et habillement pour le comité AGOA	Ministère du Commerce Extérieur.

Quatrième OS : Assurer la promotion des exportations

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Promouvoir la RDC en tant que nation riche en produits textiles à travers des programmes de marketing international (foires commerciales spécialisées, missions commerciales, les bureaux de Ministère du Commerce Extérieur et les programmes d'information ainsi que des incitations fiscales).	Ministère de Commerce Extérieur (FIKIN, ANAPEX), Ministère des affaires Etrangères, Ministère des Finances, Secteur Privé.

3.2.9. Objectifs stratégiques pour le développement, la promotion et la diversification du coton

Premier OS : Renforcer le cadre institutionnel de cette filière pour le développement des exportations du coton

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Redynamiser l'organisme national de la filière coton.	Ministère de l'Agriculture, Ministère du Commerce Extérieur.

Deuxième OS : Identifier les sites de production du coton à réhabiliter ou à renforcer

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Actualiser la liste des associations et coopératives	Ministère de l'Agriculture, Ministère du

des producteurs du coton.	Commerce Extérieur, Ministère du Développement Rural (SNCOOP).
---------------------------	--

Troisième OS : Promouvoir la production et la diversification du coton destiné à l'exportation

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Appliquer les politiques de soutien à la production et au développement de la filière coton.	Ministère de l'Agriculture.
2	Élaborer un système/portail pour les producteurs et les exportateurs des cotons afin de promouvoir les liens tout au long de la chaîne de valeur.	Ministère de l'Agriculture, Ministère du Commerce Extérieur.
3	Faciliter l'accès aux investisseurs dans la filière.	Ministère du Plan (ANAPI), Ministère de l'Entrepreneuriat et PME, Ministère du Commerce Extérieur, Ministère des Finances (DGDA).
4	Élaborer un programme de renforcement des capacités des producteurs du coton.	Ministère de l'Agriculture, Ministère du Commerce Extérieur.
5	Mettre à niveau des capacités d'analyse des laboratoires du coton.	Ministère du Commerce Extérieur (OCC)

Quatrième OS : Promouvoir les exportations du coton

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Identifier et examiner les programmes de soutien aux exportations du coton.	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX)
2	Fournir aux investisseurs des informations sur les programmes et les relations commerciales internationales en lien avec cette filière.	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX)
3	Élaborer un guide sur les procédures d'exportation du coton.	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Ministère des Finances (DGDA).
4	Identifier les agences de commercialisation du coton dans les marchés de destination.	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Ministère des Affaires Étrangères.
5	Mettre en place une législation du commerce électronique pour permettre l'inscription des exportateurs des cotons sur les plateformes de commerce électronique régionales, continentales et mondiales.	Assemblée Nationale, Ministère du Commerce Extérieur, Ministère du Numérique.

Cinquième OS : Assurer la promotion des exportations

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Assurer la mise en place des programmes des foires commerciales, des missions commerciales et des programmes d'information sur les exportations de la filière.	Ministère de l'Agriculture, Ministère des Affaires Etrangères et Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX, FIKIN).

3.2.10. Objectifs stratégiques (OS) pour le développement, la promotion et la diversification des exportations des produits chimiques

Premier OS : Renforcer le cadre institutionnel de cette filière pour le développement des exportations des produits chimiques.

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Établir un cadre institutionnel national pour la coordination du développement des exportations des produits chimiques pour les marchés d'exportation.	Assemblée Nationale, Ministère de l'Environnement et Développement Durable, Ministère du Commerce Extérieur, Ministère de l'Industrie.
2	Promouvoir la création d'une organisation nationale des producteurs et des exportateurs des produits chimiques.	Ministre de l'Industrie, Secteur Privé.
3	Élaborer des lignes directrices sur la protection de la propriété intellectuelle pour les producteurs des produits chimiques	Ministre de l'Industrie, Ministère de l'Economie Nationale.

Deuxième OS : Promouvoir la production et la diversification des produits chimiques destinés à l'exportation

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Mener une enquête nationale afin de répertorier les producteurs des produits chimiques existants.	Ministère de l'Industrie, Ministère du Commerce Extérieur Ministère du Plan (INS).
2	Établir et opérationnaliser un Partenariat Public Privé pour assurer le développement des exportations.	Ministère de l'Industrie, Ministère du Commerce Extérieur, Ministère des Mines et hydrocarbures, Ministère des Finances, Secteur Privé
3	Établir des centres de formation sur les meilleures pratiques en matière de fabrication des produits chimiques spécifiques destinés à l'exportation	Ministère de l'Environnement et Développement Durable, Ministère de la Recherche Scientifique, Ministère du Travail, Emploi et Prévoyance Sociale (INPP), Ministère de l'Industrie, Ministère des Mines et hydrocarbures.
4	Fournir des services de test de qualité et de conformité pour s'assurer que les produits chimiques sont de haute qualité.	Ministère de l'Industrie, Ministère du Commerce Extérieur (OCC)

Troisième OS : Promouvoir la production et la diversification des produits chimiques destinés à l'exportation

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Appliquer les politiques de soutien à la production et aux exportations des produits chimiques.	Ministère de l'Industrie, Ministère du Commerce Extérieur.
2	Faciliter l'accès aux investisseurs dans la filière.	Ministère du Plan (ANAPI), Ministère de l'Industrie (FPI), Ministère du Commerce Extérieur, Ministère des Finances.
3	Élaborer un programme de renforcement des capacités des fabricants des produits chimiques	Ministère de l'Industrie, Ministère de l'Environnement et Développement Durable
4	Mettre à niveau des capacités d'analyse des laboratoires des produits chimiques	Ministère du Commerce Extérieur (OCC), Ministère de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique, Ministère de l'ESU,

Quatrième OS : Promouvoir les exportations des produits chimiques

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Identifier tous les programmes de soutien des exportations des produits chimiques existants.	Ministère du Commerce Extérieur, Ministère de l'Industrie.
2	Elaborer un guide sur les procédures d'exportation des produits chimiques.	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Ministère des Finances (DGDA).
3	Identifier les agences de commercialisation du marché de destination des produits chimiques d'origine congolaise.	Ministère du Commerce Extérieur, Ministère des Affaires Etrangères, Ministère de l'Economie Nationale, Secteur Privé.
4	Mettre en place la législation du commerce électronique pour permettre l'inscription des exportateurs des produits chimiques sur les plateformes de commerce électronique régionales, continentales et mondiales	Assemblée Nationale, Ministère du Commerce Extérieur, Ministère du Numérique.
5	Élaborer les exigences en matière d'accès aux marchés pour les produits chimiques	Ministère du Commerce Extérieur, Ministère de l'Industrie, Ministère des Affaires Etrangères.

Cinquième OS : Assurer la promotion des exportations

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Mettre en place des programmes de participation aux foires commerciales ; organiser des missions commerciales, et des programmes d'information sur les marchés.	Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX, FIKIN), Ministère du Plan (ANAPI), Ministère des Finances.

3.2.11. Objectifs stratégiques (OS) pour le développement, la promotion et la diversification des exportations de produits miniers.

Premier OS : Harmoniser et améliorer les dispositions juridiques qui régissent les activités du secteur minier.

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Évaluer la mise en application du Code minier révisé et maintenir le dialogue entre les parties prenantes pour les questions divergentes.	Ministère des Mines (CTCPM), Ministère des Finances, Ministère de Recherche Scientifique et Innovation Technologique (CNPRI, CGEA-CREN-K, CRGM), Ministère du Commerce Extérieur (ANAPEX), Secteur Privé.
2	Assainir le climat des affaires et le climat sécuritaire pour éviter les tracasseries, la fraude minière, la contrebande et la corruption.	Ministère des Mines, Ministère des Finances (DGDA), Ministère du Commerce Extérieur (OCC), Ministère de l'Intérieur (Police Nationale).
3	Renforcer les capacités de l'administration chargée des mines, de la fiscalité et de l'environnement	Ministère des Mines, Ministère des Finances, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Ministère de l'Industrie.
4	Évaluer le processus de transformation des entreprises du portefeuille de l'État en sociétés commerciales efficaces.	Ministère des Mines, Ministère du Portefeuille, Ministère des Finances, Ministère du Commerce Extérieur.

Deuxième OS : Renforcer la facilitation commerciale.

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Accélérer la formalisation de l'exploitation artisanale et créer des fonderies et des raffineries pour capter et valoriser les chaînes de valeur, spécialement dans les secteurs 3T, or et cobalt.	Ministère des Mines, Ministère de l'Industrie, Ministère des Finances, Ministère de l'Entrepreneuriat et PME, Ministère de l'Énergie et Ressources hydrauliques, Secteur Privé.
2	Mettre en application les recommandations de la Conférence minière, spécialement en ce qui concerne la création des ZES et la matérialisation de la bourse des matières premières.	Ministère des Mines, Ministère de l'Industrie, Ministère des Finances, Ministère de l'Économie Nationale, Ministère du Commerce Extérieur.

Troisième OS : Promouvoir la diversification des produits miniers

#	Interventions stratégiques/Activités de Programme	Organismes d'exécution
1	Promouvoir le développement de l'industrie de cuivre : <ul style="list-style-type: none"> • Transformer le cuivre en produits à haute valeur ajoutée (câbles et machines électriques) destinés à couvrir les besoins internes et être vendu sur le marché international (moyen terme) 	Ministère des Mines, Ministère de l'Economie Nationale, Ministère de l'Industrie, Ministère de l'Entrepreneuriat et PME, Secteur Privé.
2	Développer l'industrie des minerais stratégiques : <ul style="list-style-type: none"> • Industrie de Coltan (le Tantale) ; • Industrie de Niobium ; • Industrie de Cobalt. 	Ministère des Mines, Ministère de l'Industrie, Ministère des Finances, Ministère de l'Economie Nationale, Ministère du Commerce Extérieur, Secteur Privé.
3	Développer une industrie de joaillerie (Diamant, Or, etc.) et des métaux précieux (Chrome, Nickel, Platine, etc.).	Ministère des Mines, Ministère de l'Economie Nationale, Ministère de l'Industrie, Ministère de Recherche Scientifique et Innovation Technologique, Ministère des Finances, Ministère du Commerce Extérieur, Secteur Privé.

4. Le cadre de mise en œuvre de la SPED-RDC : produits d'exportation prioritaires

4.0. Introduction

La présente section présente de manière séquentielle l'opérationnalisation de la stratégie d'exportation pour tous les produits prioritaires retenus.

En considérant les recommandations contenues dans diverses études diagnostiques déjà mentionnées dans cette étude, la mise en œuvre de la SPED – RDC doit absolument tenir compte de la typologie binaire qui distingue les produits traditionnels et les produits de diversification.

Les produits pour lesquels la RDC s'est spécialisée dans leurs exportations, depuis plusieurs décennies, et qui affichent des niveaux élevés des valeurs d'exportation, relèvent des filières traditionnelles. Pour ces produits, la stratégie va consister, quel que soit l'horizon temporel, à booster leurs exportations, de manière à rejoindre un niveau d'exportation cible de 10% de la demande mondiale pour les produits miniers, et de 1% pour les autres produits.

Les produits potentiellement exportables, mais également ceux dont la RDC est insuffisamment spécialisée, au regard de faibles résultats, sont considérés comme des produits de diversification.

Après avoir procédé à l'état des lieux, défini les objectifs et axes stratégiques, la mise en œuvre de la SPED-RDC nécessite la combinaison des critères spécifiques, pour sélectionner les filières prioritaires, selon un horizon de court terme (1 à 2 ans), moyen terme (entre 2 et 5 ans), et long terme (plus de 5 ans).

Cette sélection se fera au moyen de 7 critères (facteurs) :

1. La rapidité de réorganisation de la filière ;
2. Les exigences technologiques du produit ;
3. L'accès au financement privé et public ;
4. La maîtrise des exigences sanitaires et phytosanitaires ;
5. L'existence des accords commerciaux concernant le produit, afin de maximiser les opportunités régionales et sous-régionales ;
6. L'identification des produits selon les Zones Economique Spéciales ;
7. La chaîne logistique (le mode d'acheminement et de conservation).

4.1. Produits prioritaires, par secteur et à court terme

La catégorie des produits prioritaires à court terme comprend : premièrement, les produits traditionnels que la RDC exporte déjà pour une valeur minimale de 100.000 USD, et dont l'objectif est d'augmenter le volume d'exportations, au cours d'une période maximale de deux ans.

Cette période suppose que le produit identifié peut facilement satisfaire les différents critères de sélection identifiés ci-dessus.

Il s'agit des produits suivants annotés sous le sous-titre 4.1.1., ainsi que de leurs dérivés :

4.1.1. Produits traditionnels hors miniers¹⁰

01. le cacao ;
02. le café ;
03. les plantes pour la médecine et la parfumerie ;
04. les tabacs et succédanés de tabac fabriqués ;
05. l'huile de palme ;
06. le riz ;
07. les oqs, poules, canards, dindons, dindes ;
08. le bois ;
09. le caoutchouc ;
10. les textiles ;
11. les tissus de coton, contenant au moins 85% en poids de coton, d'un poids \leq 200 g/m² ;
12. les ouvrages en cuir; articles de bourrellerie ou de sellerie; articles de voyage, sacs à main et contenants similaires; ouvrages en boyaux ;
13. les objets d'art, de collection ou d'antiquité ;
14. les produits chimiques inorganiques; composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, d'éléments radioactifs, de métaux des terres rares ou d'isotopes ;
15. les savons ;
16. les produits chimiques organiques ;
17. les huiles essentielles et résinoïdes; produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations cosmétiques ;
18. le quartz.

Pour chacun de ces produits, le seuil de 10.000 USD retenu suppose qu'ils sont susceptibles de respecter les exigences imposées par les différents critères ci haut identifiés qui devront permettre une augmentation rapide de production et du niveau des exportations.

Cette approche est également confortée par EDIC (2019) qui affirme que toute stratégie de promotion des exportations doit maintenir la priorité sur les filières traditionnelles.

A titre d'exemple, le cacao¹¹ est un des produits concernés par les accords de l'AGOA. Il peut être exporté en franchise des droits vers les Etats-Unis (facteur 5), suivant une chaîne logistique clairement identifiée (facteur 7), tout en respectant les exigences phytosanitaires (facteur 4), au regard de l'expérience des acteurs de cette filière. Par ailleurs, plusieurs sources de financement sont accessibles pour le cacao (facteur 3), dans le cadre des zones économiques spéciales (facteur 6), et la filière est plus ou moins organisée (facteur 1). En outre, la majeure partie de la production est certifiée biologique attribuant un réel avantage

¹⁰ Les détails sur ces produits sont repris dans la matrice n°1.

¹¹ Idem

comparatif sur le marché international du cacao, et dont la demande est amenée à se développer dans le futur.

Le même exercice est applicable à tous les autres produits traditionnels, ceux repris dans la matrice n°1.

Pour ces produits traditionnels cibles, atteindre le niveau d'exportation cible en 2 ans **génèrerait les recettes d'exportations additionnelles de l'ordre de 6,4 milliards¹² USD.**

4.1.2. Produits miniers

1. Cuivre (cible 10%) ;
2. Diamants et Or ;
3. Cobalt.

Pour les produits miniers de la liste ci-dessus (cuivre, diamants et or, cobalt), atteindre l'objectif de 10% du potentiel du marché permettrait de générer **43, 8 milliards** USD de surplus à l'exportation, selon le calcul réalisé à la section 2.

La mise en œuvre de diverses interventions stratégiques pour ces produits, présentées à la section 3, devraient être implémentées à court terme, en vue de booster considérablement leurs exportations et, d'atteindre progressivement la valeur cible du potentiel de marché.

Cette approche est également confortée par EDIC (2019) qui affirme que toute stratégie de promotion des exportations doit maintenir la priorité sur les filières traditionnelles.

4.1.3. Produits de diversification

En ce qui concerne les produits de diversification, tels que repris dans la matrice n°1, le point de départ d'une stratégie à court terme est que le pays doit déjà présenter une capacité de production et d'exportation. Pour les produits de diversification retenus, sur la base des études existantes, mais dont la valeur des exportations est nulle, ils doivent afficher un fort potentiel de marché.

Comme souligné précédemment, le produit de diversification nécessitant une intervention prioritaire, à court terme, doit entre autres afficher un fort potentiel de marché. Les cas du soja et du piment sont illustratifs.

- Le soja est une culture vivrière de grande consommation mondiale. Il présente, en RDC, une capacité de production attestée et un potentiel d'exportation non négligeable. Son potentiel de marché est le plus élevé parmi les produits agricoles de diversification identifiés. Depuis une dizaine d'années, de nombreux projets d'appui au développement de cette filière ont été mis en place (facteur 1). Ce produit n'exige pas un niveau de technologie (facteur 2) élevé pour booster sa production et ses exportations. En outre, diverses sources de financement, public et

¹² Montant obtenu selon les résultats de la sélection en faisant la différence entre le niveau des exportations actuelle et la cible d'1% de marché pour les produits hors miniers et de 10% pour les produits miniers

privé, peuvent être mobilisées (facteur 3), en dépit du fait qu'il n'est pas repris dans les ZES (facteur 6) et que la maîtrise des exigences sanitaires et phytosanitaires demeure faible (facteur 4).

- Le piment fait partie des produits dont le niveau des exportations est nul, bien qu'à fort potentiel de marché. Avec un faible niveau d'investissement, surtout en contre saison, le rendement est suffisamment élevé, pour un niveau technologique moindre (facteur 2). Les conditions de production, d'évacuation et de conservation ne posent pas des difficultés particulières (facteur 7). C'est pour cette raison qu'il faudrait l'insérer dans un programme spécifique pour faciliter la réorganisation de la filière (facteur 1), surtout que sa culture et sa commercialisation s'avèrent être une opportunité d'emplois pour des jeunes. Ces éléments justifient la nécessité d'aligner ce produit dans les priorités d'exportations de court terme.

Le même exercice peut être fait pour tous les produits de diversification, tels qu'ils apparaissent dans la matrice n°1 de mise en œuvre de la stratégie nationale des exportations. Ils peuvent rapporter jusqu'à **15,0 milliards USD**.

4.2. Produits prioritaires par secteur, à moyen et long terme

Les produits sélectionnés dans cette catégorie (voir matrice n°1°) nécessitent beaucoup plus de ressources et de temps, pour que la RDC aplanisse les obstacles liés à l'augmentation de leur production et exportation. Il s'agit par exemple des produits de la pêche et du secteur textile, dont les résultats de la mise en œuvre pourraient être appréciés à moyen et long terme.

On peut également mentionner les produits d'origine animale (viande et produits laitiers). Étant donné que la RDC n'a guère d'expériences dans l'exportation de ces produits, il faudra plus de temps pour mettre en œuvre une stratégie d'exportation.

Les surplus d'exportations pour les produits miniers et non-miniers sont respectivement de **43, 8 milliards USD** et de **21, 4 milliards USD**. Le bénéfice total de l'application des stratégies de court, moyen et long terme s'évalue à **65, 2 milliards USD**.

On peut identifier aussi bien les produits traditionnels, tels que le cuivre, le bois, le caoutchouc, les textiles de coton, le savon, la viande de volaille, et les ouvrages en cuir, que de diversification qui sont mentionnés dans la matrice n°1 ci-dessous.

Matrice n°1 :

Critères de sélection															
Produit	Type de produit	Importance du produit dans les résultats des exportations	Niveau du potentiel du marché du produit	Niveau de contenu technologique du produit	Rapidité de réorganisation de la filière (produits de diversification)	Produit intégré dans un ou plusieurs programmes nationaux	Accès au financement	Maîtrise des exigences SPS	Existence des accords commerciaux	Identification des produits selon les ZES	Chaîne logistique	Période d'exécution			Budget
												CT	MT	LT	
Secteur agricole															
Cacao	Trad	\$66,183,342	\$47,882,319,000	Moyen		Oui						X			
Café	Trad	\$14,307,245	\$37,341,817,000	Moyen		Oui						X			
Plantes pour la médecine et la parfumerie	Trad	\$11,198,000	\$3,252,001,000	Moyen								X			
Tabacs et succédanés de tabac fabriqués	Trad	\$5,780,000	\$43,496,673,000	Moyen		Oui						X			
Huile de palme	Trad	\$527,710	\$41,774,437,000	Moyen		Oui						X			
Riz (02 Septembre)	Trad	\$243,000	\$24,436,080,000	Moyen		Oui									
Soja	Diver	\$43,358	\$98,468,600,000	Moyen		Oui	Facile	Faible		non		X			
Mais	Diver	\$3,363	\$33,760,800,000	Moyen		Oui	Moyen	Faible		4		X	X		
Sucres de canne ou de betterave et saccharose chimiquement pur, à l'état solide	Diver	\$49,000	\$22,019,160,000	Elevé		Non	Difficile	Faible		non			X	X	
Légumes, aubergines, tomates,	Diver	\$24,560	\$19,574,595,000	Faible		Oui	Moyen	Faible		2		X	X		

Critères de sélection															
Produit	Type de produit	Importance du produit dans les résultats des exportations	Niveau du potentiel du marché du produit	Niveau de contenu technologique du produit	Rapidité de réorganisation de la filière (produits de diversification)	Produit intégré dans un ou plusieurs programmes nationaux	Accès au financement	Maîtrise des exigences SPS	Existence des accords commerciaux	Identification des produits selon les ZES	Chaîne logistique	Période d'exécution			Budget
												CT	MT	LT	
oignons, poivre/piment															
Bananes, y.c. les plantains, fraîches ou sèches	Diver	\$0	\$15,188,194,000	Moyen		Oui	Moyen	Faible		NON		X	X		
Pommes de terre	Diver	\$4,783	\$13,717,300,000	Moyen		Oui	Moyen	Faible		2		X	X		
Oranges	Diver	\$4,000	\$10,456,479,000	Moyen		Oui	Moyen	Faible		2			X	X	
Thé, même aromatisé	Diver	\$1,000	\$8,526,100,000	Faible		Oui	Moyen	Faible		NON		X			
Sésame	Diver	\$0	\$7,921,541,000	Faible		Non	Difficile	Faible		non		X			
Avocats	Diver	\$0	\$7,086,796,000	Moyen		Oui	Moyen	Faible		2			X	X	
Haricots	Diver	\$29,746	\$5,778,100,000	Faible		Oui	Moyen	Faible		2		X			
Arachide	Diver	\$6,000	\$5,287,610,000	Faible		Oui	Moyen	Faible		2		X			
Goyaves, mangues et mangoustans	Diver	\$0	\$3,762,177,000	Moyen		Oui	Moyen	Faible		non			X		
Racines, patates douces, manioc	Diver	\$31,661	\$3,183,487,000	Faible		Oui	Moyen	Faible		non		X			
Ananas	Diver	\$0	\$2,603,477,000	Moyen		Oui	Moyen	Faible		2			X	X	
Poivre/Piment	Diver	\$0	\$1,800,000,000	Faible		Oui	Moyen	Faible		non		X			
Gingembre	Diver	\$986	\$910,900,000	Faible		Oui	Moyen	Faible		non		X	X		
Secteur De La Pêche Et Dérivées															

Critères de sélection															
Produit	Type de produit	Importance du produit dans les résultats des exportations	Niveau du potentiel du marché du produit	Niveau de contenu technologique du produit	Rapidité de réorganisation de la filière (produits de diversification)	Produit intégré dans un ou plusieurs programmes nationaux	Accès au financement	Maîtrise des exigences SPS	Existence des accords commerciaux	Identification des produits selon les ZES	Chaîne logistique	Période d'exécution			Budget
												CT	MT	LT	
Poissons, filets de poissons et autre chair de poissons - même hachée -, frais, réfrigérés ou congelés	Diver	\$21,000	\$36,966,435,000	Elevé	Moyen	Oui	Difficile	Faible		6			X	X	
Crustacés, même décortiqués, vivants, frais, réfrigérés, congelés, séchés, salés ou en saumure, même fumés,	Diver	\$13,000	\$23,931,964,000	Elevé	Difficile		Difficile	Faible		0			X	X	
Secteur Elevage Et Dérivées															
Coqs, poules, canards, dindons, dindes	Trad	\$142,000	\$24,897,372,000	Moyen	Facile	A Vérifier	Difficile	Faible		1		X	X		
Bovine, porcine, ovine, caprine	Diver	\$17,000	\$3,158,322,000	Moyen	Facile	A Vérifier	Moyen	Faible		2		X	X		
Animaux vivants	Diver	\$15,000	\$798,811,000	Elevé	Moyen	A Vérifier	Difficile	Faible		0			X	X	
Chevaux, ânes, mulets et bardots, vivants	Diver	\$14,000	\$3,222,055,000	Elevé	Moyen	A Vérifier	Moyen	Faible		0			X	X	
Viandes porcines salées ou en saumure, séchées ou	Diver	\$3,000	\$2,162,639,000	Moyen	Facile	A Vérifier	Moyen	Faible		2		X	X		

Critères de sélection															
Produit	Type de produit	Importance du produit dans les résultats des exportations	Niveau du potentiel du marché du produit	Niveau de contenu technologique du produit	Rapidité de réorganisation de la filière (produits de diversification)	Produit intégré dans un ou plusieurs programmes nationaux	Accès au financement	Maîtrise des exigences SPS	Existence des accords commerciaux	Identification des produits selon les ZES	Chaîne logistique	Période d'exécution			Budget
												CT	MT	LT	
fumées; farines et poudres															
Animaux vivants de l'espèce porcine	Diver	\$2,000	\$3,998,587,000	Moyen	Facile	A Vérifier	Moyen	Faible		2		X	X		
Viandes des animaux de l'espèce bovine congelées	Diver	\$0	\$24,159,743,000	Elevé	Moyen		Moyen	Elevée		2		X			
Animaux vivants de l'espèce bovine	Diver	\$0	\$7,427,652,000	Moyen	Facile		Moyen	Elevée		2		X	X		
Coqs, poules, canards, dindons, dindes [des espèces domestiques], vivants	Diver	\$0	\$2,919,701,000	Moyen	Moyen		Moyen	Elevée		2		X			
Lapin, lièvre, pigeon et autres espèces animales	Diver	\$0	\$583,687,000	Elevé	Moyen		Moyen	Elevée		0		X	X		
Viandes des animaux des espèces ovine ou caprine, fraîches, réfrigérées ou congelées	Diver	\$0	\$370,652,000	Moyen	Moyen		Moyen	Elevée		2		X			
Secteur Forestier															

Critères de sélection															
Produit	Type de produit	Importance du produit dans les résultats des exportations	Niveau du potentiel du marché du produit	Niveau de contenu technologique du produit	Rapidité de réorganisation de la filière (produits de diversification)	Produit intégré dans un ou plusieurs programmes nationaux	Accès au financement	Maîtrise des exigences SPS	Existence des accords commerciaux	Identification des produits selon les ZES	Chaîne logistique	Période d'exécution			Budget
												CT	MT	LT	
Bois	Trad	\$43,263,264	\$118,318,944,000	Elevé	Facile	Oui	Facile	Elevée	A vérifier			X			
Caoutchouc	Trad	\$7,802,850	\$59,514,076,000	Elevé	Facile	Oui	Facile	Elevée					X	X	
Secteur Du Coton Et Du Textile															
Textiles	Trad	\$5,311,000	\$48,052,640,000	Elevé	Moyen	Non	Difficile		AGOA				X	X	
Tissus de coton, contenant >= 85% en poids de coton, d'un poids <= 200 g/m ²	Trad	\$1,132,000	\$2,623,287,000	Elevé	Moyen	Non	Difficile		AGOA				X	X	
Fils à coudre de coton, même conditionnés pour la vente au détail	Diver	\$4,000	\$58,622,000	Elevé	Moyen	Non	Difficile		AGOA				X	X	
Coton, non-cardé ni peigné	Diver	\$3,000	\$15,385,986,000	Elevé	Moyen	Oui	Facile		AGOA				X	X	
Tissus de coton, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, autres que mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles	Diver	\$2,000	\$171,507,000	Elevé	Moyen	Non	Difficile		AGOA				X	X	

Critères de sélection															
Produit	Type de produit	Importance du produit dans les résultats des exportations	Niveau du potentiel du marché du produit	Niveau de contenu technologique du produit	Rapidité de réorganisation de la filière (produits de diversification)	Produit intégré dans un ou plusieurs programmes nationaux	Accès au financement	Maîtrise des exigences SPS	Existence des accords commerciaux	Identification des produits selon les ZES	Chaîne logistique	Période d'exécution			Budget
												CT	MT	LT	
Tissus de coton, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids <= 200 g/m ²	Diver	\$1,000	\$170,821,000	Elevé	Moyen	Non	Difficile		AGOA				X	X	
Tissus de coton, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids > 200 g/m ²	Diver	\$0	\$386,726,000	Elevé	Moyen	Non	Difficile		AGOA				X	X	
Secteur De L'artisanat															
Ouvrages en cuir; articles de bourrellerie ou de sellerie; articles de voyage, sacs à	Trad	\$233,000	\$48,342,470,000	Moyen	Moyen	Non	Difficile		AGOA				X		

Critères de sélection

Produit	Type de produit	Importance du produit dans les résultats des exportations	Niveau du potentiel du marché du produit	Niveau de contenu technologique du produit	Rapidité de réorganisation de la filière (produits de diversification)	Produit intégré dans un ou plusieurs programmes nationaux	Accès au financement	Maîtrise des exigences SPS	Existence des accords commerciaux	Identification des produits selon les ZES	Chaîne logistique	Période d'exécution			Budget
												CT	MT	LT	
main et contenants similaires; ouvrages en boyaux															
Objets d'art, de collection ou d'antiquité	Trad	\$115,200	\$30,046,961,000	Elevé	Moyen	Non	Difficile		AGOA			X	X		
Bijouterie, joaillerie et ouvrages	Diver	\$32,000	\$8,526,321,000	Elevé	Moyen	Non	Difficile		AGOA			X	X		
Autres ouvrages en matières plastiques	Diver	\$15,000	\$70,834,372,000	Moyen	Moyen	Non	Difficile		AGOA			X			
Fromages et caillebotte	Diver	\$11,000	\$29,710,325,000	Moyen	Facile	Non	Difficile		AGOA			X			
Produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie, même additionnés de cacao; hosties, cachets vides des types utilisés pour médicaments, pains à cacheter, pâtes séchées de farine, d'amidon ou de fécule en feuilles et produits simil.	Diver	\$8,000	\$36,466,115,000	Moyen	Moyen	Non	Moyen		AGOA			X			

Critères de sélection

Produit	Type de produit	Importance du produit dans les résultats des exportations	Niveau du potentiel du marché du produit	Niveau de contenu technologique du produit	Rapidité de réorganisation de la filière (produits de diversification)	Produit intégré dans un ou plusieurs programmes nationaux	Accès au financement	Maîtrise des exigences SPS	Existence des accords commerciaux	Identification des produits selon les ZES	Chaîne logistique	Période d'exécution			Budget	
												CT	MT	LT		
<p> Fleurs et boutons de fleurs, coupés, pour bouquets ou ornements, frais, séchés, blanchis, teints, imprégnés ou autrement préparé </p>	Diver	\$1,000	\$2,881,604,000	Moyen	Facile	Non	Difficile		AGOA					X	X	
<p> Peaux et cuirs </p>	Diver	\$0	\$12,093,540,000	Moyen	Facile	Non	Difficile		AGOA					X	X	
<p> Miel naturel </p>	Diver	\$0	\$2,023,798,000	Moyen	Facile	Non	Difficile		AGOA				X	X		
<p> Bambous, rotins, roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de céréales nettoyées, blanchies ou teintes, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie </p>	Diver	\$0	\$267,774,000	Faible	Facile	Oui	Moyen		AGOA				X			
<p> Ouvrages de sparterie ou de vannerie </p>	Diver	\$0	\$178,433,000	Faible	Facile	Non	Difficile		AGOA				X			

Critères de sélection															
Produit	Type de produit	Importance du produit dans les résultats des exportations	Niveau du potentiel du marché du produit	Niveau de contenu technologique du produit	Rapidité de réorganisation de la filière (produits de diversification)	Produit intégré dans un ou plusieurs programmes nationaux	Accès au financement	Maîtrise des exigences SPS	Existence des accords commerciaux	Identification des produits selon les ZES	Chaîne logistique	Période d'exécution			Budget
												CT	MT	LT	
Produits Chimiques															
Produits chimiques inorganiques; composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, d'éléments radioactifs, de métaux des terres rares ou d'isotopes	Trad	\$14,808,000	\$18,505,114,000	Elevé	Difficile	Non	Difficile					X			
Savons	Trad	\$1,867,000	\$11,626,043,000	Moyen	Moyen	Non	Moyen					X			
Produits chimiques organiques	Trad	\$1,542,000	\$24,452,232,000	Elevé	Moyen	Non	Moyen					X			
Huiles essentielles et résinoïdes; produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations cosmétiques	Trad	\$1,165,000	\$125,337,905,000	Elevé	Moyen	Non	Moyen						X	X	
Produits divers des industries chimiques	Diver	\$72,000	\$70,205,297,000	Elevé	Moyen	Non	Moyen						X	X	
Produits Minéraux															

Critères de sélection															
Produit	Type de produit	Importance du produit dans les résultats des exportations	Niveau du potentiel du marché du produit	Niveau de contenu technologique du produit	Rapidité de réorganisation de la filière (produits de diversification)	Produit intégré dans un ou plusieurs programmes nationaux	Accès au financement	Maîtrise des exigences SPS	Existence des accords commerciaux	Identification des produits selon les ZES	Chaîne logistique	Période d'exécution			Budget
												CT	MT	LT	
Quartz	Trad	\$163,000	\$578,376,000	Moyen	Moyen	Non	Moyen					X			
Argiles	Diver	\$91,000	\$361,958,000	Moyen	Moyen	Non	Moyen					X			
Ciments hydrauliques, y.c. les ciments non-pulvérisés dits 'clinkers', même colorés	Diver	\$44,000	\$7,832,763,000	Elevé	Moyen	Non	Moyen					X	X		
Soufres de toute espèce (à l'excl. du soufre sublimé, du soufre précipité ou du soufre colloïdal)	Diver	\$33,000	\$4,209,660,000	Elevé	Moyen	Non	Moyen					X			
Sel	Diver	\$16,000	\$4,202,179,000	Faible	Facile	Non	Difficile					X			
Kaolin et autres argiles kaoliniques, même calcinés	Diver	\$7,000	\$1,864,645,000	Moyen	Facile	Non	Difficile					X			
Chaux vive, chaux éteinte et chaux hydraulique (à l'excl. de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium)	Diver	\$4,000	\$962,505,000	Elevé	Facile	Non	Difficile					X			

Critères de sélection

Produit	Type de produit	Importance du produit dans les résultats des exportations	Niveau du potentiel du marché du produit	Niveau de contenu technologique du produit	Rapidité de réorganisation de la filière (produits de diversification)	Produit intégré dans un ou plusieurs programmes nationaux	Accès au financement	Maîtrise des exigences SPS	Existence des accords commerciaux	Identification des produits selon les ZES	Chaîne logistique	Période d'exécution			Budget
												CT	MT	LT	
Sables naturels de toute espèce, même colorés (à l'excl. des sables aurifères, platinifères, monazités, bitumineux ou asphaltiques ainsi que des sables de zircon, de rutile ou d'ilménite)	Diver	\$4,000	\$695,604,000	Elevé	Facile	Non	Difficile					X			
Marbres, travertins, écaussines et autres pierres calcaires de taille ou de construction d'une densité apparente >= 2,5, et albâtre, même dégrossis ou simpl. débités, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des	Diver	\$1,000	\$132,770,000	Elevé	Moyen	Non	Difficile					X			

Critères de sélection

Produit	Type de produit	Importance du produit dans les résultats des exportations	Niveau du potentiel du marché du produit	Niveau de contenu technologique du produit	Rapidité de réorganisation de la filière (produits de diversification)	Produit intégré dans un ou plusieurs programmes nationaux	Accès au financement	Maîtrise des exigences SPS	Existence des accords commerciaux	Identification des produits selon les ZES	Chaîne logistique	Période d'exécution			Budget
												CT	MT	LT	
pierres présentées sous la forme de granulés, d'éclats ou de poudres)															
Cailloux, graviers, pierres concassées, utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts, galets et silex, même traités thermiquement; macadam de laitier, de scories ou de déchets industriels simil., même comprenant des matières reprises dans la première partie	Diver	\$0	\$3,268,417,000	Moyen	Facile	Non	Difficile					X			

Critères de sélection															
Produit	Type de produit	Importance du produit dans les résultats des exportations	Niveau du potentiel du marché du produit	Niveau de contenu technologique du produit	Rapidité de réorganisation de la filière (produits de diversification)	Produit intégré dans un ou plusieurs programmes nationaux	Accès au financement	Maîtrise des exigences SPS	Existence des accords commerciaux	Identification des produits selon les ZES	Chaîne logistique	Période d'exécution			Budget
												CT	MT	LT	
du libellé; tarmacadam; granulés, éclats et poudres de pierres du n° 2515 ou 2516, même traités thermiquement															
Vermiculite, perlite et autres matières minérales, n.d.a.	Diver	\$0	\$2,368,708,000	Moyen	Facile	Non	Difficile					X			
Castines; pierres à chaux ou à ciment	Diver	\$0	\$1,140,108,000	Moyen	Facile	Non	Difficile					X			
Farines siliceuses fossiles [kieselguhr, tripolite, diatomite, p.ex.] et autres terres siliceuses analogues, d'une densité apparente <= 1, même calcinées	Diver	\$0	\$195,338,000	Moyen	Facile	Non	Difficile					X			

Critères de sélection

Produit	Type de produit	Importance du produit dans les résultats des exportations	Niveau du potentiel du marché du produit	Niveau de contenu technologique du produit	Rapidité de réorganisation de la filière (produits de diversification)	Produit intégré dans un ou plusieurs programmes nationaux	Accès au financement	Maîtrise des exigences SPS	Existence des accords commerciaux	Identification des produits selon les ZES	Chaîne logistique	Période d'exécution			Budget
												CT	MT	LT	
Peaux (Autres Que Les Pelleteries) Et Cuirs															
Cuirs et peaux, bruts, de bovins [y.c. les buffles] ou d'équidés [frais, ou salés, séchés, chaulés, picklés ou autrement conservés], même épilés ou refendus (à l'excl. des cuirs et peaux tannés, parcheminés ou autrement préparés)	Diver	\$0	\$445,400,000	Elevé								X	X		
Cuir reconstitué, à base de cuir ou de fibres de cuir, en plaques, feuilles ou bandes, même enroulées; rognures et autres déchets de cuirs ou de peaux préparés ou de cuir reconstitué, non utilisables pour	Diver	\$0	\$425,513,000	Elevé	Difficile	Non	Difficile					X	X		

Critères de sélection															
Produit	Type de produit	Importance du produit dans les résultats des exportations	Niveau du potentiel du marché du produit	Niveau de contenu technologique du produit	Rapidité de réorganisation de la filière (produits de diversification)	Produit intégré dans un ou plusieurs programmes nationaux	Accès au financement	Maîtrise des exigences SPS	Existence des accords commerciaux	Identification des produits selon les ZES	Chaîne logistique	Période d'exécution			Budget
												CT	MT	LT	
la fabrication d'ouvrages en cuir; sciure, poudre et farine de cuir															
Instruments De Musique ; Parties Et Accessoires De Ces Instruments															
Instruments de musique ; parties et accessoires de ces instruments	Diver	\$58,000	\$4,711,971,000	Elevé	Moyen	Non	Moyen					X			
Secteur Minier (cible 10%)															
Cuivre	Trad	\$7,475,720,231	\$132,567,422,000	Elevé	Facile	Oui	Facile						X	X	
Diamants et Or	Trad	\$224,122,344	\$379,184,636,000	Elevé	Facile	Oui	Facile						X	X	
Cobalt	Trad	\$34,409,035	\$4,415,038,000	Elevé	Facile	Oui	Facile						X	X	
Tantale (derive du Coltan)	Diver	\$0	\$691,800,000	Elevé	Facile	Oui	Facile						X	X	

4.3. Conclusion

Deux options s'offrent au Gouvernement congolais pour la mise en œuvre de la SPED-RDC

:

- En ciblant 1% du potentiel mondial de tous les produits traditionnels non miniers, et 10% du potentiel mondial des produits traditionnels miniers, la stratégie à court terme (0 à 2 ans) permettrait un surplus d'exportations congolaises de **7,1 milliards USD**. Dans un horizon de moyen terme, ce surplus pourra se situer à **9,1 milliards USD**. Il pourra atteindre **65,2 milliards** dans le long terme.
- Si le pays-cible 2,5% du potentiel mondial de tous les produits traditionnels non miniers et 10% du potentiel mondial des produits traditionnels miniers, la stratégie à court terme (0 à 2 ans) permet un important supplément de **17,7 milliards USD**. Dans un horizon de moyen et long termes, les volumes des exportations pourront augmenter de **22,8 milliards USD**. Dans 5 ans et plus, la mise en œuvre de la stratégie rendra possible un supplément des exportations évaluées à **85,6 milliards USD**.

5. Sélection et priorisation des marchés d'exportation

5.0. Introduction

L'accès, pour les entreprises exportatrices de la RDC et celles qui souhaitent le devenir, aux marchés internationaux, constitue un des leviers fondamentaux de la stratégie de diversification des exportations.

Une stratégie d'exportation équilibrée devrait viser à consolider la part actuelle du marché de la RDC sur les marchés traditionnels¹³, notamment celui de l'Union Européenne, tout en gagnant des parts dans les nouveaux marchés émergents. Cette stratégie de diversification vers les pays émergents est justifiée par le ralentissement de la croissance chez les partenaires clés, en l'occurrence la zone Euro, et plus globalement l'Europe.

Ceci renforce l'argument selon lequel la stratégie devrait inclure la recherche de sources alternatives de demande des biens produits, pour atteindre de nouveaux marchés, avec des perspectives de croissance plus élevées.

La stratégie d'exportation de la RDC devrait ainsi mettre l'accent sur les marchés émergents à forte croissance, notamment ceux d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et du Moyen-Orient. Les mécanismes de promotion des exportations, tels que les pavillons nationaux, les missions commerciales, les initiatives d'investissement et de commerce, les interventions non conventionnelles, pourraient être utilisés comme leviers pour créer une visibilité et un accès aux marchés.

5.1. Sélection des marchés

Afin d'identifier les « nouveaux marchés à forte croissance » et les produits compétitifs à exporter, on désagrègera les régions à forte croissance afin de nommer les pays spécifiques qui présentent des opportunités lucratives pour les exportateurs de la RDC, dans les 5 à 10 prochaines années.

La méthodologie de sélection du marché s'inspirera des impératifs d'**intégration régionale et d'identification de nouveaux marchés d'exportations**.

A court et moyen terme, l'intégration régionale offre des opportunités continues pour développer sa base d'exportations. Un certain nombre d'interventions à plus grande échelle sera envisagé. Celles-ci incluent :

- **La planification des infrastructures transfrontalières ;**
- **L'articulation efficace des liens en amont et en aval de l'exploitation des ressources ; et**
- **La réalisation d'opportunités de constructions massives.**

D'autres pays et blocs commerciaux africains seront identifiés comme des domaines d'intérêt pour la RDC, à savoir : la ZLECAF ainsi que la zone de libre-échange tripartite (ZLET) qui a l'intention d'intégrer la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), le Marché commun de l'Afrique

¹³ Ensemble des destinations privilégiées de nos exportations depuis l'indépendance jusqu'à ce jour.

orientale et australe (COMESA), et la SADC, en une seule zone de libre-échange. Cela recèle un potentiel important pour débloquer le commerce en Afrique.

La poursuite des progrès rapides dans la dynamique d'intégration régionale nécessitera cependant : une identification plus forte des complémentarités et des chaînes de valeur transfrontalières ; un renforcement des études des marchés d'exportations existantes ; une identification du marché et du produit ; et une campagne de promotion des exportations construite autour des fabricants nationaux stratégiques. Lors de l'élaboration de la stratégie de diversification des marchés, on envisagera une stratégie régionale et une stratégie sectorielle.

En conclusion, en termes de stratégie de sélection des marchés, on optera pour le maintien des exportations vers les partenaires commerciaux traditionnels, tout en s'attelant à conquérir des marchés émergents ; en considérant, en particulier, d'autres pays africains comme des domaines d'expansion du commerce.

S'inspirant de ces principes, plusieurs pays, dont l'Afrique du Sud, ont réussi à identifier efficacement leurs marchés-cibles¹⁴. L'analyse de leur stratégie a permis de **découvrir un mix intéressant entre marchés-cibles traditionnels et pays émergents à forte dynamique de croissance.**

Toutefois, pour le cas de la RDC, pour mieux opérationnaliser la stratégie, il convient plutôt de faire une analyse des marchés-cibles par filière, en :

- identifiant des principales destinations d'exportations du meilleur exportateur africain, pour chaque catégorie de produits ;
- prenant en considération, pour chaque catégorie de produits, les marchés de destination dont la valeur des importations est la plus élevée, supérieur ou égal à 1,000,000 de dollars US.
- ne prenant en compte que les seules valeurs dont le niveau des importations est supérieur ou égal à 100,000 \$US, en cas d'insuffisance d'importateurs, pour un produit particulier.

En considérant la coopération qui est censée prévaloir dans la zone de libre-échange africaine (la ZLECAf), ainsi que les similarités en termes de niveau de développement, la RDC peut, à moyen et long terme, atteindre les marchés d'exportation des meilleurs exportateurs africains.

5.2. Marchés-cibles par filière

Cette section présente les différents marchés-cibles par catégorie de produits, en considérant les catégories à deux chiffres de la classification HS¹⁵ (Harmonized System ou Système Harmonisé en Français).

Le système SH comprend environ 5 300 descriptions d'articles/produits qui apparaissent sous forme de titres et de sous-titres, organisés en 99 chapitres, regroupés en 21 sections. Les six

¹⁴ La liste des marchés-cibles identifiés par l'Afrique du Sud est présentée dans l'Annexe n°.....

¹⁵ Le Système Harmonisé est une nomenclature internationale pour la classification des produits. Il permet aux pays participants de classer les marchandises échangées sur une base commune à des fins douanières.

chiffres sont décomposés en trois parties. Les deux premiers chiffres (HS-2) identifient le chapitre dans lequel les marchandises sont classées, par ex. 09 = Café, Thé, Maté et Épices¹⁶.

On se focalise d'abord sur les produits prioritaires identifiés plus haut dans la stratégie, à savoir les **produits traditionnels hors miniers** :

1. Coqs, poules, canards, dindons, dindes dans la catégorie HS **01** ;
2. Plantes pour la médecine et la parfumerie inclus dans la catégorie HS **06** ;
3. Café (HS **09**) ;
4. Riz inclus dans la catégorie HS **10** ;
5. Huile de palme inclus dans la catégorie HS **15** ;
6. Cacao inclus dans la catégorie HS à **18** ;
7. Tabacs et succédanés de tabac fabriqués (HS **24**) ;
8. Quartz inclus dans la catégorie HS **25** ;
9. Produits chimiques inorganiques ; composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, d'éléments radioactifs, de métaux des terres rares ou d'isotopes (HS **28**) ;
10. Produits chimiques organiques inclus dans la catégorie HS **29** ;
11. Huiles essentielles et résinoïdes ; produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations cosmétiques (HS **33**) ;
12. Savons inclus dans la catégorie HS **34** ;
13. Caoutchouc inclus dans la catégorie (HS **40**) ;
14. Ouvrages en cuir ; articles de bourrellerie ou de sellerie ; articles de voyage, sacs à main et contenants similaires ; ouvrages en boyaux (HS **42**) ;
15. Bois (HS **44**) ;
16. Tissus de coton, contenant au moins inclus dans la catégorie 85% en poids de coton, d'un poids ≤ 200 g/m² inclus dans la catégorie (HS **52**) ;
17. Objets d'art, de collection ou d'antiquité inclus dans la catégorie (HS **97**) ;

Ainsi que les **produits miniers** suivants :

1. Cuivre (HS **74**)
2. Diamants et Or inclus dans la catégorie HS **71** ;
3. Cobalt inclus dans la catégorie HS **81**.

Pour chacune de ces filières, il y a lieu de considérer les dix premiers importateurs mondiaux, leaders africains (valeur des importations > 1.000.000 USD), comme les marchés-cibles prioritaires de la RDC. Compte tenu des engagements de la RDC pour l'intégration économique régionale et son appartenance à la ZLECAf, il y a lieu de considérer également, comme marchés cibles prioritaires, tous les importateurs africains pour lesquels les exportations de la RDC dépassent le seuil préalablement défini (100,000 ou 1,000,000 \$ US).

5.2.1. Marchés-cibles pour les animaux vivants

Le tableau n°27 ci-dessous identifie les marchés-cibles pour la catégorie des animaux vivants (HS CODE : 01), dont le leader africain est **la Namibie**.

¹⁶ Les deux chiffres suivants (HS-4) identifient les groupements au sein de ce chapitre, par ex. 09.02 = Thé, même aromatisé. Les deux chiffres suivants (HS-6) sont encore plus spécifiques. Jusqu'au niveau à 6 chiffres du HS, tous les pays classent les produits de la même manière (il existe quelques exceptions où certains pays appliquent d'anciennes versions du HS).

Tableau n°27 : Marchés-cibles pour les animaux vivants (HS CODE : 01) - Valeur d'importation supérieure à 100.000 \$US

Afrique Sub-Saharienne (Hors RDC)	Afrique du Nord	Asie	Amérique Latine	Amérique du Nord	Moyen Orient	Europe
Afrique du Sud (1) Angola (2) Zimbabwe (3) Zambie (4) Botswana (5)						

Le tableau n°27 confirme la pertinence de considérer les pays africains comme débouchés sérieux pour les exportations des animaux vivants. Le leader africain qui est la Namibie exporte, pour des valeurs importantes, aux pays listés dans ce tableau. Le constat qui se dégage de ce tableau est que les principaux marchés-cibles pour les animaux vivants sont des pays africains. Cela est certainement dû aux contraintes pour ce type de production, en termes de longueur de chaîne de valeurs.

Compte tenu de cette liste de marchés-cibles, et la règle évoquée précédemment pour identifier les destinations d'exportations prioritaires, la RDC suivra le pas du leader. L'Afrique du Sud, l'Angola, le Zimbabwe, la Zambie, et le Botswana, sont donc des marchés-cibles prioritaires de la RDC pour les exportations d'animaux vivants.

5.2.2. Marchés-cibles pour les arbres et autres plantes vivantes

Le tableau n°28 ci-dessous identifie les marchés-cibles pour la catégorie comprenant les arbres et autres plantes vivantes : bulbes, racines et similaires ; fleurs coupées et feuillage ornemental (HS CODE : 06, catégorie incluant les **plantes pour la médecine et la parfumerie**), dont le leader Africain est **le Kenya**.

Tableau n°28 : Arbres et autres plantes vivantes ; bulbes, racines et similaires ; fleurs coupées et feuillage ornemental (HS CODE : 06) - Valeur d'importation supérieure à 1.000.000 \$US

Afrique Sub-Saharienne	Afrique du Nord	Asie	Amérique Latine	Amérique du Nord	Moyen Orient	Europe	Océanie
Afrique du Sud (16) Maurice (28)		Russie (7) Japon (12) Chine (15) Irak (24) Kazakhstan (25) Turquie (26)		Etats-Unis (14) Canada (27)	Arabie Saoudite (5) Emirats Arabes Unis (6) Qatar (17) Oman (18) Koweït (19)	Pays-Bas (1) Royaume-Uni (2) Allemagne (3) Norvège (4) Italie (9) France (10) Suisse (11) Suède (13) Ukraine (20) Chypre (21) Espagne (22) Pologne (23)	Australie (8)

En analysant le comportement du leader africain, il se dégage une situation assez différente pour la catégorie des arbres et autres plantes vivantes. Pour cette catégorie de produits, les

principaux importateurs se trouvent en Europe, en Asie ainsi qu'au Moyen Orient. Pour ce secteur, le marché africain n'a qu'un apport marginal, avec l'Afrique du Sud et l'Île Maurice n'occupant successivement que le 16^e et le 28^e rangs dans le classement des importateurs

La RDC peut ainsi viser, pour cette filière, parallèlement au leader africain, les marchés prioritaires suivants : les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Norvège, l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis, la Russie, l'Australie, l'Italie, la France, ainsi que l'Afrique du Sud et l'Île Maurice.

5.2.3. Marchés-cibles pour le café, le thé, le maté et les épices

Le tableau n°29 ci-dessous identifie les marchés-cibles pour la catégorie comprenant le café, le thé, le maté et les épices (HS CODE : 09), dont le leader africain est le Kenya.

Tableau n°29 : Marchés-cibles pour les café, thé, maté et épices (HS CODE : 09) - Valeur d'importation supérieure à 1.000.000 \$US

Afrique Sub-Saharienne	Afrique du Nord	Asie	Amérique Latine	Amérique du Nord	Moyen Orient	Europe	Océanie
Nigeria (23) Somalie (28) Ouganda (40) Soudan du sud (42) Afrique du Sud (44) Djibouti (47) Ghana (49)	Egypte (2) Soudan (8) Tunisie (51)	Pakistan (1) Afghanistan (9) Russie (11) Kazakhstan (12) Iran (13) Corée du Sud (15) Japon (17) Turquie (24) Inde (25) Indonésie (29) Chine (33) Malaisie (35) Ouzbékistan (41) Sri Lanka (46) Syrie (50)	Chili (38)	Etats-Unis (7) Canada (30)	Emirats Arabes Unis (4) Yémen (5) Arabie Saoudite (16) Jordanie (20) Qatar (36)	Royaume-Uni (3) Belgique (6) Allemagne (10) Pays-Bas (14) Pologne (18) Suède (19) Norvège (21) Suisse (22) Irlande (27) Finlande (31) Danemark (32) Espagne (34) Roumanie (37) Ukraine (39) France (43) Italie (43)	Australie (26) Nouvelle-Zélande (45)

La prédominance de l'Europe, de l'Asie et du Moyen Orient se confirme pour ce qui est de la demande du café kenyan, bien qu'on constate cette fois-ci une empreinte plus marquée de l'Afrique, et en particulier de l'Afrique du Nord.

En suivant le même raisonnement, les destinations d'exportations prioritaires que la RDC pourrait viser sont : le Pakistan, l'Egypte, le Royaume Uni, les Emirats Arabes Unis, le Yémen, la Belgique, les Etats-Unis, le Soudan, l'Afghanistan, l'Allemagne ; ainsi que le Nigeria, la Somalie, l'Ouganda, le Soudan du Sud, l'Afrique du Sud, Djibouti, le Ghana et la Tunisie.

5.2.4. Marchés-cibles pour les céréales

Le tableau n°30 ci-dessous identifie les marchés-cibles pour la catégorie des céréales (HS CODE : 10) dont le leader africain est l'Afrique du Sud.

Tableau n°30 : Marchés-cibles pour les céréales (HS CODE : 10) - Valeur d'importation supérieure à 100.000 \$US

Afrique Sub-Saharienne	Asie	Amérique Latine	Amérique du Nord	Moyen Orient	Europe	Océanie
Botswana (1)						
Namibie (2)						
Eswatini (3)						
Mozambique (4)	Inde (14)					
Zimbabwe (5)	Chine (16)					
Lesotho (6)	Thaïlande (17)					
Tanzanie (7)	Corée du Nord (22)					
Zambie (8)	Philippines (23)					
Djibouti (9)	Russie (24)					
Somalie (11)	Corée du Sud (29)				Italie (10)	
Ethiopie (13)	Singapour (30)		Etats-Unis (27)	Emirats Arabes Unis (12)	France (20)	
Kenya (15)	Viet Nam (32)	Chili (44)	Canada (31)		Allemagne (33)	Australie (49)
Angola (18)	Sri Lanka (35)				Pays-Bas (34)	
Ghana (19)	Pakistan (36)				Royaume-Uni (37)	
Côte d'Ivoire (21)	Malaisie (40)				Estonie (46)	
Ouganda (25)	Japon (41)				Géorgie (51)	
RDC (26)	Hong Kong (42)					
Malawi (28)	Birmanie (47)					
Togo (38)	Indonésie (50)					
Cameroun (39)						
Nigeria (43)						
Bénin (45)						

En ce qui concerne les céréales (Tableau n°30 ci-dessus), le principal exportateur africain est l'Afrique du Sud. On constatera la polyvalence de l'Afrique du Sud, au vu de sa capacité à atteindre une variété de marchés-cibles. La cible principale est l'Afrique suivie de l'Asie et de l'Europe. La RDC devrait certainement chercher ce type de polyvalence.

En étudiant les stratégies sud-africaines de pénétration des marchés de cette filière, la RDC peut atteindre prioritairement les marchés cibles suivants : le Botswana, la Namibie, l'Eswatini, le

Mozambique, le Zimbabwe, le Lesotho, la Tanzanie, la Zambie, Djibouti, l'Italie, la Somalie, l'Ethiopie, le Kenya, l'Angola, le Ghana, la Côte d'Ivoire, l'Ouganda, la RDC, le Malawi, le Togo, le Cameroun, le Nigeria, le Bénin.

5.2.5. Marchés-cibles pour les graisses et huiles animales ou végétales, et leurs produits de clivage

Le tableau n°31 ci-dessous identifie les marchés-cibles pour les graisses et huiles animales ou végétales, et leurs produits de clivage : les graisses animales préparées ainsi que les cires animales ou végétales (HS CODE : 15, catégorie incluant **l'huile de palme**), dont le leader africain est la Tunisie

Tableau n°31 : Marchés-cibles pour les graisses et huiles animales, ou végétales, et leurs produits de clivage : graisses animales préparées, cires animales ou végétales (HS CODE : 15, catégorie incluant l'huile de palme) - Valeur d'importation supérieure à 1.000.000 \$US

Afrique Sub-Saharienne	Afrique du Nord	Asie	Amérique Latine	Amérique du Nord	Moyen Orient	Europe	Océanie
Sénégal (9) Cameroun (11) Gabon (16) Seychelles (17) Guinée (18) Algérie (22) Gambie (24) Congo (25) Côte d'Ivoire (27) Madagascar (30)	Libye (5) Maroc (10)	Japon (28)	Brésil (14)	Etats-Unis (3) Canada (6)	Arabie Saoudite (7) Emirats Arabes Unis (13) Jordanie (21) Oman (23)	Espagne (1) Italie (2) France (4) Royaume-Uni (8) Portugal (12) Belgique (15) Allemagne (20) Suisse (26) Danemark (29)	Nouvelle-Zélande (19)

Pour ce qui est du marché des huiles animales et végétales (Tableau n°31), l'Afrique occupe une place privilégiée en tant que marché cible pour le leader africain qui est la Tunisie, même si c'est après l'Europe, l'Amérique du Nord et le Moyen Orient.

Les destinations d'exportations prioritaires pour cette filière sont : l'Espagne, l'Italie, les États-Unis, la France, la Libye, le Canada, l'Arabie Saoudite, le Royaume-Uni, le Sénégal, le Maroc, le Cameroun, le Gabon, les Seychelles, la Guinée, l'Algérie, la Gambie, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Madagascar.

5.2.6. Marchés-cibles pour le cacao et les préparations à base de cacao

Le tableau n°32 ci-dessous identifie les marchés-cibles pour le cacao et les préparations à base de ce produit (HS CODE : 18), dont le leader africain est la Côte d'Ivoire.

Tableau n°32 : Marchés-cibles pour le cacao et préparations à base de ce produit ; (HS CODE : 18) - Valeur d'importation supérieure à 1.000.000 \$US

Afrique Sub-Saharienne	Afrique du Nord	Asie	Amérique Latine	Amérique du Nord	Moyen Orient	Europe	Océanie
Ghana (19) Tunisie (23) Afrique du Sud (28) Sénégal (29) Mali (30)		Malaisie (6) Indonésie (9) Turquie (11) Chine (18) Japon (27)	Brésil (14) Mexique (16) Chili (31)	Etats-Unis (2) Canada (10)		Pays-Bas (1) France (3) Belgique (4) Allemagne (5) Royaume-Uni (7) Estonie (8) Espagne (12) Italie (13) Pologne (15) Bulgarie (17) Portugal (26)	Australie (24)

Pour ce qui est du marché du cacao (tableau n°32 ci-dessus), l'Europe reste la destination privilégiée pour le leader africain, suivie de l'Amérique du Nord, de l'Asie et de l'Amérique Latine et de l'Afrique Sub-Saharienne. Dans ce secteur spécifique, il y a primauté des destinations « traditionnelles » d'exportations (Europe et Amérique du Nord) sur les pays émergents et les pays en voie de développement.

Le cacao est un produit d'exportation pour la RDC. La diversification des débouchés la conduira à suivre le comportement du leader africain. Selon la règle de sélection des marchés (importation > 1.000.000 USD) ciblés, les marchés suivants prioritaires pour cette filière sont : les Pays-Bas, les Etats-Unis, la France, la Belgique, l'Allemagne, la Malaisie, le Royaume-Uni, l'Estonie, l'Indonésie, le Canada, le Ghana, la Tunisie, l'Afrique du Sud, le Sénégal et Mali.

5.2.7. Marchés-cibles pour les tabac et produits substitués

Le tableau n°33 ci-dessous identifie les marchés-cibles pour les tabac et produits substitués (HS CODE : 24), dont le leader africain est le Zimbabwe

Tableau n°33 : Marchés-cibles pour tabac et produits substitués (HS CODE : 24) - Valeur d'importation supérieure à 100.000 \$US

Afrique Sub-Saharienne	Afrique du Nord	Asie	Amérique Latine	Amérique du Nord	Moyen Orient	Europe	Océanie
Afrique du Sud {1} Mozambique {2} Botswana (3) Zambie (4) Malawi (8)	Soudan (7)	Chine (5)		Etats-Unis (6)			

Pour ce qui du tabac et des produits substitués, on constate, à l'instar des principaux importateurs du Zimbabwe, leader africain dans ce secteur, une prédominance des destinations africaines, notamment de l'Afrique du Sud.

Les destinations d'exportation prioritaires sont, comme suggéré par le tableau n°33 ci-dessus : l'Afrique du Sud, le Mozambique, le Botswana, la Zambie, la Chine, les Etats-Unis, le Soudan, le Malawi.

5.2.8. Marchés-cibles pour le sel, le soufre, les terres, la pierre, les matériaux de plâtre, la chaux et le ciment

Le tableau n°34 ci-dessous identifie les marchés-cibles pour le sel, le soufre, les terres, la pierre, les matériaux de plâtre, la chaux et le ciment (HS CODE : 25, catégorie incluant le Quartz), dont le leader africain est le Maroc.

Tableau n°34 : Marchés-cibles pour sel, soufre, terres, pierre, matériaux de plâtre, chaux et ciment (HS CODE : 25, catégorie incluant le Quartz) - Valeur d'importation supérieure à 100.000 \$US

Afrique sub-Saharienne	Afrique du Nord	Asie	Amérique Latine	Amérique du Nord	Moyen Orient	Europe	Océanie
Guinée (19)	Tunisie (33)					Pologne (8)	Australie (28)
Cameroun (24)	Algérie (39)					Norvège (9)	Nouvelle Zélande (31)
Gambie (32)		Inde (1)				Bulgarie (10)	
Burkina Faso (34)		Chine (4)	Mexique (2)	États-Unis (6)	Emirats Arabes Unis (41)	France (11)	
Ghana (37)		Turquie (5)	Brésil (3)	Canada (14)	Oman (50)	Espagne (12)	
Mauritanie (43)		Indonésie (7)	Pérou (20)		Arabie saoudite (51)	Pays-Bas (13)	
Côte d'Ivoire (44)		Pakistan (15)	Argentine (26)			Roumanie (16)	
Guinée Equatoriale (48)		Liban (17)	Trinité et Tobago (47)			Belgique (21)	
Nigeria (49)		Corée (18)				Lituanie (22)	
Mali (52)		Bangladesh (36)				Italie (23)	
Sénégal (53)		Japan (46)				Biélorussie (25)	
Congo (54)						Grèce (27)	
Gabon (55)						Autriche (29)	
						Slovénie (30)	
						Portugal (35)	
						Royaume-Uni (38)	
						Allemagne (40)	
						Russie (16)	
						Estonie (45)	

S'agissant de la catégorie HS 25 (Sel, soufre, terres, etc.), on constate une répartition plus équilibrée des différentes zones géographiques d'importation, tout en notant néanmoins que les

cinq principaux marchés-cibles (Inde, Mexique, Brésil, Chine, Turquie) sont des pays émergents d'Asie et Amérique Latine. Ce qui souligne encore la nécessité de considérer les pays émergents dans la stratégie d'exportations de la RDC.

Les marchés-cibles prioritaires pour cette filière sont : l'Inde, le Mexique, le Brésil, la Chine, la Turquie, les Etats-Unis, l'Indonésie, la Pologne, la Norvège, la Bulgarie, la Guinée, le Cameroun, la Gambie, la Tunisie, le Burkina Faso, le Ghana, l'Algérie, la Mauritanie, la Côte d'Ivoire, la Guinée Equatoriale, le Nigeria, le Mali, le Sénégal, le Congo, le Gabon.

5.2.9. Marchés-cibles pour les produits chimiques organiques

Le tableau n°35 ci-dessous identifie les marchés-cibles pour les produits chimiques organiques (HS CODE : 29) dont le leader africain est l'Afrique du Sud.

Tableau n°35 : Marchés-cibles pour produits chimiques organiques (HS CODE : 29) - Valeur d'importation supérieure à 100.000 \$US

Afrique Sub-Saharienne (Hors RDC)	Afrique du Nord	Asie	Amérique Latine	Amérique du Nord	Moyen Orient	Europe	Océanie
Nigeria (9)							
Zambie (11)							
Zimbabwe (12)							
Eswatini (17)		Singapour (3)					
Namibie (18)		Inde (4)					
Kenya (19)		Thaïlande (5)				Arabie Saoudite (6)	
Mozambique (20)		Chine (7)	Brésil (10)			Belgique (2)	
Malawi (22)		Japon (15)	Argentine (29)			Allemagne (13)	
Botswana (23)	Égypte (32)	Corée du Sud (16)	Chili (30)	Etats-Unis (1)	Emirats Arabes Unis (8)	Pays-Bas (14)	Australie (26)
Tanzanie (25)		Hong Kong (24)	Colombie (36)		Turquie (33)	Royaume-Uni (21)	Nouvelle-Zélande (47)
Angola (27)		Malaisie (40)	Uruguay (38)		Jordanie (34)	Espagne (35)	
Ghana (31)		Kazakhstan (42)				France (37)	
Ouganda (39)		Russie (45)				Lettonie (41)	
Lesotho (43)		Pakistan (46)					
Maurice (44)							

Au niveau du tableau n°35 ci-dessus, on constate encore une répartition géographique équilibrée entre les différents marchés d'exportation des produits chimiques organiques, mais cette fois-ci, les cinq principaux marchés d'exportation sont : les Etats-Unis, la Belgique, le Singapour, l'Inde et la Thaïlande, soit un mix des pays développés d'Occident et de pays émergents d'Asie.

Les destinations d'exportation prioritaires pour cette filière sont : les Etats-Unis, la Belgique, Singapour, l'Inde, la Thaïlande, l'Arabie Saoudite, la Chine, les Emirats Arabes Unis, le Nigeria, le Brésil ainsi que la Zambie, le Zimbabwe, l'Eswatini, la Namibie, le Kenya, le Mozambique, le

Malawi, le Botswana, la Tanzanie, l'Angola, le Ghana, l'Ouganda, le Lesotho ainsi que l'Ile Maurice.

5.2.10. Marchés-cibles pour les huiles essentielles et résinoïdes, les produits de parfumerie ou de toilette préparés, et les préparations cosmétiques

Le tableau n°36 ci-dessous identifie les marchés-cibles pour les huiles essentielles et résinoïdes, les produits de parfumerie ou de toilette préparés, et les préparations cosmétiques (HS CODE : 33), dont le leader africain est la Swaziland.

Tableau n°36 : Marchés-cibles pour les huiles essentielles et résinoïdes, les produits de parfumerie ou de toilette préparés, et les préparations cosmétiques (HS CODE : 33) - Valeur d'importation supérieure à 100.000 \$US

Afrique Sub-Saharienne (Hors RDC)	Afrique du Nord	Asie	Amérique Latine	Amérique du Nord	Moyen Orient	Europe
Afrique du Sud (1) Nigéria (2) Kenya (3) Tanzanie (4) Mozambique (5) Ouganda (6) Angola (7) Namibie (8) Zambie (9) Botswana (10) Zimbabwe (11) Madagascar (12) Maurice (13) Malawi (16) Somalie (17) Congo (18) Seychelles (19) Lesotho (20)				États-Unis (21)		France (15)

Pour ce qui est des huiles essentielles (tableau n°36 ci-dessus), les principaux marchés d'exportation sont africains, avec un leadership assuré par l'Afrique du Sud, le Nigeria et le Kenya. Les marchés des pays occidentaux jouent un rôle mineur. La France et les Etats-Unis sont les uniques pays développés figurant dans le Top 21 des plus grands exportateurs, respectivement aux 15^e et 21^e rangs. Cela peut se justifier par le fait que les produits de beauté de la plus grande partie de ces exportations sont destinés aux personnes appartenant à une ethnicité spécifique.

Les destinations d'exportations prioritaires sont : l'Afrique du Sud, le Nigéria, le Kenya, la Tanzanie, le Mozambique, l'Ouganda, l'Angola, la Namibie, la Zambie, le Botswana, le Zimbabwe, Madagascar, l'Ile Maurice, le Malawi, la Somalie, le Congo, les Seychelles, et le Lesotho.

5.2.11. **Marchés-cibles pour les savons, les agents de surface organiques, les préparations pour lessives, les préparations lubrifiantes, les cires artificielles, les cires préparées, les produits d'entretien, les bougies et articles similaires, les pâtes à modeler, les « cires pour l'art dentaire », et les compositions pour l'art dentaire à base de plâtre**

Le tableau n°37 ci-dessous identifie les marchés-cibles pour les savons, les agents de surface organiques, les préparations pour lessives, les préparations lubrifiantes, les cires artificielles, les cires préparées, les produits d'entretien, les bougies et articles similaires, les pâtes à modeler, les « cires pour l'art dentaire », et les compositions pour l'art dentaire à base de plâtre (HS CODE : 34), dont le leader africain est l'Afrique du Sud.

Tableau n°37 : Marchés-cibles pour savons, agents de surface organiques, préparations pour lessives, préparations lubrifiantes, cires artificielles, cires préparées, produits d'entretien, bougies et articles similaires, pâtes à modeler, « cires pour l'art dentaire », et les compositions pour l'art dentaire à base de plâtre (HS CODE : 34) - Valeur d'importation supérieure à 1.000.000 \$US

Afrique Sub-Saharienne (Hors RDC)	Afrique du Nord	Asie	Amérique Latine	Amérique du Nord	Moyen Orient	Europe	Océanie
Botswana (1) Zimbabwe (2) Namibie (3) Zambie (4) Mozambique (5) Angola (6) Lesotho (7) Eswatini (8) Malawi (10) Maurice (12) Tanzanie (13) Kenya (16) Nigeria (17) Ghana (19) Seychelles (20)		Japon (14) Russie (23)		Etats-Unis (11)	Qatar (18)	Royaume-Uni (15) Pays-Bas (21)	Australie (22)

Le constat sur la catégorie précédente est similaire à celui des savons (Tableau n°37 ci-dessus). Les principaux importateurs proviennent du continent africain.

Pour cette filière, les marchés cibles prioritaires sont : le Botswana, le Zimbabwe, la Namibie, la Zambie, le Mozambique, l'Angola, le Lesotho, l'Eswatini, le Malawi, l'Ile Maurice, la Tanzanie, le Kenya, le Nigeria, le Ghana, les Seychelles.

5.2.12. **Marchés-cibles pour le caoutchouc et les ouvrages en caoutchouc**

Le tableau n°38 ci-dessous identifie les marchés-cibles pour le caoutchouc et les ouvrages en caoutchouc (HS CODE : 40), dont le leader africain est la Côte d'Ivoire.

Tableau n°38 : Marchés-cibles pour caoutchouc et ouvrages en caoutchouc (HS CODE : 40) - Valeur d'importation supérieure à 1.000.000 \$US

Afrique Sub-Saharienne	Afrique du Nord	Asie	Amérique Latine	Amérique du Nord	Moyen Orient	Europe	Océanie
Afrique du Sud (24)		Malaisie (1) Chine (2) Inde (8) Turquie (12) Singapour (17) Russie (19) Viet Nam (21) Sri Lanka (28)	Brésil (10)	Etats-Unis (3) Canada (16)	Israël (25)	Allemagne (4) Espagne (5) Belgique (6) Pologne (7) France (9) Italie (11) Pays-Bas (13) Slovénie (14) Portugal (15) Roumanie (18) Grèce (20) Royaume-Uni (22) Croatie (23) Lituanie (26) Serbie (27)	

Une situation assez différente prévaut pour le caoutchouc (Tableau n°38 ci-dessus). Pour cette catégorie de produits, les principaux marchés sont ceux d'Asie, d'Amérique du Nord et d'Europe. L'unique pays africain dans le Top 28 est l'Afrique du Sud occupant le 24^e rang.

Pour cette filière, les destinations prioritaires sont : la Malaisie, la Chine, l'Allemagne, l'Espagne, la Belgique, la Pologne, l'Inde, la France, le Brésil et l'Afrique du Sud.

5.2.13. [Marchés-cibles pour les ouvrages en cuir, les articles de bourrellerie ou de sellerie, les articles de voyage, sacs à main et contenants similaires, et les ouvrages en boyaux](#)

Le tableau n°39 ci-dessous identifie les marchés-cibles pour les ouvrages en cuir, les articles de bourrellerie ou de sellerie, les articles de voyage, sacs à main et contenants similaires, et les ouvrages en boyaux (HS CODE : 42), dont le leader africain est la Tunisie

Tableau n°39 : Marchés-cibles pour Ouvrages en cuir, articles de bourrellerie ou de sellerie, articles de voyage, sacs à main et contenants similaires, et ouvrages en boyaux (HS CODE : 42) - Valeur d'importation supérieure à 100.000 \$US

Afrique Sub-Saharienne	Afrique du Nord	Asie	Amérique Latine	Amérique du Nord	Moyen Orient	Europe	Océanie
	Maroc (9)	Hong Kong (10) Turquie (11)		Etats-Unis (7)		France (1) Italie (2) Allemagne (3) Espagne (4) Suisse (5) Belgique (6) Irlande (8) Royaume-Uni (12)	

Le marché du cuir (Tableau n°39 ci-dessus) est majoritairement dominé par l'Europe. Le principal importateur africain, le Maroc, occupe le 9^e rang. Il est suivi par deux pays émergents d'Asie : Hong Kong et la Turquie.

Pour cette catégorie des produits, les marchés cibles prioritaires sont : la France, l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, la Suisse, la Belgique, les Etats-Unis, l'Irlande, le Maroc, Hong Kong.

5.2.14. Marchés-cibles pour le bois et ouvrages en bois, et le charbon de bois

Le tableau n°40 ci-dessous identifie les marchés-cibles pour le bois, les ouvrages en bois, et le charbon de bois (HS CODE : 44), dont le leader africain est l'Afrique du Sud.

Tableau n°40 : Marchés-cibles pour bois et ouvrages en bois, et charbon de bois (HS CODE : 44) - Valeur d'importation supérieure à 1.000.000 \$US

Afrique Sub-Saharienne	Afrique du Nord	Asie	Amérique Latine	Amérique du Nord	Moyen Orient	Europe	Océanie
Botswana (2)							
Namibie (3)							
Mozambique (5)							
Lesotho (7)							
Eswatini (8)		Japon (1)					
Zimbabwe (9)		Chine (4)				Royaume-Uni (6)	
Zambie (11)		Inde (12)		Etats-Unis (10)	Emirats Arabes Unis (29)	Pays-Bas (14)	Australie (18)
Kenya (15)		Indonésie (13)			Arabie Saoudite (31)	Irlande (21)	Nouvelle-Zélande (25)
Seychelles (16)		Viet Nam (17)				Suède (26)	
Malawi (19)		Maldives (28)				France (30)	
Maurice (20)						Belgique (32)	
Ghana (22)							
Rwanda (24)							
Tanzanie (27)							
Madagascar (33)							

Pour les exportations du bois (Tableau n°40 ci-dessus), le leader africain, l'Afrique du Sud, confirme sa capacité à les garantir à une variété de pays d'exportation appartenant à des aires géographiques différentes. On constate toutefois, parmi les marchés-cibles, une forte présence du continent africain, suivi de l'Asie et de l'Europe.

Pour cette filière, les destinations d'exportations prioritaires sont : le Japon, le Botswana, la Namibie, la Chine, le Mozambique, le Royaume-Uni, le Lesotho, l'Eswatini, le Zimbabwe, les Etats-Unis, la Zambie, le Kenya, les Seychelles, le Malawi, l'Ile Maurice, le Ghana, le Rwanda, la Tanzanie, le Madagascar.

5.2.15. Marchés-cibles pour le coton

Le tableau n°41 ci-dessous identifie les marchés-cibles pour le coton (HS CODE : 52) dont le leader africain est l'Égypte.

Tableau n°41 : Marchés-cibles pour le coton (HS CODE : 52) – Valeur d'importation supérieure à 1.000.000 \$US

Afrique Sub-Saharienne	Afrique du Nord	Asie	Amérique Latine	Amérique du Nord	Moyen Orient	Europe
Nigeria (28)	Tunisie (5) Maroc (7) Algérie (9)	Inde (1) Pakistan (4) Bangladesh (6) Chine (8) Sri Lanka (24)	Brésil (14)	Etats-Unis (21)	Turquie (2) Arabie Saoudite (12) Koweït (15) Syrie (18)	Italie (3) Allemagne (10) Portugal (11) Tchécoslovaquie (13) Suisse (16) Espagne (17) Belgique (19) Autriche (20) Royaume-Uni (22) France (25) Pologne (26) Slovénie (27) Hongrie (29)

En ce qui concerne les exportations du coton (Tableau n°41 ci-dessus), les marchés de l'Égypte, leader d'exportations africaines, se trouve en Asie et au Moyen Orient, ainsi qu'en Europe. On note aussi la présence des pays d'Afrique du Nord parmi les importateurs. Cela s'explique, en partie, par la proximité tant géographique que culturelle de ces pays avec l'Égypte.

Pour cette catégorie de produits, les marchés cibles prioritaires sont : l'Inde, la Turquie, l'Italie, le Pakistan, la Tunisie, le Bangladesh, le Maroc, la Chine, l'Algérie, l'Allemagne, le Nigeria.

5.2.16. Marchés-cibles pour les perles naturelles de culture, les pierres précieuses et semi-précieuses, les métaux précieux, les plaqués ou doublés de métaux précieux, et les ouvrages en ces matières, les bijoux fantaisie et pièces de monnaie

Le tableau n°42 ci-dessous identifie les marchés-cibles pour les perles naturelles de culture, les pierres précieuses et semi-précieuses, les métaux précieux, les plaqués ou doublés de métaux précieux, et les ouvrages en ces matières, les bijoux fantaisie et pièces de monnaie (HS CODE : 71, catégorie incluant le Diamant et l'or), dont le leader africain est l'Afrique du Sud.

Tableau n°42 : Marchés-cibles pour perles naturelles de culture, pierres précieuses et semi-précieuses, métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux et ouvrages en ces matières, bijoux fantaisie et pièce de monnaie (HS CODE : 71, catégorie incluant le Diamant et l'or) - Valeur d'importation supérieure à 100.000 \$US

Afrique sub-Saharienne	Asie	Océanie	Amérique du Nord	Moyen Orient	Europe
Botswana (9) Namibie (16) Seychelles (23) Swaziland (24) Zambie (25) Maurice (26) Lesotho (30) Mozambique (32) Zimbabwe (34) Kenya (35) Tanzanie (38) Nigéria (41) Angola (42)	Japon (1) Hong-Kong (4) Inde (10) Corée du Sud (12) Chine (13) Thaïlande (14) Singapour (20) Corée du Nord (29) Viet Nam (37)	Australie (22) Nouvelle-Zélande (36)	États-Unis (2) Canada (28)	Emirats Arabes Unis (7) Israël (11)	Royaume-Uni (3) Suisse (5) Allemagne (6) Belgique (8) Italie (15) Pologne (17) Pays-Bas (18) France (19) Tchéquie (21) Autriche (27) Suède (31) Irlande (33) Espagne (39) Portugal (40)

Concernant la catégorie des perles naturelles et des pierres précieuses (Tableau n°42 ci-dessus), bien que les marchés d'exportation soient dominés par les pays d'Asie, d'Amérique du Nord et d'Europe, on constate néanmoins une forte présence des pays africains.

Pour cette filière, les destinations d'exportation prioritaires sont : le Japon, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, le Hong-Kong, la Suisse, l'Allemagne, les Emirats Arabes Unis, la Belgique, le Botswana, l'Inde, la Namibie, les Seychelles, le Swaziland, la Zambie, l'Ile Maurice, le Lesotho, le Mozambique, le Zimbabwe, le Kenya, la Tanzanie, le Nigéria, l'Angola.

5.2.17. Marchés-cibles pour les métaux ; n.c.a., cermets et ouvrages en ces matières

Le tableau n°43 ci-dessous identifie les marchés-cibles pour les métaux ; n.c.a., cermets et ouvrages en ces matières (HS CODE : 81, catégorie incluant le cobalt), dont le leader africain est l'Afrique du Sud.

Tableau n°43 : Marchés-cibles pour métaux ; n.c.a., cermets et ouvrages en ces matières (HS CODE : 81, catégorie incluant le Cobalt) - Valeur d'importation supérieure à 100.000 \$US

Afrique sub-Saharienne	Afrique du Nord	Asie	Amériques Latine	Amérique du Nord	Moyen Orient	Europe	Océanie
Botswana (9) Namibie (16) Seychelles (23) Swaziland (24) Zambie (25) Maurice (26) Lesotho (30) Mozambique (32) Zimbabwe (34) Kenya (35) Tanzanie (38) Nigéria (41) Angola (42)		Japon (1) Hong Kong (4) Inde (10) Israël (11) Corée du Sud (12) Chine (13) Thaïlande (14) Singapour (20) Corée du Nord (29) Viet Nam (37)		États-Unis (2) Canada (28)	Emirats Arabes Unis (7)	Royaume-Uni (3) Suisse (5) Allemagne (6) Belgique (8) Italie (15) Pologne (17) Pays-Bas (18) France (19) Tchéquie (21) Autriche (27) Suède (31)	Australie (22) Nouvelle-Zélande (36)

						Irlande (33) Espagne (39) Portugal (40)	
--	--	--	--	--	--	---	--

Concernant le marché du cobalt, une observation importante doit être faite. La RDC est le premier producteur mondial. L’Afrique du Sud est le premier exportateur africain de la catégorie des produits incluant le cobalt (HS 81). Pour cette catégorie de produits, les principaux marchés d’exportation se trouvent encore une fois en Asie, Amérique du Nord, Europe. On constate néanmoins une présence significative des pays africains, avec le Botswana et la Namibie, respectivement 9^e et 16^e exportateurs.

Pour cette filière, les marchés cibles prioritaires sont : le Japon, les États-Unis, le Royaume-Uni, Hong Kong, la Suisse, l’Allemagne, les Emirats Arabes Unis, la Belgique, le Botswana, l’Inde, la Namibie, les Seychelles, le Swaziland, la Zambie, l’Île Maurice, le Lesotho, le Mozambique, le Zimbabwe, le Kenya, la Tanzanie, le Nigéria, l’Angola.

5.2.18. Marchés-cibles pour les œuvres d’art, les pièces de collection et antiquités

Le tableau n°44 ci-dessous identifie les marchés-cibles pour les œuvres d’art, les pièces de collection et antiquités (HS CODE : 97), dont le leader africain est l’Afrique du Sud.

Tableau n°44 : Marchés-cibles pour œuvres d’art, pièces de collection et antiquités (HS CODE : 97) - Valeur d’importation supérieure à 100.000 \$US

Afrique Sub-Saharienne	Afrique du Nord	Asie	Amérique Latine	Amérique du Nord	Moyen Orient	Europe	Océanie
Ghana (21) Kenya (24) Namibie (25) Maurice (26) Nigeria (28) Botswana (34) Zimbabwe (35) Malawi (39)	Maroc (40)	Chine (12) Russie (17) Corée du Sud (19) Hong-Kong (20) Inde (29) Singapour (30)	Uruguay (22) Mexique (23)	Etats-Unis (1) Canada (6)	Emirats Arabes Unis (13) Israël (15) Arabie Saoudite (27) Liban (37) Koweït (38)	Pays-Bas (2) Royaume-Uni (3) Allemagne (4) Suisse (5) Italie (7) Belgique (8) France (9) Danemark (10) Autriche (14) Espagne (16) Norvège (18) Luxembourg (31) Suède (33) Portugal (36)	Australie (11) Nouvelle Zélande (32)

En ce qui concerne le marché des œuvres d’art (Tableau n°44 ci-dessus), on constate encore la capacité de l’Afrique du Sud à atteindre différents marchés. Bien que les principaux importateurs soient l’Amérique du Nord, l’Europe, l’Asie et le Moyen Orient, il y a toutefois une forte présence de pays africains parmi les importateurs.

A la lumière du tableau ci-dessus, les marchés cibles à servir en priorité, dans cette filière sont : les Etats-Unis, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Suisse, le Canada, l'Italie, la Belgique, la France, le Danemark, le Ghana, le Kenya, la Namibie, l'Ile Maurice, le Nigeria, le Botswana, le Zimbabwe, le Malawi, le Maroc.

5.2.19. Marchés-cibles pour les produits chimiques inorganiques, les composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, d'éléments radioactifs, de métaux des terres rares ou d'isotopes

Le tableau n°45 ci-dessous identifie les marchés-cibles pour les produits chimiques inorganiques, les composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, d'éléments radioactifs, de métaux des terres rares ou d'isotopes (HS CODE : 28), dont le leader africain est la RDC

Tableau n°45 : Marchés-cibles pour produits chimiques inorganiques, composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, d'éléments radioactifs, de métaux des terres rares ou d'isotopes (HS CODE : 28) - Valeur d'importation supérieure à 100.000 \$US

Afrique Sub-Saharienne	Afrique du Nord	Asie	Amérique Latine	Amérique du Nord	Moyen Orient	Europe	Océanie
Afrique du Sud (1) Mozambique (7) Zambie (8) Tanzanie (9) Congo (12)		Chine (2) Singapour (5) Corée du Sud (11)			Emirats Arabes Unis (4)	Finlande (3) Belgique (6) Islande (10)	

5.2.20. Marchés-cibles pour le cuivre et les ouvrages en cuivre

Le tableau n°46 ci-dessous identifie les marchés-cibles pour le cuivre et les ouvrages en cuivre (HS CODE : 74), dont le leader africain est la RDC.

Tableau n°46 : Marchés-cibles pour le cuivre et ouvrages en cuivre (HS CODE : 74) - Valeur d'importation supérieure à 100.000 \$US

Afrique sub-Saharienne	Afrique du Nord	Asie	Amérique du Nord	Moyen Orient	Europe
Tanzanie (2) Afrique du Sud (3) Mozambique (6) Zambie (7) Angola (12) Swaziland		Chine (1) Singapour (4) Viet Nam (8) Malaisie (11) Inde (14)		Emirats Arabes Unis (5)	Suisse (9) Luxembourg (10)

(13)					
------	--	--	--	--	--

S'agissant de produits chimiques inorganiques (Tableau n°19 ci-dessus) et le cuivre (Tableau n°20 ci-dessus), la RDC en est le leader d'exportateurs africains. Pour ces catégories de produits, la stratégie d'exportation doit viser à consolider le leadership de ce pays. En ce qui concerne les marchés-cibles, on constate le leadership de l'Afrique du Sud et de la Chine, pour ce qui est de l'importation des produits chimiques inorganiques, il y a la dominance de la Chine et d'autres pays émergents d'Asie, pour l'importation du cuivre et d'ouvrages en cuivre.

Pour ces deux filières, la RDC doit continuer à exporter vers ses destinations d'exportations habituelles, tout en augmentant les montants de ses exportations vers des nouvelles destinations à fort potentiel.

5.3. Marchés-cibles des secteurs non prioritaires, mais lucratifs, servant de stratégie de diversification des produits d'exportation de la RDC

5.3.1. Marchés-cibles pour la viande et les abats comestibles

Le tableau n°47 ci-dessous identifie les marchés-cibles pour la viande et les abats comestibles (HS CODE : 02), dont le leader africain est l'Afrique du Sud.

Tableau n°47 : Marchés-cibles pour viande et abats comestibles (HS CODE : 02) – Valeur d'importation supérieure à 100.000 \$US

Afrique Sub-Saharienne (Hors RDC)	Afrique du Nord	Asie	Amérique Latine	Amérique du Nord	Moyen Orient	Europe
Mozambique (1) Lesotho (2) Namibie (6) Eswatini (8)	Egypte (11)	Chine (3) Viet Nam (13) Hong Kong (14) Maldives (34)	Brésil (32) Argentine (41)	Etats-Unis (38)	Emirats Arabes Unis (4) Koweït (5) Jordanie (7) Qatar (10) Bahreïn (21)	Pays-Bas (12) Norvège (20) Suisse (25) Pologne (26) Belgique (28)

Botswana (9)						France (30)
Angola (15)						Allemagne (37)
Ethiopie (16)						
Nigeria (18)						
Seychelles (19)						
Maurice (22)						
Ghana (23)						
Gabon (24)						
Sainte-Hélène (27)						
Zambie (29)						
Congo (31)						
Somalie (33)						
Malawi (35)						
Zimbabwe (36)						
Tanzanie (39)						
Libéria (40)						

Pour la viande et abats comestibles (Tableau n°47 ci-dessus), on constate encore une primauté de l’Afrique sur la liste des marchés-cibles et un certain nombre de pays émergents (la Chine, le Viet Nam, le Hong-Kong, le Brésil, l’Argentine, les Emirats Arabes Unis, le Koweït, le Qatar, le Bahreïn) aussi quelques pays développés (les Etats-Unis, les Pays-Bas, la Norvège, la Suisse, la Belgique, la France, l’Allemagne). Bien que le critère du raccourcissement des chaînes de valeurs soit toujours pertinent, il n’est pas restrictif au point d’exclure les pays émergents et les destinations traditionnelles qui sont éloignés de la RDC.

Pour cette filière, les marchés-cibles prioritaires sont : le Mozambique, le Lesotho, la Chine, les Emirats Arabes Unis, le Koweït, la Namibie, la Jordanie, Eswatini, le Botswana, le Qatar, l’Egypte, l’Angola, l’Ethiopie, le Nigeria, les Seychelles, l’Ile Maurice, le Ghana, le Gabon, Sainte-Hélène, la Zambie, le Congo, la Somalie, le Malawi, le Zimbabwe, la Tanzanie, le Libéria.

5.3.2. [Marchés-cibles pour les poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques](#)

Le tableau n°48 ci-dessous identifie les poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques (HS CODE : 03), dont le leader africain est le Maroc

Tableau n°48 : Marchés-cibles pour Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques (HS CODE : 03) - Valeur d’importation supérieure à 1.000.000 \$US

Afrique Sub-Saharienne	Afrique du Nord	Asie	Amérique Latine	Amérique du Nord	Moyen Orient	Europe
------------------------	-----------------	------	-----------------	------------------	--------------	--------

Afrique du Sud (5) Côte d'Ivoire (11) Namibie (14) Ghana (20) Mali (24)	Tunisie (18) Algérie (23)	Japon (3) Chine (7) Thaïlande (8) Russie (9) Turquie (12) Rép. de Corée (13) Malaisie (21) Kazakhstan (32) Viet Nam (33) Hong Kong (34)	Brésil (4) Équateur (28)	Canada (16) Etats-Unis (27)	Espagne (1) Italie (2) Portugal (6) Grèce (10) France (15) Malte (17) Ukraine (19) Pays-Bas (22) Croatie (25) Danemark (26) Royaume-Uni (29) Bulgarie (30) Chypre (31) Belgique (35)
--	------------------------------	--	-----------------------------	--------------------------------	---

On constate toutefois une situation assez différente, en ce qui concerne les poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques (Tableau n°48 ci-dessus). Pour ce type de produits, les principaux marchés à l'exportation sont les pays Européens et les pays asiatiques. La forte présence des pays européens, due à la position géographique du Maroc, confirme la nécessité, pour la RDC, de maintenir ses filières traditionnelles à l'exportation. Toutefois, la forte présence des pays émergents d'Asie relativise quelque peu cet argument et devrait stimuler les agences du commerce extérieur de la RDC, à considérer ces marchés comme des cibles privilégiées de la stratégie de diversification.

Pour cette catégorie de produits, les destinations prioritaires sont : l'Espagne, l'Italie, le Japon, le Brésil, l'Afrique du Sud, le Portugal, la Chine, la Thaïlande, la Russie, la Grèce, la Côte d'Ivoire, la Namibie, la Tunisie, le Ghana, l'Algérie, le Mali.

5.3.3. Marchés-cibles pour les légumes, certaines racines, et tubercules comestibles

Le tableau n°49 ci-dessous identifie les légumes, certaines racines et tubercules comestibles (HS CODE : 72), dont le leader africain est le Maroc.

Tableau n°49 : Marchés-cibles pour les légumes et certaines racines et tubercules comestibles (HS CODE : 07) - Valeur d'importation supérieure à 100.000 \$US

Afrique Sub-Saharienne	Afrique du Nord	Asie	Amérique Latine	Amérique du Nord	Moyen Orient	Europe
------------------------	-----------------	------	-----------------	------------------	--------------	--------

Mauritanie (7) Mali (14) Sénégal (15) Côte d'Ivoire (20) Burkina Faso (26) Niger (28) Bénin (40) Libéria (41)	Egypte (18) Tunisie (29) Algérie (42)	Russie (5) Turquie (21)	Brésil (23) Venezuela (34) Colombie (36) Mexique (37) Rép. Dominicaine (39)	Etats-Unis (11) Canada (25)	Qatar (12) Emirats Arabes Unis (13) Arabie Saoudite (16) Oman (24) Bahreïn (32) Koweït (33)	France (1) Espagne (2) Pays-Bas (3) Royaume-Uni (4) Allemagne (6) Italie (8) Portugal (9) Suisse (10) Belgique (17) Suède (19) Tchèque (22) Lituanie (27) Grèce (30) Hongrie (31) Danemark (35) Slovaquie (38)
--	---	----------------------------	---	--------------------------------	--	---

Concernant les légumes, racines et tubercules comestibles (Tableau n°49 ci-dessus), le mix des marchés d'exportation est à la faveur de l'Europe Occidentale, de l'Afrique (du Nord et de l'Ouest), et du Moyen Orient, de par la position géographique du Maroc. Les performances exportatrices de ce pays se justifient non pas uniquement par sa position géographique, mais aussi par l'éloignement des destinations de ses exportations : l'Amérique Latine et l'Amérique du Nord.

Pour cette filière, les marchés-cibles prioritaires sont : la France, l'Espagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Russie, l'Allemagne, la Mauritanie, l'Italie, le Portugal, la Suisse, le Mali, le Sénégal, l'Égypte, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Niger, la Tunisie, le Bénin, le Libéria, l'Algérie (42).

5.3.4. Marchés-cibles pour les fruits et noix comestibles, le zeste d'agrumes ou de melons

Le tableau n°50 ci-dessous identifie les marchés-cibles pour les fruits et noix comestibles, le zeste d'agrumes ou de melons (HS CODE : 08), dont le leader africain est l'Afrique du Sud.

Tableau n°50 : Marchés-cibles pour fruits et noix comestibles, zeste d'agrumes ou de melons (HS CODE : 08) - Valeur d'importation supérieure à 1.000.000 \$US

Afrique Sub-Saharienne	Afrique du Nord	Asie	Amérique Latine	Amérique du Nord	Moyen Orient	Europe	Océanie
Nigeria (17) Botswana (22) Sénégal (25) Namibie (26) Kenya (27) Maurice (32) Mozambique (34) Algérie (36) Zambie (37) Angola (41) Côte d'Ivoire (42) Eswatini		Chine (3) Hong Kong (4) Russie (7) Malaisie (11) Bangladesh (12) Viet Nam (13) Irak (18) Singapour (19) Japon (20) Inde (24) Indonésie (35) Sri Lanka (43) Rép. de Corée (48) Maldives (58)		Etats-Unis (5) Canada (10)	Emirats Arabes Unis (6) Arabie Saoudite (9) Qatar (28) Oman (31) Israël (38) Bahreïn (44)	Pays-Bas (1) Royaume-Uni (2) Allemagne (8) Portugal (14) Italie (15) France (16) Espagne (21) Irlande (29) Norvège (30) Belgique	Australie (50) Nouvelle-Zélande (68)

(45) Lesotho (46) Togo (49) Ghana (51) Cameroun (53) Zimbabwe (54) Gabon (57) Ouganda (59) Congo (61) Malawi (63) Seychelles (64) Tanzanie (67) Ethiopie (70) Gambie (72) Mali (73)		Turquie (65) Jordanie (66) Thaïlande (76)				(33) Suisse (39) Danemark (40) Suède (47) Grèce (52) Finlande (55) Ukraine (56) Lituanie (62) Autriche (69) Luxembourg (71) Biélorussie (74) Bulgarie (75)	
---	--	---	--	--	--	---	--

Pour la catégorie des fruits et noix (Tableau n°50 ci-dessus), on compte des pays africains importateurs, bien que la demande émane principalement de l'Europe, de l'Asie, ainsi que du Moyen Orient.

Pour cette catégorie de produits, les marchés cibles prioritaires sont : les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Chine, le Hong Kong, les États-Unis, les Émirats Arabes Unis, la Russie, l'Allemagne, l'Arabie Saoudite, le Canada, le Nigeria, le Botswana, le Sénégal, la Namibie, le Kenya, l'Ile Maurice, le Mozambique, l'Algérie, la Zambie, l'Angola, la Côte d'Ivoire, Eswatini, le Lesotho, le Togo, le Ghana, le Cameroun, le Zimbabwe, le Gabon, l'Ouganda, le Congo, le Malawi, les Seychelles, le Tanzanie, l'Éthiopie, la Gambie, le Mali.

5.3.5. Marchés-cibles pour les graines oléagineuses et fruits oléagineux, les céréales, graines et fruits divers, les plantes industrielles ou médicinales, la paille et fourrage

Le tableau n°51 ci-dessous identifie les marchés-cibles pour les graines oléagineuses et fruits oléagineux, les céréales, graines et fruits divers, les plantes industrielles ou médicinales, la paille et fourrage (HS CODE : 12), dont le leader africain est l'Égypte.

Tableau n°51 : Marchés-cibles pour graines oléagineuses et fruits oléagineux, céréales, graines et fruits divers, plantes industrielles ou médicinales, paille et fourrage (HS CODE : 12) – Valeur d'importation supérieure à 100.000 \$US

Afrique Sub-Saharienne	Afrique du Nord	Asie	Amérique Latine	Amérique du Nord	Moyen Orient	Europe	Océanie
Afrique du Sud (32)	Maroc (6) Algérie (10) Tunisie (16) Libye (19)	Pakistan (7) Inde (9) Russie (11) Turquie (13) Japon (22) Irak (30) Syrie (34) Chine (42) Corée du Sud (43)	Brésil (24) Mexique (38) Paraguay (40) Argentine (44) Colombie (45) Chili (50)	Etats-Unis (2) Canada (27)	Emirats Arabes Unis (4) Arabie Saoudite (5) Liban (12) Koweït (14) Jordanie (17) Palestine	Allemagne (1) Italie (3) Pays-Bas (8) France (15) Pologne (18) Espagne (20) Suisse (21) Royaume-	Australie (28)

		Bangladesh (48)	Guatemala (52)		(25)	Uni (23)
		Sri Lanka (49)	Uruguay (59)		Israël (26)	Belgique (29)
		Malaisie (51)	Costa Rica (67)		Yémen (39)	Ukraine (31)
		Indonésie (55)			Oman (47)	Roumanie (33)
		Viet Nam (56)			Bahreïn (48)	Lettonie (35)
		Thaïlande (66)				Grèce (36)
						Autriche (37)
						Slovénie (41)
						Bulgarie (46)
						Croatie (53)
						Hongrie (54)
						Géorgie (57)
						Tchéquie (58)
						Lituanie (60)
						Suède (61)
						Portugal (63)
						Serbie (64)
						Slovaquie (65)

Pour ce qui est de la catégorie des graines et des fruits oléagineux (Tableau n°51 ci-dessus), on constate, a contrario, une quasi-absence des pays africains. 32^e pays importateur, l’Afrique du Sud est l’unique pays africain figurant dans le Top 60. Le gros de la demande, pour ce marché, émane de l’Europe, du Moyen Orient et de l’Asie.

Pour cette catégorie de produits, les destinations d’exportation prioritaires sont l’Allemagne, les Etats-Unis, l’Italie, les Emirats Arabes Unis, l’Arabie Saoudite, le Maroc, le Pakistan, les Pays-Bas, l’Inde, l’Algérie, la Tunisie, la Libye, l’Afrique du Sud.

Hormis les marchés cités ci-dessous, il existe plusieurs marchés relativement inexploités qui pourraient offrir des opportunités aux exportations de la RDC. Un certain nombre d’indicateurs et de modèles permettraient d’indiquer les marchés d’exportation potentiels additionnels de la RDC.

Un de ces indicateurs est l’indice de complémentarité des échanges, qui compare les marchandises qu’un pays exporte avec celles qu’un autre importe. Il fait correspondre l’offre et la demande des mêmes produits pour voir où il y a complémentarité pour le commerce entre deux pays. Appliquer ce type d’indicateur dans une analyse du commerce extérieur de la RDC permet d’identifier les pays dont la quote-part des exportations de la RDC est faible, mais avec une réelle complémentarité commerciale avec la RDC.

Le modèle de gravité structurelle permet également d’évaluer si un pays commerce autant qu’on pourrait le prédire avec ses partenaires et peut donc être utilisé pour identifier les opportunités commerciales inexploitées. C’est d’ailleurs la méthodologie utilisée par le CCI pour calculer le potentiel d’exportation.

Tableau n°52 : Marchés-cibles identifiés par l’Afrique du Sud

Afrique Sub-Saharienne	Afrique du Nord	Asie	Amérique Latine	Amérique du Nord	Moyen Orient	Europe
Angola	Algérie	Chine	Argentine	Canada	Irak	UE 28
Cameroun	Egypte	Hong Kong	Bésil	Cuba	L’Iran	Russie

Ethiopie	Libye	Inde	Chili	Mexique	Koweït	Turquie
Ghana	Soudan	Indonésie	Pérou	Etats-Unis	Oman	
Kenya Mozambique	Tunisie	Japon	Colombie		Qatar	
Nigeria		Corée du	Venezuela		Arabie	
Sénégal		Sud	Uruguay		Saoudite	
Tanzanie		Malaisie			Émirats	
Ouganda		Philippines			arabes unis	
RDC		Singapour				
Zambie		Thaïlande				
Zimbabwe		Viêt Nam				

6. Annexes

6.1. Annexe 1 : Structure et valeurs des exportations de la RDC de 2015 à 2029 (USD)

N°	Produit	Valeur exportée en 2015 (USD)	Valeur exportée en 2016 (USD)	Valeur exportée en 2017 (USD)	Valeur exportée en 2018 (USD)	Valeur exportée en 2019 (USD)	Moyenne de 2015 à 2019 (USD)
1	Cuivre et ouvrages en cuivre	\$5,186,911,000.00	\$4,078,473,000.00	\$5,227,072,000.00	\$6,977,112,000.00	\$7,470,256,000.00	\$5,787,964,800.00
2	Produits chimiques inorganiques ; composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, d'éléments radioactifs, de métaux des terres rares ou d'isotopes	\$2,092,139,000.00	\$1,661,587,000.00	\$4,912,430,000.00	\$10,453,090,000.00	\$3,936,385,000.00	\$4,611,126,200.00
3	Minerais, scories et cendres	\$918,216,000.00	\$848,207,000.00	\$1,503,642,000.00	\$1,929,296,000.00	\$1,287,143,000.00	\$1,297,300,800.00
4	Perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires, métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux et ouvrages en ces matières ; bijouterie de fantaisie ; monnaies	\$194,000.00	\$24,000.00	\$36,000.00	\$218,987,000.00	\$224,123,000.00	\$88,672,800.00
5	Combustibles minéraux, huiles minérales et produits de leur distillation ; matières bitumineuses ; cires minérales	\$1,591,000.00	\$300,153,000.00	\$325,829,000.00	\$143,963,000.00	\$149,731,000.00	\$184,253,400.00
6	Cacao et ses préparations	\$28,565,000.00	\$37,795,000.00	\$35,019,000.00	\$47,256,000.00	\$66,183,000.00	\$42,963,600.00
7	Bois, charbon de bois et ouvrages en bois	\$34,222,000.00	\$37,054,000.00	\$41,234,000.00	\$51,296,000.00	\$51,900,000.00	\$43,141,200.00
8	Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, leurs parties et accessoires	\$65,905,000.00	\$15,731,000.00	\$10,668,000.00	\$34,287,000.00	\$43,196,000.00	\$33,957,400.00
9	Autres métaux communs ; cermets ; ouvrages en ces matières	\$222,745,000.00	\$83,621,000.00	\$101,952,000.00	\$16,777,000.00	\$34,409,000.00	\$91,900,800.00
10	Café, thé, maté et épices	\$16,819,000.00	\$20,309,000.00	\$20,127,000.00	\$18,036,000.00	\$14,310,000.00	\$17,920,200.00
11	Machines, appareils et engins mécaniques, réacteurs nucléaires, chaudières ; parties de ces machines ou appareils	\$21,621,000.00	\$20,377,000.00	\$21,779,000.00	\$25,432,000.00	\$14,134,000.00	\$20,668,600.00
12	Navigation aérienne ou spatiale	\$3,653,000.00	\$11,798,000.00	\$2,296,000.00	\$3,141,000.00	\$13,509,000.00	\$6,879,400.00
13	Graines et fruits oléagineux ; graines, semences et fruits divers ; plantes industrielles ou médicinales ; pailles et fourrages	\$6,523,000.00	\$7,169,000.00	\$7,001,000.00	\$7,869,000.00	\$11,211,000.00	\$7,954,600.00

14	Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc	\$10,222,000.00	\$6,560,000.00	\$11,319,000.00	\$9,846,000.00	\$7,863,000.00	\$9,162,000.00
15	Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties ; appareils d'enregistrement ou de reproduction du son, appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision, et parties et accessoires de ces appareils	\$3,813,000.00	\$6,442,000.00	\$4,719,000.00	\$5,585,000.00	\$7,295,000.00	\$5,570,800.00
16	Tabacs et succédanés de tabac fabriqués	\$3,870,000.00	\$1,229,000.00	\$2,828,000.00	\$3,447,000.00	\$5,781,000.00	\$3,431,000.00
17	Gommes, résines et autres sucres et extraits végétaux	\$2,421,000.00	\$4,065,000.00	\$3,970,000.00	\$4,709,000.00	\$4,117,000.00	\$3,856,400.00
18	Résidus et déchets des industries alimentaires ; aliments préparés pour animaux	\$5,211,000.00	\$4,101,000.00	\$4,589,000.00	\$3,416,000.00	\$3,819,000.00	\$4,227,200.00
19	Navigation maritime ou fluviale	\$3,000.00	\$1,254,000.00	\$478,000.00	\$2,967,000.00	\$3,450,000.00	\$1,630,400.00
20	Autres articles textiles confectionnés ; assortiments ; friperie et chiffons	\$4,851,000.00	\$3,194,000.00	\$2,012,000.00	\$1,692,000.00	\$2,986,000.00	\$2,947,000.00
21	Meubles ; mobilier médico-chirurgical ; articles de literie et similaires ; appareils d'éclairage non dénommés ni compris ailleurs ; lampes-réclames, enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses et articles similaires ; constructions préfabriquées	\$1,626,000.00	\$1,354,000.00	\$954,000.00	\$772,000.00	\$2,871,000.00	\$1,515,400.00
22	Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision ; instruments et appareils médico-chirurgicaux ; parties et accessoires de ces instruments ou appareils	\$1,577,000.00	\$2,507,000.00	\$2,506,000.00	\$3,200,000.00	\$2,844,000.00	\$2,526,800.00
23	Armes, munitions et leurs parties et accessoires	\$5,083,000.00	\$193,000.00	\$4,676,000.00	\$3,503,000.00	\$2,715,000.00	\$3,234,000.00
24	Aluminium et ouvrages en aluminium	\$13,000.00	\$390,000.00	\$490,000.00	\$2,410,000.00	\$2,321,000.00	\$1,124,800.00
25	Préparations alimentaires diverses	\$1,337,000.00	\$1,394,000.00	\$1,596,000.00	\$3,228,000.00	\$2,082,000.00	\$1,927,400.00
26	Ouvrages en fonte, fer ou acier	\$1,198,000.00	\$1,176,000.00	\$1,312,000.00	\$1,307,000.00	\$1,995,000.00	\$1,397,600.00
27	Savons, agents de surface organiques, préparations pour lessives, préparations lubrifiantes, cires artificielles, cires préparées, produits d'entretien, bougies et articles similaires, pâtes à modeler, « cires pour l'art dentaire » et compositions pour l'art dentaire à base de plâtre	\$3,000.00	\$947,000.00	\$2,781,000.00	\$2,179,000.00	\$1,884,000.00	\$1,558,800.00

28	Zinc et ouvrages en zinc	\$16,307,000.00	\$19,163,000.00	\$22,938,000.00	\$722,000.00	\$1,861,000.00	\$12,198,200.00
29	Produits chimiques organiques	\$147,000.00	\$0.00	\$497,000.00	\$1,076,000.00	\$1,540,000.00	\$652,000.00
30	Coton	\$15,000.00	\$18,000.00	\$130,000.00	\$54,000.00	\$1,134,000.00	\$270,200.00
31	Huiles essentielles et résinoïdes ; produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations cosmétiques	\$425,000.00	\$1,005,000.00	\$1,203,000.00	\$2,015,000.00	\$1,044,000.00	\$1,138,400.00
32	Plomb et ouvrages en plomb	\$1,904,000.00	\$2,796,000.00	\$1,560,000.00	\$1,543,000.00	\$900,000.00	\$1,740,600.00
33	Produits de l'édition, de la presse ou des autres industries graphiques ; textes manuscrits ou dactylographiés et plans	\$102,000.00	\$122,000.00	\$775,000.00	\$1,556,000.00	\$853,000.00	\$681,600.00
34	Fonte, fer et acier	\$3,775,000.00	\$1,427,000.00	\$1,408,000.00	\$2,261,000.00	\$845,000.00	\$1,943,200.00
35	Graisses et huiles animales ou végétales ; produits de leur dissociation ; graisses alimentaires élaborées ; cires d'origine animale ou végétale	\$670,000.00	\$491,000.00	\$401,000.00	\$371,000.00	\$541,000.00	\$494,800.00
36	Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires	\$40,000.00	\$83,000.00	\$1,164,000.00	\$1,647,000.00	\$531,000.00	\$693,000.00
37	Véhicules et matériel pour voies ferrées ou similaires et leurs parties ; appareils mécaniques (y compris électromécaniques) de signalisation pour voies de communications	\$13,634,000.00	\$3,640,000.00	\$1,886,000.00	\$11,943,000.00	\$444,000.00	\$6,309,400.00
38	Produits pharmaceutiques	\$1,507,000.00	\$731,000.00	\$1,643,000.00	\$327,000.00	\$344,000.00	\$910,400.00
39	Outils et outillage, articles de coutellerie et couverts de table, en métaux communs ; parties de ces articles, en métaux communs	\$951,000.00	\$1,468,000.00	\$312,000.00	\$457,000.00	\$310,000.00	\$699,600.00
40	Ouvrages divers	\$6,000.00	\$17,000.00	\$211,000.00	\$461,000.00	\$288,000.00	\$196,600.00
41	Objets d'art, de collection ou d'antiquité	\$49,000.00	\$31,000.00	\$67,000.00	\$190,000.00	\$273,000.00	\$122,000.00
42	Jouets, jeux, articles pour divertissements ou pour sports ; leurs parties et accessoires	\$25,000.00	\$68,000.00	\$55,000.00	\$60,000.00	\$273,000.00	\$96,200.00
43	Produits de la minoterie ; malt ; amidons et féculés ; inuline ; gluten de froment	\$3,000.00	\$80,000.00	\$2,007,000.00	\$864,000.00	\$264,000.00	\$643,600.00
44	Papiers et cartons ; ouvrages en pâte de cellulose, en papier ou en carton	\$67,000.00	\$62,000.00	\$141,000.00	\$249,000.00	\$235,000.00	\$150,800.00
45	Céréales	\$37,000.00	\$128,000.00	\$1,241,000.00	\$91,000.00	\$230,000.00	\$345,400.00
46	Matières plastiques et ouvrages en ces matières	\$444,000.00	\$683,000.00	\$213,000.00	\$723,000.00	\$207,000.00	\$454,000.00
47	Matières albuminoïdes ; produits à base d'amidons ou de féculés modifiés ; colles ;	\$434,000.00	\$505,000.00	\$111,000.00	\$331,000.00	\$163,000.00	\$308,800.00

	enzymes						
48	Ouvrages en cuir ; articles de bourrellerie ou de sellerie ; articles de voyage, sacs à main et contenants similaires ; ouvrages en boyaux	\$3,000.00	\$29,000.00	\$21,000.00	\$20,000.00	\$161,000.00	\$46,800.00
49	Fibres synthétiques ou artificielles discontinues	\$3,000.00	\$2,000.00	\$0.00	\$2,000.00	\$129,000.00	\$27,200.00
50	Vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie	\$15,000.00	\$134,000.00	\$111,000.00	\$141,000.00	\$119,000.00	\$104,000.00
51	Sel ; soufre ; terres et pierres ; plâtres, chaux et ciments	\$105,000.00	\$43,000.00	\$52,000.00	\$128,000.00	\$117,000.00	\$89,000.00
52	Verre et ouvrages en verre	\$413,000.00	\$975,000.00	\$1,206,000.00	\$285,000.00	\$115,000.00	\$598,800.00
53	Lait et produits de la laiterie ; œufs d'oiseaux ; miel naturel ; produits comestibles d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs	\$945,000.00	\$17,000.00	\$525,000.00	\$57,000.00	\$100,000.00	\$328,800.00
54	Boissons, liquides alcooliques et vinaigres	\$1,455,000.00	\$272,000.00	\$580,000.00	\$524,000.00	\$95,000.00	\$585,200.00
55	Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie	\$60,000.00	\$115,000.00	\$183,000.00	\$157,000.00	\$67,000.00	\$116,400.00
56	Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques	\$0.00	\$6,000.00	\$84,000.00	\$140,000.00	\$65,000.00	\$59,000.00
57	Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de féculés ou de lait ; pâtisseries	\$447,000.00	\$0.00	\$73,000.00	\$28,000.00	\$65,000.00	\$122,600.00
58	Sucres et sucreries	\$1,000.00	\$8,000.00	\$15,000.00	\$75,000.00	\$55,000.00	\$30,800.00
59	Préparations de légumes, de fruits ou d'autres parties de plantes	\$3,000.00	\$9,000.00	\$677,000.00	\$127,000.00	\$55,000.00	\$174,200.00
60	Produits céramiques	\$10,000.00	\$28,000.00	\$123,000.00	\$92,000.00	\$42,000.00	\$59,000.00
61	Coiffures et parties de coiffures	\$0.00	\$16,000.00	\$3,000.00	\$50,000.00	\$35,000.00	\$20,800.00
62	Plantes vivantes et produits de la floriculture	\$9,000.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$35,000.00	\$8,800.00
63	Ouvrages divers en métaux communs	\$54,000.00	\$160,000.00	\$19,000.00	\$84,000.00	\$33,000.00	\$70,000.00
64	Plumes et duvet apprêtés et articles en plumes ou en duvet ; fleurs artificielles ; ouvrages en cheveux	\$12,000.00	\$2,000.00	\$17,000.00	\$35,000.00	\$30,000.00	\$19,200.00
65	Animaux vivants	\$36,000.00	\$262,000.00	\$117,000.00	\$74,000.00	\$28,000.00	\$103,400.00
66	Viandes et abats comestibles	\$228,000.00	\$79,000.00	\$188,000.00	\$79,000.00	\$25,000.00	\$119,800.00
67	Matières à tresser et autres produits d'origine végétale, non dénommés ni compris ailleurs	\$0.00	\$13,000.00	\$7,000.00	\$23,000.00	\$23,000.00	\$13,200.00
68	Parapluies, ombrelles, parasols, cannes,	\$0.00	\$0.00	\$1,000.00	\$2,000.00	\$19,000.00	\$4,400.00

	cannes-sièges, fouets, cravaches et leurs parties						
69	Instruments de musique ; parties et accessoires de ces instruments	\$73,000.00	\$6,000.00	\$26,000.00	\$10,000.00	\$18,000.00	\$26,600.00
70	Chaussures, guêtres et articles analogues ; parties de ces objets	\$57,000.00	\$25,000.00	\$22,000.00	\$31,000.00	\$17,000.00	\$30,400.00
71	Autres produits d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs	\$0.00	\$1,000.00	\$11,000.00	\$5,000.00	\$13,000.00	\$6,000.00
72	Extraits tannants ou tinctoriaux ; tanins et leurs dérivés ; pigments et autres matières colorantes ; peintures et vernis ; mastics ; encres	\$4,000.00	\$4,000.00	\$22,000.00	\$2,000.00	\$9,000.00	\$8,200.00
73	Ouvrages en pierres, plâtre, ciment, amiante, mica ou matières analogues	\$5,000.00	\$0.00	\$5,000.00	\$12,000.00	\$9,000.00	\$6,200.00
74	Produits divers des industries chimiques	\$33,000.00	\$36,000.00	\$42,000.00	\$30,000.00	\$7,000.00	\$29,600.00
75	Poudres et explosifs ; articles de pyrotechnie ; allumettes ; alliages pyrophoriques ; matières inflammables	\$12,000.00	\$490,000.00	\$0.00	\$0.00	\$5,000.00	\$101,400.00
76	Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles	\$1,000.00	\$11,000.00	\$14,000.00	\$8,000.00	\$4,000.00	\$7,600.00
77	Filaments synthétiques ou artificiels ; lames et formes similaires en matières textiles synthétiques ou artificielles	\$0.00	\$125,000.00	\$83,000.00	\$7,000.00	\$3,000.00	\$43,600.00
78	Ouates, feutres et nontissés ; fils spéciaux ; ficelles, cordes et cordages ; articles de corderie	\$0.00	\$9,000.00	\$5,000.00	\$6,000.00	\$3,000.00	\$4,600.00
79	Préparations de viande, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques	\$2,000.00	\$1,000.00	\$51,000.00	\$18,000.00	\$2,000.00	\$14,800.00
80	Tissus imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés ; articles techniques en matières textiles	\$1,000.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$1,000.00	\$400.00
81	Liège et ouvrages en liège	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
82	Engrais	\$0.00	\$36,000.00	\$5,000.00	\$235,000.00	\$0.00	\$55,200.00
83	Horlogerie	\$10,000.00	\$0.00	\$24,000.00	\$1,000.00	\$0.00	\$7,000.00
84	Étoffes de bonneterie	\$3,000.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$600.00
85	Tissus spéciaux ; surfaces textiles touffetées ; dentelles ; tapisseries ; passementeries ; broderies	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$3,000.00	\$0.00	\$600.00
86	Ouvrages de sparterie ou de vannerie	\$0.00	\$0.00	\$21,000.00	\$0.00	\$0.00	\$4,200.00
87	Pelleteries et fourrures ; pelleteries factices	\$0.00	\$3,000.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$600.00

88	Peaux (autres que les pelleteries) et cuirs	\$41,000.00	\$62,000.00	\$18,000.00	\$6,000.00	\$0.00	\$25,400.00
89	Fruits comestibles ; écorces d'agrumes ou de melons	\$136,000.00	\$245,000.00	\$88,000.00	\$40,000.00	\$0.00	\$101,800.00
Total		\$8,685,051,000.00	\$7,192,846,000.00	\$12,295,717,000.00	\$20,004,281,000.00	\$13,382,297,000.00	\$12,312,038,400.00

6.2. Annexe 2 : Les produits bruts non transformés de la RDC identifiés pour l'exportation

N°	Produit	Catégorie	Monde	RDC		Premier pays exportateur en Afrique		
			Valeur (USD)	Valeur exportée (USD)	% de l'échange mondial	Pays	Valeur exportée (USD)	% de l'échange mondial
1	Soja	Oléagineux	58 milliards	155.732,00	0,0003%	Éthiopie	62,6 millions	0.11%
2	Huile de palme brute	Oléagineux	8,7 milliards	0,00	0%	Kenya	56,9 millions	0.65%
3	Huile de palme raffinée	Oléagineux	20,1 milliards	4.330.817,00	0,02%	Côte d'Ivoire	124 millions	0.62%
4	Huile palmiste	Oléagineux	1,5 milliards	0,00	0%	Ghana	582000	0.04%
5	Arachides	Oléagineux	3,8 milliards	24.838,00	0,0007%	Sénégal	279 millions	7.34%
6	Riz	Céréales	24,6 milliards	481,00	0,000002%	Afrique du Sud	64,2 millions	0.26%
7	Maïs	Céréales	41,2 milliards	256.572,00	0,0006%	Afrique du Sud	427 millions	1.04%
8	Banane	Fruits, jus de fruit, confiture	15,4 milliards	1.164,00	0,00001%	Côte d'Ivoire	299 millions	1.94%
9	Goyaves, Mangues et Mangoustan	Fruits, jus de fruit, confiture	3,7 milliards	0,00	0%	Ghana	52,7 millions	1.42%
10	Ananas	Fruits, jus de fruit, confiture	2,5 milliards	0,00	0%	Ghana	24,9 millions	1.00%
11	Oranges	Fruits, jus de fruit, confiture	5,2 milliards	0,00	0%	Afrique du Sud	854 millions	16.4%
12	Avocat	Fruits, jus de fruit, confiture	6,9 milliards	0,00	0%	Kenya	126 millions	1.83%
13	Tomates	Légumes	9,2 milliards	42.304,00	0,0005%	Sénégal	18,2 millions	0.2%
14	Haricots (Haricots rouges et haricots blancs)	Légumes	1,7 milliards	0,00	0%	Éthiopie	62,1 millions	3.65%
15	Lentilles	Légumes	1,8 milliards	0,00	0%	Malawi	532000	0.03%
16	Oignons	Légumes	7,18 milliards	2.414,00	0,00003%	Égypte	330 millions	4.6%
17	Poireaux	Légumes	366 millions	0,00	0%	Éthiopie	4,2 millions	1.15%
18	Poivre	Légumes	3,8 milliards	1.564,00	0.00004%	Afrique du Sud	21,9 millions	0.58%
19	Piments	Légumes	5,7 milliards	0,00	0%	Maroc	148 millions	2.6%
20	Caféier	Plantes	30,8 milliards	18.691.161,00	0,06%	Éthiopie	855 millions	2.78%
21	Théier	Plantes	7,4 milliards	4.248,00	0,0001%	Kenya	1,2 milliards	16.2%
22	Fèves de cacao	Plantes	21,1 milliards	41.193.644,00	0,2%	Côte d'Ivoire	5,4 milliards	25.6%
23	Caoutchouc	Plantes	14 milliards	1.776.434,00	0,01%	Côte d'Ivoire	1,2 milliard	8.6%
24	Plantes pour la médecine et la parfumerie	Plantes	2,8 milliards	10.166.904,00	0,4%	Nigeria	20,9 millions	0.75%
25	Canne à sucre	Plantes	11,8 milliards	27,00	0,0000002%	Eswatini (Swaziland)	353 millions	3.0%

26	Tabac	Plantes	11,4 milliards	68.016,00	0,0006%	Zimbabwe	982 millions	8.61%
27	Manioc (cassava)	Plantes	3,3 milliards	327.876,00	0,01%	Tanzanie	15,5 millions	0.47%

			Monde	RDC		Premier pays exportateur en Afrique		
N°	Produit	Catégorie	Valeur (USD)	Valeur exportée (USD)	% de l'échange mondial	Pays	Valeur exportée (USD)	% de l'échange mondial
1	Parties de poisson, qu'elles soient fraîches, réfrigérées ou congelées	Poisson	26,9 milliards	1.176,00	0,000004%	Namibie	33 millions	0.12%
2	Poisson congelé, entier	Poisson	25,1 milliards	5.292,00	0,00002%	Mauritanie	644 millions	2.57%
3	Poissons frais ou réfrigérés, entiers	Poisson	22,2 milliards	5.186,00	0,00002%	Sénégal	54, millions	0.24%
4	Poisson séché, fumé ou autrement traité	Poisson	6,7 milliards	1.159.838,00	0,02%	Tanzanie	94,4 millions	1.41%
5	Poissons vivants	Poisson	2,2 milliards	345.999,00	0,02%	Ghana	1,5 million	0.07%
6	Bœuf	Viande	56,4 milliards	0,00	0%	Afrique du Sud	121 millions	0.21%
7	Porc	Viande	40,6 milliards	0,00	0%	Afrique du Sud	25,6 millions	0.06%
8	Volaille	Viande	41,2 milliards	197,00	0,0000005%	Afrique du Sud	77,6 millions	0.19%
9	Viande ovine	Viande	7,6 milliards	0,00	0%	Éthiopie	9,2 millions	0.12%
10	Viande d'autres animaux	Viande	2,9 milliards	0,00	0%	Kenya	58,5 millions	2.02%
11	Bovins, vivants	Animaux vivants	9,3 milliards	0,00	0%	Namibie	96,1 millions	1.03%
12	Autres animaux, vivants	Animaux vivants	6,8 milliards	251.325,00	0,004%	Somalie	41,3 millions	0.61%
13	Porcs, vivants	Animaux vivants	4,3 milliards	0,00	0%	Afrique du Sud	762000	0.02%
14	Moutons, vivants	Animaux vivants	1,5 milliards	0,00	0%	Somalie	44,4 millions	2.96%
15	Volailles, vivants	Animaux vivants	313 millions	1.709,00	0,001%	Afrique du Sud	4,4 millions	1.41%

			Monde	RDC		Premier pays exportateur en Afrique		
N°	Produit	Catégorie	Valeur (USD)	Valeur exportée (USD)	% de l'échange mondial	Pays	Valeur exportée (USD)	% de l'échange mondial
1	Sel	Minéraux industriels	3,7 milliards	1.506,00	0,00004%	Namibie	39,5 millions	1.1%
2	Ciment	Minéraux industriels	12,7 milliards	67,00	0,000001%	Sénégal	123 millions	1%
3	Chaux et Calcaire	Minéraux industriels	2 milliards	73,00	0,000004%	Zambie	56,4 millions	2.82%
4	Sable	Minéraux industriels	5,7 milliards	319.844,00	0,006%	Afrique du Sud	9,1 millions	0.16%

5	Argile	Minéraux industriels	4,1 milliards	1.292,00	0,00003%	Afrique du Sud	61,9 millions	1.51%
6	Pierre	Minéraux industriels	9,8 milliards	3.615,00	0,00004%	Afrique du Sud	105 millions	1.1%

			Monde	RDC		Premier pays exportateur en Afrique		
N°	Produit	Catégorie	Valeur (USD)	Valeur exportée (USD)	% de l'échange mondial	Pays	Valeur exportée (USD)	% de l'échange mondial
1	Savon	Produits chimiques	7,01 milliards	5306,00	0.0001%	Afrique du Sud	136 millions	2%

			Monde	RDC		Premier pays exportateur en Afrique		
N°	Produit	Catégorie	Valeur (USD)	Valeur exportée (USD)	% de l'échange mondial	Pays	Valeur exportée (USD)	% de l'échange mondial
1	Peaux et cuirs	Autres produits agricoles	19,2 milliards	20.125,00	0,0001%	Afrique du Sud	184 millions	1%

			Monde	RDC		Premier pays exportateur en Afrique		
N°	Produit	Catégorie	Valeur (USD)	Valeur exportée (USD)	% de l'échange mondial	Pays	Valeur exportée (USD)	% de l'échange mondial
1	Grumes		17,5 milliards	31.492.126,00	0,2%	Congo, République	277 millions	1.6%

			Monde	RDC		Premier pays exportateur en Afrique		
N°	Produit	Catégorie	Valeur (USD)	Valeur exportée (USD)	% de l'échange mondial	Pays	Valeur exportée (USD)	% de l'échange mondial
1	Coton	Fibres textiles d'origine végétales	53,6 milliards	10.392,00	0.00002%	Égypte	522 millions	1%

			Monde	RDC		Premier pays exportateur en Afrique		
N°	Produit	Catégorie	Valeur (USD)	Valeur exportée (USD)	% de l'échange mondial	Pays	Valeur exportée (USD)	% de l'échange mondial
1	Articles textiles confectionnés		65,1 milliards	316.442,00	0,0005%	Égypte	258 millions	0.4%

			Monde	RDC		Premier pays exportateur en Afrique		
N°	Produit	Catégorie	Valeur (USD)	Valeur exportée (USD)	% de l'échange mondial	Pays	Valeur exportée (USD)	% de l'échange mondial
1	Instruments de musique		7,43 milliards	1.437,00	0.00002%	Tunisie	6,65 millions	0.1%

6.3. Annexe 3 : Structure et valeur des exportations de la RDC dans les années 60

Produits exportés	1963	1964	1965	1966	1967
A. Produits végétaux et animaux	47.100	47.100	30.600	38.400	39.880
Huile de palme et autres	13.378	12.230	7.661	8.645	11.136
Huile de palmistes	3.594	12.230	7.651	8.645	11.136
Huile de coton	147	72	8	-	-
Café Robusta	9.723	12.527	6.225	10.025	11.487
Café Arabica	1.303	1.281	2.348	2.879	1.191
Thé du Kivu	1.336	864	886	1.828	727
Cacao, Fèves et brisures	1.189	1,251	573	596	1.276
Bananes	282	91	45	72	66
Tourteaux de palmistes	1.151	1.443	1.010	1.035	1.330
Tourteaux de coton	184	86	52	41	35
Coton en masse	2.074	805	-	-	37
Caoutchouc de plantation	9.516	7.472	4.544	6.255	5.999
Bois Grumes	1.050	1.324	1.100	1.165	980
Bois Sciés	1.092	1.194	945	886	714
Bois Plaqués	1.078	1.078	907	1.163	839
Divers	9	24	4	8	-
B. Produits minéraux et industriels	122.230	127.749	137.640	194.910	177.560
Cuivre	67.801	75.527	85.681	133.436	129.578
Etain	1.398	1.754	2.279	3.260	1.880
Cassitérite	9.238	5.626	6.852	9.935	8.351
Zinc (Brut)	4.661	6.916	8.141	7.095	7.554
Cobalt	7.887	9.333	9.105	14.844	10.538
Manganèse (minerai)	1.396	1.410	2.066	2.062	2.032
Cadmium	1.074	1.722	1.012	743	697
Diamant de Lubilash	14.075	14.336	11.661	12.802	11.768
Tantale et Niobium	86	46	47	26	63
Wolfram	47	112	92	199	109
Ciments Portland	453	324	439	343	643
Sacs en jute	91	35	67	137	46
Divers	14.023	10.608	10.199	10.038	4.301
C. Réexportation	571	404	470	720	
TOTAL GENERAL	169.901	175.253	168.710	234.030	217.440

Produits exportés	1963	1964	1965	1966	1967
A. Produits végétaux et animaux	27,72	26,88	18,14	16,41	18,34
B. Produits minéraux et industriels	71,94	72,89	81,58	83,28	0,34
C. Réexportation	0,34	0,23	0,28	0,31	0,00
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

6.4. Annexe 4 : Méthodologie du calcul des potentiels d'exportation et de diversification des marchés

Le Centre du commerce international (CCI) a mis au point une méthodologie d'évaluation du potentiel d'exportation.

Elle est basée sur une décomposition des exportations potentielles d'un produit, d'un pays vers un marché cible donné, en trois facteurs : l'offre, la demande, et la facilité de commerce.

Selon les besoins particuliers du pays, deux approches sont possibles.

(i) L'indicateur de potentiel d'exportation (IPE) donne des renseignements pertinents aux pays pour soutenir les secteurs d'exportation déjà opérationnels, en augmentant leurs exportations vers les marchés existants et nouveaux. Inspiré d'un cadre de type gravitationnel, l'IPE identifie les produits pour lesquels les pays exportateurs se sont déjà avérés compétitifs au niveau international, et qui ont de bonnes perspectives de succès à l'exportation sur un marché cible donné.

(ii) L'indicateur de diversification des produits (IDP) vise à aider les pays qui cherchent à diversifier et à développer de nouveaux secteurs d'exportation. Sur la base de la notion d'espace produit de Hausmann et Hidalgo, l'IDP identifie les produits que le pays exportateur n'exporte pas encore de manière compétitive, mais qui semblent réalisables, compte tenu du panier d'exportations actuel du pays et des paniers d'exportations des pays similaires.